

**L'INTERVENTION PAR LES PAIRS AUPRÈS DES JEUNES DE
LA RUE DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Céline Mercier, Centre de recherche de l'hôpital Douglas
Jean Fortier, CLSC des Faubourgs
Juan Cordova, Centre de recherche de l'hôpital Douglas

RAPPORT DE RECHERCHE REMIS À LA RRSSM-C
Régie régionale de la Santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Clinique des Jeunes St-Denis
CLSC des Faubourgs
1250, rue Sanguinet
Montréal, H2X 3E7

Décembre 1996

RÉSUMÉ

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| RÉSUMÉ | i |
| TABLE DES MATIÈRES | xvi |
| AVANT-PROPOS | 1 |
| REMERCIEMENTS | 2 |
| INTRODUCTION | 4 |
| | |
| CHAPITRE 1 : LES JEUNES DE LA RUE ET L'INFECTION AU VIH | 7 |
| 1.1 La problématique des jeunes de la rue | 7 |
| 1.2 La prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue | 9 |
| | |
| CHAPITRE 2 : L'INTERVENTION PAR LES PAIRS | 12 |
| 2.1 Définition de pairs et d'intervention par les pairs | 12 |
| 2.2 Les fondements théoriques de l'approche et la théorie de l'action | 14 |
| 2.3 Avantages de l'intervention par les pairs | 16 |
| 2.4 L'évaluation de l'intervention par les pairs | 17 |
| 2.5 L'intervention par les pairs et la prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue | 19 |
| 2.6 L'intervention par les pairs et la prévention du SIDA auprès des UDI | 19 |
| 2.7 Des pistes pour adapter le modèle d'intervention à Montréal | 21 |
| | |
| CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU PROGRAMME | 23 |
| 3.1 Les objectifs du programme | 23 |
| 3.2 Les organismes participants | 23 |
| 3.3 Les phases de réalisation du programme | 24 |
| 3.4 L'encadrement du programme | 27 |

CHAPITRE 4 : L'ÉVALUATION 28

- 4.1 Les questions de recherche 28
- 4.2 Les résultats de la pré-expérimentation 28
 - 4.2.1 L'étude du processus 28
 - 4.2.2 L'étude des effets 29
- 4.3 Les objectifs de l'évaluation 30

CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE 32

- 5.1 Les fondements de l'évaluation 32
 - 5.1.1 Les évaluations antérieures 32
 - 5.1.2 La pré-expérimentation 33
- 5.2 Procédures et instruments de collecte des données 34
 - 5.2.1 L'observation participante 36
 - 5.2.2 Les journaux de bord 36
 - 5.2.3 Les grilles d'observation et d'intervention 37
 - 5.2.4 Les bilans-évaluation 37
 - 5.2.5 Les entrevues de groupe 37
 - 5.2.6 Les entrevues individuelles 38
 - 5.2.7 Le questionnaire sur les connaissances, attitudes, comportements (Otis 1993) 39
 - 5.2.8 Le reportage photographique 39
- 5.3 L'analyse des données 40
- 5.4 Considérations éthiques 41

CHAPITRE 6 : RÉSULTATS 42

- 6.1 La planification et le partenariat 42
 - 6.1.1 La planification 42
 - 6.1.2 Le partenariat 43
 - 6.1.3 Conclusion 45

| | | |
|---------|--|----|
| 6.2 | Le recrutement et l'encadrement | 46 |
| 6.2.1 | La procédure de recrutement | 46 |
| 6.2.2 | L'entrevue d'engagement | 46 |
| 6.2.3 | L'encadrement des agents de liaison | 47 |
| 6.2.4 | Les abandons et le second recrutement | 48 |
| 6.2.5 | Les critères de sélection | 49 |
| 6.2.5.1 | La position du jeune par rapport à la rue | 50 |
| 6.2.5.2 | La consommation | 51 |
| 6.2.6 | Le profil des agents de liaison | 53 |
| 6.2.6.1 | Les agents de liaison qui ont complété le projet | 53 |
| 6.2.6.2 | Les agents démissionnaires | 54 |
| 6.2.7 | Le jumelage avec un intervenant-parrain | 55 |
| 6.2.8 | L'intégration à une ressource | 57 |
| 6.2.9 | Le rôle de l'organisatrice communautaire | 61 |
| 6.2.10 | Le rôle des autres intervenants du CLSC | 63 |
| 6.2.11 | Conclusion | 63 |
| 6.3 | La formation | 64 |
| 6.3.1 | Les ateliers de formation | 65 |
| 6.3.1.1 | Appréciation générale | 65 |
| 6.3.1.2 | La formation et l'intervention | 67 |
| 6.3.2 | Le bilan des agents de liaison | 72 |
| 6.3.2.1 | Les apprentissages | 73 |
| 6.3.2.2 | La prévention MTS-SIDA et la place qu'elle prend dans la vie | 74 |
| 6.3.2.3 | La dynamique de groupe et la participation | 75 |
| 6.3.3 | Le questionnaire sur les connaissances, les attitudes et les comportements | 76 |
| 6.3.4 | Visite des ressources | 78 |
| 6.3.5 | Conclusion | 79 |

| | | | |
|--------------|--|-----|--|
| 6.4 | Le travail sur le terrain | 79 | |
| 6.4.1 | Propos des participants sur l'intervention en général | 80 | |
| 6.4.1.1 | L'organisatrice communautaire et la responsable du projet | 80 | |
| 6.4.1.2 | Les intervenants-parrain | 83 | |
| 6.4.1.3 | Les agents de liaison | 84 | |
| 6.4.2 | L'observation | 86 | |
| 6.4.2.1 | L'observation des agents de liaison sur la rue | 87 | |
| 6.4.2.2 | L'observation au Bunker | 89 | |
| 6.4.3 | L'intervention | 90 | |
| 6.4.3.1 | L'intervention au Bunker | 90 | |
| 6.4.3.2 | L'intervention à Passages | 92 | |
| 6.4.3.3 | L'intervention au <i>Refuge des jeunes</i> | 94 | |
| 6.4.4 | Les événements spéciaux | 94 | |
| 6.4.4.1 | La description des événements spéciaux | 95 | |
| 6.4.4.2 | Les propos des participants sur les événements spéciaux | 96 | |
| 6.4.4.3 | Le bilan de l'événement spécial par les participants | 97 | |
| 6.4.5 | Le bilan de fin de projet par les agents de liaison | 100 | |
| 6.4.6 | Conclusion | 102 | |
| 6.4.7 | Les effets généraux | 103 | |
| | | | |
| CHAPITRE 7 : | DISCUSSION | 107 | |
| 7.1 | L'adaptation du modèle d'intervention par les pairs aux jeunes de la rue de Montréal | 107 | |
| 7.1.1 | La vérification des hypothèses touchant l'adaptation du modèle | 107 | |
| 7.1.2 | Les conditions de mise en oeuvre | 109 | |
| 7.1.2.1 | La planification et le partenariat | 110 | |
| 7.1.2.2 | Le recrutement | 112 | |
| 7.1.2.3 | La formation | 112 | |
| 7.1.2.4 | L'intervention | 113 | |

| | |
|---|-----|
| 7.2 L'atteinte des objectifs du programme d'intervention | 114 |
| 7.3 Les effets suivant le type d'acteurs | 116 |
| 7.3.1 Les effets sur les agents de liaison | 116 |
| 7.3.2 Les effets sur les jeunes de la rue et le milieu en général | 116 |
| 7.3.3 Les effets sur les organismes participants | 117 |
| 7.4 Les limites de l'évaluation | 118 |
| | |
| CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 120 |
| RECOMMANDATIONS | 123 |
| POSTFACE | 129 |
| RÉFÉRENCES | 131 |
| LISTE DES ANNEXES | 138 |
| Annexe 1 Instruments de collecte des données | |
| Annexe 2 Formulaire de consentement | |
| | |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| Tableau 1 : Procédures de collecte des données | 35 |
| Tableau 2 : Niveau de connaissances (VIH-SIDA) chez les agents | 76 |
| Tableau 3 : Interventions des agents de liaison | 87 |

AVANT-PROPOS

Le projet que nous évaluons est le deuxième projet d'intervention par les pairs de la *Clinique des jeunes St-Denis* du CLSC Centre-ville présenté dans le cadre de l'appel de projets de prévention de la transmission des MTS et du VIH par la Régie régionale de la Santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Le premier, déposé en mars 1993, proposait une expérimentation de 20 semaines avec dix jeunes à raison de 15 heures par semaine au coût de 75 000 \$. La Régie avait accepté le projet mais n'avait accordé qu'un tiers du budget demandé, soit 28 200 \$. Le projet a donc été considéré comme un pré-projet et a permis une expérimentation de 12 semaines avec quatre jeunes à raison de dix heures semaine de la mi-mars à la mi-juin 1994. Le deuxième projet, que nous évaluons, fut présenté à l'appel de projet du 11 octobre 1994. Il proposait d'expérimenter le modèle sur une période de dix mois avec huit jeunes à raison de sept heures par semaine. Le budget demandé de 74 000 \$ fut amputé de près du tiers à 52 179 \$ ce qui explique que l'expérimentation avec les jeunes ait été réduite à six mois. Elle a débuté le 6 juin 1995, soit environ une année après la fin de la pré-expérimentation et s'est terminée à la fin novembre 1995.

En vue d'évaluer et d'enrichir l'expérimentation de l'intervention par les pairs, la *Clinique des jeunes* présentait également, en octobre 1993, un projet de recherche évaluative dans le cadre du programme de subventions pour les projets d'interventions, d'études et d'analyses en santé publique (programme conjoint MSSS-RRSSS). Céline Mercier du Centre de recherche de l'hôpital Douglas acceptait de jouer le rôle de chercheure principale. Suite à la présentation du protocole en mars 1994, la Régie accordait une subvention de 10 000 \$ pour développer l'état des connaissances et la méthodologie de la recherche. Le nouveau protocole fut accepté par la suite et la recherche s'est mise en branle au début juin 1995 en même temps que l'intervention. Cette recherche est donc le fruit de la collaboration étroite entre la *Clinique des jeunes St-Denis* du CLSC Centre-Ville et le Centre de recherche de l'hôpital Douglas.

REMERCIEMENTS

Ce rapport est véritablement l'expression d'un projet qui a mobilisé l'enthousiasme et l'énergie de nombreuses personnes préoccupées par la situation des jeunes qui vivent au centre-ville de Montréal. En tant que membres de l'équipe d'évaluation, nous avons eu l'impression de participer à un processus où la créativité et l'expérience quotidienne contribuaient pas à pas à construire des formes d'intervention mieux adaptées au contexte de vie de ces jeunes. Nous avons voulu refléter ce processus et contribuer par notre approche spécifique, celle de la recherche, à cet effort collectif. Au moment de déposer ce rapport, la troisième édition de ce projet est en cours, la quatrième est en préparation. Chacun de ces projets profite de l'expérience accumulée et pour nous ce fut un grand plaisir que de participer à la mise à profit de cette expérience progressivement acquise.

Notre travail était entièrement tributaire de la collaboration des principaux acteurs du projet. Nous avons d'abord pu compter sur la disponibilité et l'ouverture des responsables du projet, Lucie Biron, chef d'équipe à la Clinique des jeunes St-Denis du CLSC Centre-ville et Julie Leblanc, organisatrice communautaire pour le projet. La recherche nous a permis d'apprécier l'implication des groupes communautaires auprès des jeunes, à partir de nos rencontres avec les coordonnateurs et les intervenants du *Bon Dieu dans la rue*, André Chauvette et Martine Piote, *d'En Marge 12-17*, Annie Dion, Nathalie Cariogne et John Denhem, de Passages, Lise Cadieux, Odette Cloutier et Michèle Bingue, et du *Refuge des jeunes de Montréal*, France Labelle et Louise Giguère.

Les agents de liaison recrutés dans le cadre du projet d'intervention par les pairs ont démontré une grande générosité lorsqu'on leur a demandé de partager leur expérience avec nous et de participer à différentes procédures de collecte des données. Toutes ces personnes ont contribué à faire de ce projet d'évaluation une expérience personnelle et professionnelle particulièrement enrichissante. Nous les en remercions beaucoup et nous espérons que ce rapport rend compte de la grande qualité de leur contribution.

Nous voulons aussi remercier Joanne Otis du département de sexologie de l'UQAM qui nous a autorisé à utiliser son questionnaire et qui nous a gracieusement initiés à son échelle de mesure, Patrice Leconte qui a effectué un travail considérable pour ce qui est de la recension des écrits et François Tourigny avec qui nous avons pu discuter d'observation participante et de rédaction de notes de terrain.

Enfin, nous voulons souligner la contribution financière de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre qui, dans le cadre du programme de subventions pour les projets d'interventions, d'études et d'analyses en santé publique (programme conjoint MSSS-RRSSS), a permis la réalisation de cette recherche.

Céline Mercier

Jean Fortier

Juan Cordova

L'INTERVENTION PAR LES PAIRS AUPRÈS DES JEUNES DE LA RUE DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Rapport d'évaluation

INTRODUCTION

La Clinique des jeunes *Saint-Denis* du CLSC Centre-ville¹ a expérimenté, au cours de l'année 1995, une nouvelle stratégie «l'intervention par les pairs», pour rejoindre et intervenir auprès des jeunes de la rue du centre-ville, dans le cadre du programme de prévention du VIH, et des autres MTS de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Montréal-Centre (RRSSSM-C). Pour la Clinique des jeunes et le CLSC Centre-ville, rejoindre cette clientèle des jeunes qui fréquentent le centre-ville est une préoccupation majeure. Cette problématique s'inscrit aussi dans les priorités régionales touchant les jeunes sans abri et les jeunes en difficulté, susceptibles d'être impliqués dans la toxicomanie, la prostitution et la délinquance [deux groupes à haut risque face au SIDA et aux MTS]. Elle s'inscrit également dans le nouveau mandat des CLSC de rejoindre ses clientèles (loi 120), ce qui représente tout un défi.

En effet, les conditions et les modes de vie des jeunes de la rue, ainsi que leurs comportements à risque (activités sexuelles non protégées avec des partenaires multiples, prostitution, échanges de seringues) en font une population à haut risque de transmission du VIH et des autres MTS. Une étude canadienne établit un taux de séroprévalence cinq fois plus élevé chez les jeunes de la rue, comparativement à d'autres groupes d'adolescents (Radford, 1989). Une étude récente de Roy et al. (1996), effectuée auprès de 919 jeunes de la rue de Montréal de 12 à 25 ans, établit à 1,85% la prévalence de l'infection au VIH. Ce taux monte à 3,92% dans le sous-groupe des utilisateurs de drogues intraveineuses et à 4,92% chez les garçons ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes. Les auteurs ajoutent que les études nord-américaines démontrent que les jeunes de la rue ont la prévalence la plus élevée d'infection au VIH chez les jeunes de 20 ans et moins. Par ailleurs, le Canada a connu une forte augmentation du nombre de cas de MTS chez les adolescents de 15 à 19 ans (SBESC, 1988). Pourtant, même si les jeunes marginaux constituent une population prioritaire pour les programmes de prévention du SIDA et des autres MTS, les interventions actuelles auprès des jeunes se concentrent surtout en milieu scolaire. Au centre-ville de Montréal, les services médicaux et psycho-sociaux (Clinique des jeunes et autres programmes du CLSC Centre-ville) rejoignent également très peu les jeunes de

¹ Le 1^{er} avril 1996, le CLSC Centre-ville est devenu le CLSC des Faubourgs, suite à la fusion avec le CLSC Centre-sud.

la rue, bien qu'ils pourraient leur offrir une gamme de services médicaux et psycho-sociaux en matière d'information, de prévention et de traitement des MTS et du VIH.

C'est donc en vue de trouver des avenues nouvelles pour les rejoindre que la Clinique des jeunes St-Denis du CLSC Centre-ville a expérimenté le modèle de l'intervention par les pairs, dans une perspective de prévention du SIDA. Une pré-expérimentation avait déjà été réalisée, de novembre 1993 à juin 1994, dans le cadre du projet «C'est dans la rue que ça se passe» (Leblanc, 1994). Un second projet a été réalisé de mai à décembre 1995, sur la base des conclusions de la pré-expérimentation et a fait l'objet d'un rapport déposé à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Montréal-Centre (Leblanc, 1996). C'est ce projet qui fait l'objet de la présente évaluation.

Très peu d'interventions auprès des jeunes de la rue dans le but de prévenir le SIDA et les autres MTS sont rapportées dans la littérature spécialisée. En effet, au moment de la réalisation du projet, nous n'avons répertorié que sept projets en ce sens dont deux réalisés à Montréal (Cloutier et al., 1993; CLSC St-Michel, 1991; Dietz et al., 1991; Flowers et al. 1991; Goulart et Madover, 1991; Podschun, 1993; Richard et al., 1996; Rotheram-Borus et al., 1991). Depuis, une étude de Roy, Morrissette et Campeau (1995), réalisée pour la Direction de la santé publique de la RRSSSM-C présente une analyse d'ensemble des douze projets destinés aux jeunes en difficulté financés par le programme de prévention de la transmission du VIH et des autres MTS de la Régie pour l'année 1993-1994. Des douze, la moitié s'adresse à des jeunes vivants en milieu ouvert. Cependant, chacun de ces projets ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique. Parmi tous ces projets, un seul, réalisé à San Diego (Podschun, 1993), comporte un volet d'intervention par des pairs auprès de jeunes marginaux et désaffiliés. Dans ce contexte de rareté des connaissances et compte tenu de l'importance et de la difficulté de rejoindre ces jeunes de la rue et de l'échec des moyens traditionnels auprès de cette population à haut risque, le projet de la Clinique des jeunes St-Denis revêt un intérêt marqué du point de vue du développement de formes d'intervention novatrices. C'est pourquoi, depuis la pré-expérimentation, le projet d'intervention a été accompagné d'une recherche-action de type évaluatif. Cette recherche-action vise essentiellement : 1) à voir dans quelle mesure et à quelles conditions, le modèle d'intervention par les pairs peut être utilisé auprès des jeunes de la rue; et 2) à identifier les effets possibles de ce type d'intervention, en relation avec les objectifs de la Clinique des jeunes et les priorités de la Régie régionale en matière de prévention des MTS et du SIDA.

Dans ce rapport d'évaluation, les grands traits du programme d'intervention seront exposés au chapitre 3, après que les éléments de problématique et les données de la littérature sur l'intervention par les pairs et les jeunes de la rue aient été présentés aux chapitres 1 et 2. Le chapitre 4 permettra de décrire le modèle d'évaluation et le chapitre 5, sa méthodologie. Les résultats seront rapportés au chapitre 6 et seront suivis de la discussion (chapitre 7). Le rapport se termine sur des conclusions et des recommandations.

CHAPITRE 1 : LES JEUNES DE LA RUE ET L'INFECTION AU VIH

1.1 La problématique des jeunes de la rue

Le phénomène des jeunes de la rue ou des jeunes sans abri a pris de l'ampleur ces dernières années à Montréal, particulièrement au centre-ville. Une recherche de l'Université McGill (Wallot, 1992) et un rapport au comité de suivi du Plan conjoint Ville de Montréal-MSSS (1993), évaluent le nombre de ces jeunes entre 5,000 et 10,000 et constatent que les jeunes de la rue sont de plus en plus jeunes. On estime que la majorité d'entre eux proviennent du système de la Protection de la jeunesse et sont issus le plus souvent de familles à problèmes multiples. Ils ont la plupart du temps été victimes de mauvais traitements et ont vécu des placements à répétition, accumulant ainsi les expériences de rejet et de manque de soutien (Côté, 1988, 1989; Fortier et Roy, 1996; Fournier et Mercier, 1996; Lamontagne, 1987, 1988; Radford, 1989, Wallot, 1992). Le rapport au comité de suivi du Plan conjoint Ville de Montréal-MSSS résume ainsi leur problématique : «c'est une dynamique de vie particulière qui repose sur des problèmes conjugués de grande pauvreté, d'isolement social où les liens significatifs et l'identification à un lieu d'appartenance sont absents, et de mal de vivre caractérisé par la vulnérabilité émotionnelle et le désespoir» (1993 : 34). Pour ces jeunes exclus des structures sociales telles que la famille, l'école et le travail, la rue devient une alternative à ce manque d'appartenance.

Les études mettent en évidence les problèmes d'adaptation sociale, d'isolement, de grande pauvreté, de santé mentale et physique et de toxicomanie associés aux conditions de vie des jeunes de la rue et à leur mode de vie marqué par une importante composante de risque (Fournier et Mercier, 1996; Fortier et Roy, 1996; Roy et al., 1996; Otis, 1992; Radford, 1989; Wallot, 1992). Plusieurs études mettent en évidence les facteurs de risques élevés de transmission du VIH. L'étude de Roy (1996) révèle que plus du tiers (36,1%) de son échantillon de jeunes de la rue de Montréal se sont injecté des drogues au cours de leur vie dont 42,8% plus de 100 fois, que 58% de ces UDI ont utilisé une seringue usagée et que 48,6% ont déjà prêté ou donné leurs seringues usagées. Les proportions sont semblables concernant les pratiques de partage dans les six derniers mois. Les diverses études nord américaines indiquent qu'environ 25% des jeunes de la rue pratiquent la prostitution de survie. Otis (1992) rapporte que les jeunes de la rue sont plus susceptibles que les autres adolescents d'avoir eu des relations sexuelles, d'avoir eu un grand nombre de partenaires, d'avoir eu des rapports anaux, d'avoir eu des contacts sexuels en échange d'argent, de cadeaux et de services, de s'être adonnés à la prostitution, d'avoir pris de la drogue avant leurs relations sexuelles, d'avoir utilisé des drogues intraveineuses, d'avoir partagé des seringues pour s'injecter de la drogue ainsi que d'avoir consommé de façon excessive différentes drogues. Ces résultats sont confirmés par nombre d'études américaines (Levinson, 1967; Lezak, 1985; Lezak, 1986; Long, 1988; Manoov et Lowther, 1983; Marcos et Cohen, 1986).

La confiance des jeunes dans leurs amis les amène à négliger les précautions lorsqu'ils ont des relations sexuelles. Leurs relations étroites entre eux créent un faux sentiment d'invincibilité et de sécurité. Face au SIDA, ils entretiennent une forme de pensée magique et de négation du danger. Ainsi, l'étude de Roy (1996; 28) révèle que seulement 10% des jeunes de la rue de son échantillon évaluent leur risque d'infection au VIH comme étant plus élevé que les autres jeunes de leur âge malgré que plus des deux tiers (70,7%) disent connaître ou avoir connu une personne atteinte du VIH, une personne avec laquelle ils se tiennent ou se tenaient régulièrement dans 59,8% des cas. Joanne Otis (1992) constate dans une étude d'une population de jeunes toxicomanes, jeunes contrevenants, décrocheurs, mineures enceintes et jeunes sans abri, qu'en dépit d'un taux d'utilisation du condom comparable aux autres jeunes, lorsqu'ils ont des rapports sexuels non protégés, les jeunes en difficulté s'exposent à des contextes qui les rendent beaucoup plus vulnérables à l'infection par le VIH. En conséquence, les taux d'infection au VIH sont plus élevés chez les jeunes de la rue que chez les jeunes en général. Dans l'enquête de Sweeney et al. (1995), la séroprévalence dans les centres pour jeunes itinérants variait de 0 à 4,1% (moyenne de 1,1%), alors qu'elle était de 0,2% dans les cliniques médicales, de 0,3% dans les centres correctionnels et de 0,5% dans les cliniques spécialisées de traitement des MTS. À Montréal, l'étude de Roy (1996) révèle que les garçons utilisant les drogues injectables et ceux pratiquant la prostitution masculine sont particulièrement à risque de devenir séropositifs.

Comme un grand nombre de ces jeunes de la rue de moins de 18 ans sont en fugue et savent que les lois les placent dans une situation d'illégalité, ils sont amenés à vivre dans la «clandestinité» où il devient très difficile de les rejoindre (Podschun, 1993; Radford, 1989). Ils considèrent avec méfiance la «société conventionnelle» et tentent de se débrouiller en marge des institutions avec lesquelles ils ont eu, le plus souvent, des expériences négatives, que ce soit avec l'école, la police, les tribunaux, les services sociaux. De plus, les jeunes qui vivent dans la rue n'ont bien souvent avec les adultes, que des rapports d'exploitation (Wallot, 1992). Dans certains cas, ils ont vécu de la part de leurs parents des abus ou de la négligence. Pour ces raisons, ils ont une méfiance générale à l'égard de tout ce qui représente l'autorité et se gardent de recourir aux services publics (Radford, 1989; Wallot, 1992). Par contre, l'étude de Radford révèle, de façon apparemment paradoxale, que les jeunes de la rue croient que les professionnels des institutions scolaires, de santé et de services sociaux sont les personnes les plus crédibles quant à l'obtention d'une information complète et exacte à propos des MTS et du SIDA. De même, lorsqu'il leur est demandé à qui ils s'adresseraient s'ils croyaient avoir le SIDA ou une autre MTS, ils indiquent qu'ils demanderaient l'aide d'un professionnel de la santé pour l'obtention des soins nécessaires (médecin de famille, autre médecin, centre de soins communautaires, hôpital). Cependant un critère primordial pour ces jeunes est que leur démarche demeure confidentielle. Cette confiance est confirmée par les jeunes de la rue de Montréal dans l'étude de Roy (1996), 78,2% indiquent

qu'un médecin ou une infirmière est la personne dans laquelle ils ont confiance pour parler de VIH et de SIDA.

1.2 La prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue

La littérature spécialisée fait état de cinq études américaines sur la prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue. À Montréal, un certain nombre de projets de prévention ont été réalisés ces quatre dernières années dans le cadre du programme de subvention des projets de prévention de la transmission du VIH et des autres MTS administré par la RRSSSM-C.

Aux États-Unis, Rotheram-Borus et son équipe (1991) ont évalué les changements dans les comportements sexuels à risque chez les jeunes de la rue, après qu'ils aient été exposés à des sessions intensives sur la prévention du SIDA. Ils ont noté un changement au niveau des comportements, après l'intervention, soit un usage croissant du condom ainsi qu'une diminution des comportements à risque. Les auteurs précisent toutefois qu'un minimum de 10 sessions d'intervention sont nécessaires pour obtenir un impact au niveau des comportements. Dietz et al. (1991) ainsi que Goulart et Madover (1991) se limitent à décrire le contenu et la pertinence des programmes de prévention (échange de seringues, information, suivi, etc.). Le quatrième programme est celui de Podschun (1993) qui fait appel à l'intervention par les pairs et sur lequel nous reviendrons plus loin (section 2.5). Flowers et al. (1991) présentent une évaluation du programme de prévention «*Stop Aids*», utilisé auprès des jeunes de la rue dans l'étude de Podschun (1993).

P o d s c h u n

(1 9 9 3) .

L e s

auteurs précisent qu'un changement d'attitudes et de connaissances n'entraîne pas une modification des comportements, surtout lorsqu'on parle d'effet à long terme. Le programme «*Stop Aids*» contribue à faire naître l'intention de diminuer les comportements à risques susceptibles d'entraîner la propagation du SIDA, mais l'étude ne peut démontrer si ces intentions se concrétisent.

Dans la région de Montréal-Centre, un certain nombre de projets de prévention du SIDA et des autres MTS ont ciblé les jeunes de la rue et quelques uns ont misé, dans une certaine mesure, sur la contribution de jeunes pairs. Nous disposons du rapport de eux projets et d'une étude sur l'ensemble des projets de prévention du VIH et des autres MTS destinés aux jeunes en difficulté qui ont été financés par la RRSSSM-C en 1993-1994, intitulée : «Bilan des services en promotion et en prévention des MTS/VIH offerts par les promoteurs de projets ayant reçu un octroi de la RRSSSM-C en 1993-1994». Le premier rapport décrit une intervention théâtrale par des pairs, le second, évalue un projet de production d'un outil de sensibilisation destiné aux jeunes de la rue. Le CLSC St-Michel, avec le concours du CRSSMM, a expérimenté l'intervention théâtrale par les pairs auprès des jeunes de la rue. Six jeunes de la rue ont conçu, réalisé et présenté une pièce de théâtre. Cette approche a permis, selon les responsables, de rejoindre la population visée. Ils soulignent que les jeunes se sont montrés très réceptifs aux informations et aux messages transmis (les jeunes écoutaient très attentivement). Ils attribuent cette situation à la crédibilité des pairs et à leur langage direct et clair. Les six jeunes comédiens ont par la suite réintégré le marché du travail. Les responsables expliquent ce phénomène par l'acquisition d'une conscience plus grande de leur valeur et de leur potentiel (CLSC St-Michel, 1991). Cependant le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation.

De son côté, le Département de santé communautaire de l'Hôpital Général de Montréal a conçu, avec la collaboration des jeunes et de l'organisme communautaire «Travail de milieu jeunesse Sud-Ouest», un magazine, «Tête à queue», pour servir d'outil de sensibilisation à la protection face au SIDA et aux autres MTS à l'intention des jeunes de la rue et des décrocheurs. L'impact du magazine, qui a soulevé la controverse chez les intervenants, a été évalué. Il en ressort que les jeunes de la rue l'ont apprécié mais qu'il n'y a pas d'association entre la lecture du magazine et l'intention d'utiliser le condom ou d'en avoir un avec soi lors des sorties. Les auteurs soulignent que cette population constitue une clientèle prioritaire pour laquelle l'approche terrain et l'intervention par les pairs s'avèrent particulièrement indiquées. Ils concluent à la nécessité d'expérimenter de nouvelles approches et de nouveaux outils adaptés aux spécificités psycho-sociales et culturelles de cette clientèle afin d'apprendre comment les rejoindre et comment faire passer le message de prévention

du SIDA. Cependant, «l'enseignement le plus utile» de leur expérience demeure «la nécessité de délimiter au départ la cible des interventions (Richard et al., 1996, p. 107)», étant donné l'hétérogénéité des jeunes non intégrés au milieu scolaire. (Cloutier, Kishchuk, Richard, 1993; Richard, Kishchuk, Cloutier, Bonney, 1996).

Dans leur analyse des douze projets destinés aux jeunes dont seulement la moitié s'adressent à des jeunes en milieu ouvert, Roy et al. (1995) utilisent le modèle de l'OMS (1986) qui distingue cinq grandes stratégies d'action. Les jeunes visés sont des deux sexes et âgés de 12 à 25 ans, parfois jusqu'à 30 ans. Tous les projets (12/12) utilisent la stratégie de développement d'habiletés individuelles et visent l'acquisition de connaissances sur le VIH-SIDA, deux, celle de créer des milieux favorables et deux, celle de renforcer l'action communautaire. «Très peu de projets visent les attitudes et les comportements» (p. 10). Comme approche, la majorité des projets (9/12) privilégient la «présence» dans les milieux de vie des jeunes afin de créer des contacts significatifs par des activités d'accueil, d'écoute et de référence qui peuvent permettre à d'autres interventions de se développer. À notre connaissance, ceci se traduit le plus souvent par le recours à des «travailleurs de rue» ou de milieu. Les auteurs notent que dans le cadre de la stratégie de développement d'habiletés individuelles, deux types d'activités sont partagées par plusieurs projets : le travail de groupe et la formation de pairs multiplicateurs (intervenants et/ou jeunes). L'animation de groupe avec un thème formel (9/12) ou libre (5/12) vise la sensibilisation, le développement des connaissances et des attitudes, tandis que la formation de pairs multiplicateurs vise en plus d'offrir des modèles positifs (*role-model*) aux autres jeunes. Deux projets privilégient l'appui aux jeunes qui déterminent eux-mêmes les thèmes et réalisent des activités de sensibilisation. «Aucun projet ne semble travailler dans le sens de renforcer les autres ressources des milieux de vie des jeunes pour l'action sur les problématiques MTS/VIH» (p. 13). Selon les promoteurs des projets, trois dimensions identifient la spécificité de leur intervention :

«1) ils poursuivent ou approfondissent des actions entamées par d'autres organismes..., 2) ils entrent en contact avec des jeunes peu ou pas rejoints par les autres structures..., 3) ils utilisent une approche qu'ils considèrent comme unique dans leur secteur ou en général. On pense par exemple au fait d'aller vers les jeunes et dans leurs milieux de vie; de les accompagner de façon personnalisée dans leurs actions;...de jouer le rôle de médiateur entre les jeunes et les institutions... (p. 14).»

Enfin, les auteurs rapportent qu'aucun de ces projets n'a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

CHAPITRE 2 : L'INTERVENTION PAR LES PAIRS²

² Ce chapitre représente une mise à jour de la recension des écrits effectuée par Patrice Lecomte pour la préparation du protocole d'évaluation.

La documentation sur l'aide ou l'intervention³ par les pairs permet de mieux définir cette approche et en particulier la façon dont elle fut appliquée au CLSC Centre-ville. Si cette littérature sur l'aide par les pairs est abondante, elle l'est cependant beaucoup moins concernant l'intervention par les pairs auprès des jeunes en dehors des institutions et relativement à la prévention du SIDA et des autres MTS. Un grand nombre d'études portent sur l'intervention par les pairs en milieu scolaire et s'intéressent à des problèmes tels que les échecs scolaires, les problèmes socio-affectifs, la communication. Parmi les études retenues, vingt et une (21) portent sur l'intervention par les pairs auprès des adolescents face à des problématiques telles la toxicomanie, la contraception et la délinquance, trois de l'intervention par les pairs auprès des adolescents relativement au SIDA, une de l'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue et six autres, de la prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue. Parmi celles-ci, une seule traite de l'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue relativement au SIDA (Podschun, 1993). Par ailleurs, il existe une littérature récente sur l'intervention des pairs auprès des UDI pour combattre le SIDA. Compte tenu de l'importance de la transmission du VIH par voie intraveineuse, en particulier chez les jeunes de la rue montréalais, nous en rendrons compte à la fin de ce chapitre.

2.1 Définition de pairs et d'intervention par les pairs

Le concept d'aide par les pairs englobe un nombre considérable d'interventions axées principalement sur la prévention, la relation d'aide et le cheminement personnel. Poulin et Vigneault (1986) définissent les *pairs* et *l'aide par les pairs* comme étant :

«une variété de comportements aidants assumés par des non-professionnels engagés dans un rôle d'aide auprès de leurs semblables. *Le terme «pairs» fait référence à des personnes qui partagent le même statut et qui sont à peu près du même âge que les aidés.* Cette aide peut prendre différentes formes: l'aide individuelle, la direction de groupe, la direction de discussion, le conseil, l'enseignement et toutes autres activités d'aide interpersonnelle et d'assistance (p. 19).»

La définition plus spécifique de Tourigny et al. (1989) s'apparente davantage au projet pilote. Ceux-ci parlent plutôt *d'intervention par les pairs* qu'ils présentent comme étant :

«des programmes où des adolescents sont *sélectionnés* dans le but d'être *formés* à des habiletés de communication qui leur serviront à mieux aider leurs pairs et ce, sous la *supervision* d'un adulte, professionnel ou non. L'aide fournie prend généralement la forme

³ Nous emploierons «aide» et «intervention» par les pairs comme synonymes ultérieurement.

d'écoute, de diffusion d'information et d'aide à la prise de décision et à la résolution de problèmes (p. 4).»

Cette intervention par les pairs peut prendre différentes formes pour ce qui est de la structure des programmes, leurs objectifs et leurs participants (Limoges, 1982). Il est possible d'identifier trois types de modèle.

Un premier modèle, plus formel, se rapproche davantage de la relation d'aide professionnelle. Les jeunes reçoivent, dans le bureau d'une institution donnée, les pairs aidés qui viennent les consulter un peu comme un psychologue ou une travailleuse sociale. Les sujets abordés peuvent alors être spécifiques, comme la prévention du SIDA (Slap et al., 1991) ou plus généraux, tels les problèmes scolaires, ou de communication (Scott et Warner, 1974). Dans ce cas, le pair aidant remplit surtout un rôle de *counseling* et d'information.

Le second type est le modèle d'aide informelle. Des jeunes choisis généralement pour leurs habiletés interpersonnelles sont formés et interviennent auprès de leurs semblables dans le milieu naturel de ceux-ci. Les buts visés peuvent être de favoriser des relations interpersonnelles plus harmonieuses (Poulin et Vigneault, 1986), d'établir un lien avec les services professionnels (Strip et al., 1991) ou de communiquer un message précis (Podschun, 1993). Ce type de modèle vise aussi à augmenter la qualité du réseau de soutien des adolescents (Tourigny et al., 1989). Le pair aidant remplit alors un rôle d'information, de référence et d'aide.

Le troisième modèle peut se définir comme «un groupe d'entraide» (Tourigny et al., 1989). L'accent est mis sur le groupe de pairs en tant qu'entité plutôt que sur l'aide par les pairs dans un milieu donné. Cette approche est beaucoup utilisée en toxicomanie (Fiset, 1992), mais aussi en prévention de la délinquance (Feldman et al., 1983; Hébert, 1986; Vorrath et Brendtro, 1985). Contrairement aux deux autres modèles, les adolescents participant à ce programme ne reçoivent aucune formation. On mise plutôt sur le potentiel du groupe pour faire changer les normes de la confrérie et arriver à faire adhérer ses membres à des valeurs prosociales ainsi qu'à les responsabiliser. Ce sera donc par le «*modeling*» que les individus acquerront de nouvelles attitudes, habiletés et comportements.

Le projet d'intervention par les pairs du CLSC Centre-ville correspond au modèle d'aide informelle. Ce modèle est beaucoup moins fréquent que le modèle d'aide formelle et l'approche de groupe. C'est cependant celui qui a aussi été utilisé dans le seul projet portant sur l'intervention par les pairs et la prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue (Podschun, 1993). On le trouve également chez Cassel (1992), où des jeunes sont formés pour intervenir en prévention de la toxicomanie pour être ensuite introduits dans leur communauté. Le même modèle est utilisé dans la recherche de Poulin et Vigneault (1986), sauf que dans ce cas, les jeunes pairs aidants interviennent auprès de leur amis en les sensibilisant à des relations personnelles plus chaleureuses et plus satisfaisantes. Dans l'étude de Strip et al. (1991), les pairs

aidant assistent leurs semblables dans des situations de crise en les faisant ventiler et en les référant rapidement aux ressources professionnelles adéquates.

Les trois modèles révèlent des points communs. Tout d'abord, ils mettent l'accent sur la résolution de problèmes, souvent en préconisant la compréhension des émotions surgissant lors d'une situation difficile (Oster, 1983). L'intervention par les pairs vise aussi à développer et à renforcer des habiletés telles l'écoute active, la communication et l'aide à la résolution de problèmes. Les pairs aidants ou le groupe de pairs sont habituellement encadrés ou supervisés par des intervenants adultes. On remarque aussi que, peu importe le type de modèle d'aide préconisé, les pairs aidants sont ordinairement des leaders naturels, et des gens socialement matures ayant des habiletés interpersonnelles (Jay et al., 1984; Podschun, 1993; Slap et al., 1991).

2.2 Les fondements théoriques de l'approche et la théorie de l'action

Nadeau (1986) situe l'intervention par les pairs parmi les mouvements d'entraide mutuelle qui s'inspirent des orientations de la psychologie communautaire et se basent sur le potentiel thérapeutique de la communauté immédiate de l'individu :

«Le groupe en soi est une forme de support qui prend un caractère préventif fort important en brisant l'isolement et la solitude des membres en favorisant une prise en charge personnelle face à leurs problèmes de santé mentale ou physique (p. 53).»

Le modèle d'intervention par les pairs rejoint aussi la théorie de l'association différentielle de Sutherland qui soutient que les comportements déviants sont appris à l'intérieur du groupe primaire très important et influent, particulièrement durant la phase de l'adolescence (Klein, 1971; Clark, 1972). Ces auteurs mentionnent aussi le rôle central du consensus normatif à l'intérieur de ce groupe primaire. On croit alors qu'un pair, par sa grande force d'influence, pourrait introduire une nouvelle norme à l'intérieur de cette confrérie, qui une fois adoptée par celle-ci, sera partagée, apprise et mise en application par tous les individus du groupe.

Vorrath et Brendtro (1985) avancent que le modèle de l'aide ou de l'intervention par les pairs provient, en fait, avant tout de la pratique, son efficacité, trouvant racine dans la psychologie de l'adolescence. Hébert (1986) mentionne que la recherche d'identité et d'indépendance rend l'adolescent plus perméable aux modèles présentés par les pairs. Ceux-ci auront donc de la difficulté à résister à la pression des pairs et s'influenceront au niveau des comportements (Slap et al., 1991). Vorrath et Brendtro (1985) iront même jusqu'à dire que : «*the peer group has the strongest influence over the values, attitudes and behavior of most youth* (p. 2)». Feldman et al. (1983), pour leur part, ont noté au cours d'une étude sur la réhabilitation de jeunes délinquants, que l'influence des pairs s'avérait la variable la plus significative. Celle-ci

comptait pour 85% de la variance totale expliquée quant aux changements de comportements des individus. Les jeunes se tournent avant tout vers leurs pairs face à un rejet parental ou à des problèmes de drogue et de dépression (Lacroix, 1983; Loy et Norland, 1981; Poulin et Vigneault, 1986). Les autres adolescents sont également une source importante d'informations (Slap et al., 1991), particulièrement en matière de sexualité et de contraception (Légaré et al., 1987; Thornburg, 1981). Otis (1993) affirme que les normes sociales du groupe des amis sont parmi les principaux facteurs dans l'adoption de comportements sécuritaires vis-à-vis les MTS et le SIDA. Ainsi, dans le cas où les jeunes ont l'impression que l'utilisation du condom est un comportement approuvé et valorisé par le groupe social d'appartenance et où ils pensent qu'une majorité de leurs amis utilisent le condom, ils auront une motivation forte à l'utiliser. Tourigny et al. (1989) précisent également qu'en vieillissant, le jeune compte de moins en moins d'adultes significatifs dans sa vie. Son identification aux éducateurs adultes serait limitée (Slap et al., 1991). C'est le cas des jeunes de la rue qui, se trouvant dans une situation de déracinement, se prêtent aux influences du groupe, les liens d'amitié s'avérant indispensables à leur bien-être émotif et physique (Radford et al., 1989; Wallot, 1992). Ainsi, le jeune pair aidant deviendrait un modèle en qui le pair aidé aura confiance (Gordon et al., 1981).

L'aide par les pairs présente aussi des composantes d'efficacité, en tant que méthode d'intervention non-professionnelle. Demander de l'aide à un professionnel peut susciter le sentiment d'être redevable, et de ne plus être sur un même pied d'égalité. Par contre, il en coûte peu de demander l'aide d'un ami (Carr, 1984). Vorrath et Brendtro (1985) remarquent qu'être «l'aidé» dans une thérapie traditionnelle ne contribue pas à augmenter l'image que l'on a de soi-même. Lors de l'intervention par les pairs, non seulement le jeune se sent-il accepté, mais il sent qu'il mérite cette acceptation. La spontanéité et l'enthousiasme avec lesquels les pairs interviennent auprès de leurs semblables les rendent moins menaçants que les professionnels. Les pairs aidés se sentiront aussi moins stigmatisés en discutant avec un pair qu'en rencontrant un psychologue (Gruver, 1971). Les pairs aidants peuvent aussi apporter davantage qu'un professionnel. Par exemple, ils peuvent apporter le témoignage de leur propre expérience, servir de modèle et être inconditionnellement disponibles (Carr, 1984). Ils comprennent mieux ce que le jeune vit sur la rue, ses échecs à l'école et ses problèmes à la maison (Gordon et al., 1981; Rubenstein et al., 1990). Autre considération importante, les pairs légitiment l'intervention. Ceci est essentiel, car si les jeunes ne perçoivent pas l'intervention comme étant légitime en soi, tout effort s'avérera vain (Conférence internationale sur le SIDA, 1991). Également, le pair ne manipulera pas pour obtenir de l'information comme c'est le cas parfois des intervenants adultes (Gordon et al., 1981). Il semblerait aussi que les pairs aidés mémoriseraient plus longtemps l'information véhiculée par les pairs aidants que par les intervenants (Tourigny et al., 1989).

2.3 Avantages de l'intervention par les pairs

Le modèle d'intervention par les pairs présente des avantages spécifiques par rapport à d'autres formes d'intervention. Tout d'abord, il permet de rejoindre des clientèles moins accessibles, qui souvent n'ont pas eu l'opportunité de bénéficier des méthodes traditionnelles d'information et de prévention sur le SIDA véhiculées par exemple dans les écoles (Conférence internationale sur le SIDA, 1991; Podschun, 1993). Contrairement à un dépliant ou à des expériences telle une pièce de théâtre, l'intervention par les pairs vise à changer les normes et à développer des habiletés et elle offre du support (Podschun, 1993). Enfin, Tourigny et al. (1989) énumèrent comme avantages du pair aidant : une plus grande disponibilité, une meilleure connaissance du milieu culturel des adolescents, une plus grande facilité à être accepté, à identifier les besoins, à être empathique et la capacité de présenter l'information de façon moins formelle et moins intimidante.

Un rôle central du pair aidant, qui se révèle un autre avantage de ce modèle d'assistance, est de faire le pont entre les professionnels et la population cible (Gruver, 1971; Strip et al., 1991). En effet, tel que mentionné plus haut, les jeunes semblent faire grandement confiance aux adultes en matière de soins reliés à la santé (Roy et al., 1996; Slap et al., 1991; Radford et al., 1989); d'où l'intérêt de mettre sur pied un programme permettant d'établir le lien en question, particulièrement dans le cas d'une clientèle isolée. On peut aussi espérer que des jeunes de la rue, ayant déjà fréquenté les ressources communautaires, seront en mesure de bien orienter les autres adolescents dans des conditions semblables vers les services appropriés (Podschun, 1993).

2.4 L'évaluation de l'intervention par les pairs

Dans sa revue de littérature sur l'intervention par les pairs auprès des jeunes délinquants, Hébert (1986) souligne que l'évaluation d'un bon nombre de projets n'est pas faite ou n'est pas réalisée de façon rigoureuse. À cause de ces faiblesses, l'auteur conclut que rien dans la littérature ne permet d'affirmer que l'intervention par les pairs est une pratique qui a fait ses preuves. Il faut donc la documenter davantage avant de pouvoir généraliser une telle stratégie d'intervention. Il préconise la mise en place de projets d'expérimentation suivis d'évaluation rigoureuse. Dans leur évaluation d'une intervention par les pairs réalisée en milieu scolaire, Tourigny et al. (1989) concluent :

«À ses débuts, un programme de pairs aidants doit pouvoir bénéficier d'une période d'ajustement et d'adaptation. L'expérience tend à démontrer qu'une période d'une année ou deux s'avère nécessaire pour bien roder le programme. À cet effet, l'évaluation formative semble un outil privilégié. [...] Une fois le projet bien implanté, une évaluation de son impact devient alors pertinente (p. 82).»

Quant aux résultats publiés de ces évaluations, ils concernent surtout les projets réalisés en milieu scolaire. Après avoir répertorié une trentaine d'études sur l'intervention par les pairs en milieu scolaire, Scott et Warner (1974) affirment que celle-ci peut s'avérer efficace, mais plus particulièrement au niveau académique qu'au niveau socio-affectif. Les pairs aidants retireraient autant sinon plus de satisfaction que les pairs aidés. Cependant, ces mêmes auteurs mettent à jour le faible nombre d'études qui présentent une évaluation formelle des résultats, et lorsque c'est le cas, les périodes de «*follow-up*» sont très courtes. Hébert (1986) avance que la démonstration de l'efficacité de l'approche par les pairs repose davantage sur l'intuition et sur «quelques évaluations isolées qui avancent des résultats mitigés, basés sur des données partielles et comportant plusieurs limites dans leur méthodologie de recherche et d'évaluation (p. 19).»

Quatre études se rapprochent davantage de nos intérêts. La première d'entre elle porte sur la prévention du SIDA auprès d'adolescentes de race noire vivant en milieu urbain (Slap et al., 1991). Elle a été conduite auprès de 283 jeunes femmes âgées de 12 à 19 ans inscrites à une clinique pour adolescentes et qui se montrèrent intéressées à participer à la recherche. Celles-ci durent répondre à un questionnaire portant sur les connaissances et les attitudes relatives au SIDA une première fois, avant un atelier sur la prévention du SIDA donné par un groupe de pairs, et une seconde fois, de deux à six semaines après l'intervention. Les résultats de la recherche laissent entrevoir une amélioration des connaissances des jeunes relativement au SIDA ainsi qu'une diminution des comportements sexuels à risque (par exemple, un accroissement de l'utilisation du condom).

Une autre évaluation concerne l'impact de l'intervention par les pairs sur l'acquiescement des adolescentes de milieu défavorisé à utiliser la pilule comme moyen de contraception (Jay et al, 1984). Elle visait à comparer l'influence de l'intervention d'une infirmière versus celle d'une paire auprès de jeunes adolescentes relativement à l'incitation à prendre la pilule. Parmi les 57 jeunes filles âgées entre 14 et 19 ans, deux échantillons aléatoires furent constitués. Vingt-six furent assignées à une paire et 31 à une infirmière. Avant l'intervention, un pré-test (questionnaire) fut distribué à chaque participante. Par la suite, trois post-tests furent effectués, respectivement à un, deux et quatre mois après la rencontre avec l'infirmière ou la paire aidante, afin de mesurer l'acquiescement des adolescentes à faire usage du moyen de contraception. Les indicateurs utilisés étaient les suivants : 1) Est-ce que la participante est enceinte? 2) A-t-elle manqué un rendez-vous? 3) A-t-elle omis de prendre trois pilules ou plus durant le mois? 4) L'absence de fluorescence urinaire. Les résultats de l'expérience révèlent que l'intervention par les pairs a contribué à favoriser l'acquiescement des adolescentes à prendre la pilule comme moyen de contraception. Cette étude permet ainsi d'établir l'influence des pairs sur l'adaptation des comportements attendus.

2.5 L'intervention par les pairs et la prévention du SIDA auprès des jeunes de la rue

La recension des écrits confirme le fait qu'il existe très peu de précédents quant à l'utilisation du modèle d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue et comme moyen de prévention du SIDA. Comme nous l'avons déjà mentionné, une seule étude traite de l'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue dans le but de prévenir le SIDA.

Dans le programme de San Diego (Podschun, 1993), les pairs aidants reçoivent une formation diversifiée les préparant au travail de rue. L'intervention par les pairs est intégrée à trois programmes fournissant des services aux jeunes de la rue tels un gîte, des vêtements et de la nourriture. Chacun des jeunes pairs aidants est jumelé avec un intervenant de rue de ces programmes. Ces programmes comportent tous un volet bien établi de «*street outreach*» ciblant les lieux de regroupement des jeunes de la rue. Ces ressources apportent donc une certaine stabilité aux jeunes pairs aidants et se révèlent un lieu de prédilection pour renforcer leur message.

En plus de véhiculer de l'éducation préventive sur le VIH, le programme de San Diego mise sur le développement d'habiletés et le support aux jeunes. Une autre de ses caractéristiques est son souci de ne pas dédoubler les services existants en intégrant l'éducation préventive et l'entraînement aux habiletés à l'intérieur des activités d'«*outreach*» existantes.

L'intervention de San Diego s'est étalée sur une période d'une année et plus de 1300 heures d'interventions éducatives directes ont été fournies par des pairs aidants. Le projet a bénéficié d'un budget de 60 000 \$.

2.6 L'intervention par les pairs et la prévention du SIDA auprès des UDI

Le rôle actif que peuvent jouer les pairs en vue de réduire les risques de la consommation de drogues et des risques qui y sont associés comme la transmission du VIH suscite beaucoup d'intérêt. Le *Journal of Drug Issues* y consacrait un numéro thématique à l'été 1995. Cinq des sept articles décrivent l'intervention par les pairs auprès des UDI, dont quatre dans un but de prévention du SIDA. Même si ces interventions ne sont pas spécifiques aux jeunes de la rue, nous les considérons comme très intéressantes compte tenu de l'importance de la transmission du VIH chez les jeunes de la rue UDI. Trois articles décrivent une intervention par les pairs qui relève du modèle informel. Trautmann (1995), à partir de quatre projets hollandais, décrit un modèle de *support par les pairs* qu'il distingue de l'éducation par les pairs : la notion de support se réfère à l'aide mutuelle, à l'expérience partagée et à l'égalité du rapport contrairement à la notion d'éducation. Dans ce modèle de *self-help* mis de l'avant en Europe de l'ouest sous le nom de *European Peer Support Project*, les pairs UDI prennent en charge les interventions de prévention du SIDA dans leur milieu, aidés par les professionnels sur le plan de l'organisation et de la formation. Les moyens utilisés sont le travail de rue non structuré et des cours de deux à trois jours pour petits groupes. Le premier permet de rejoindre les UDI et de diffuser le message de prévention dans leur environnement. Ceci est plus facile pour des pairs parce qu'ils

connaissent le milieu, ses rituels, sa culture de même que plusieurs UDI, ce qui permet de contrer la méfiance. Les cours complètent et renforcent le travail de rue et s'adressent à de petits groupes de cinq personnes. Ils s'intéressent, en plus des connaissances, aux changements d'attitudes et de normes sociales. Ils visent également à faire des participants des agents multiplicateurs. L'auteur insiste sur l'avantage des pairs compte tenu de l'importance de la confiance quand il s'agit de questions aussi délicates que les comportements sexuels et la consommation de drogues et sur l'importance des influences sociales. En effet, le pair agent remplit un rôle de modèle (*role modeling*) dans son milieu. Selon Trautmann, chaque communauté d'UDI aurait avantage à s'organiser pour mettre sur pied un tel projet de support par les pairs en vue de prévenir le SIDA. Cependant, avant de mettre en route un tel projet, il souligne l'importance de clarifier quatre choix organisationnels de base : 1) le projet sera pris en charge par une *self-organization* plus ou moins autonome ou sera inséré dans une organisation professionnelle, 2) le paiement d'un salaire ou non aux pairs agents, 3) le recrutement de consommateurs actifs seulement ou également de ceux sur la méthadone ou même d'ex-consommateurs, 4) se concentrer exclusivement sur la prévention du SIDA ou sur des questions plus larges pouvant aller au-delà de la santé.

De leur côté des auteurs américains, Broadhead et al. (1995), comparent l'intervention d'*out-reach* traditionnel réalisée par des salariés à celle réalisée par des pairs, ici des UDI. Ils rappellent la collaboration active des UDI aux projets d'*out-reach* passés et les résultats positifs atteints grâce à leur collaboration : diminution du partage de seringues, augmentation de l'utilisation des condoms, etc. Ceci les amène à proposer d'utiliser le potentiel des UDI dans le cadre d'une approche par les pairs visant à prévenir le SIDA. À partir d'une première évaluation d'un projet utilisant cette approche pour rejoindre et informer les UDI sur huit items de prévention du VIH, les auteurs concluent que l'intervention des pairs a permis de mieux rejoindre et d'informer la population à haut risque d'infection par le VIH et ce, à un coût de beaucoup inférieur. Pour leur part, des auteurs anglais, Power et al. (1995), mettent l'accent sur l'importance du réseau social des UDI et sur l'intérêt de l'utiliser dans l'intervention de prévention du VIH. Leur étude démontre le travail d'éducation fait naturellement par les pairs dans leur milieu de même que leur rôle de promoteurs (*advocacy*) de la santé. Puisque le partage des seringues dans un réseau est basé sur les attentes de réciprocité et de confiance et dépend du réseau social et des groupes d'amis auxquels un individu est lié à un moment donné, ils proposent que les stratégies d'intervention auprès des UDI tiennent compte du milieu local et des réseaux existants et utilisent des figures clés de ces réseaux pour jouer le rôle de défenseurs de la santé (*indigenous advocate*). Enfin, le dernier article, celui de Moore et al. (1995), étudie l'implication des UDI dans un centre d'échanges de seringues de San Francisco. Les auteurs soulignent d'une part le potentiel et la motivation de ces UDI à s'auto-organiser pour prévenir le VIH et d'autre part les effets négatifs et stigmatisants sur eux du contexte social américain qui

rendent très difficiles leurs actions de *self-organization*. En somme, ces quatre articles prônent l'intervention des UDI dans les actions visant la prévention du SIDA auprès de leurs pairs, particulièrement dans une perspective d'auto-organisation (*self-organization*) de la communauté UDI, et font valoir ses avantages en terme d'efficacité et d'approche. Ce faisant, ils questionnent les interventions actuelles et le rôle plus ou moins passif qu'ils font jouer aux individus et aux milieux ciblés.

2.7 Des pistes pour adapter le modèle d'intervention à Montréal

La consultation de la littérature spécialisée aura permis de préciser le modèle d'intervention, d'en établir la pertinence et de dégager certaines indications pour son application aux jeunes de la rue. Il apparaît d'abord que le programme d'aide par les pairs expérimenté par la Clinique des jeunes du CLSC Centre-ville correspond au modèle de type informel : les pairs aidants interviennent dans le milieu naturel et de façon spontanée. Ce modèle d'intervention par les pairs comporte un haut degré de pertinence pour les jeunes de la rue. Nous savons qu'à cette étape de leur développement psychologique, les adolescents se laissent facilement influencer par leurs pairs pour orienter leurs comportements.

Dans le cas particulier des jeunes de la rue, l'intervention par les pairs peut pallier à deux des difficultés que rencontrent les intervenants à faire passer un message de prévention du SIDA aux jeunes de la rue, soit leur méfiance des adultes (parfois à cause d'abus antérieurs) et leur faible niveau d'éducation qui fait que le matériel éducatif conventionnel est peu adapté pour eux. Une troisième difficulté provient du fait qu'ils sont préoccupés par des problèmes d'ordre immédiat et de survie pure et simple (manger, se loger, se droguer), et qu'en conséquence, leur attention se porte davantage sur le présent que sur le futur.

La recension permet de dégager un certain nombre de pistes pour augmenter l'efficacité de l'intervention par les pairs. D'abord l'idée d'associer les pairs aidants à des ressources communautaires. Également, l'idée de mettre l'accent sur l'objectif de changer les comportements non sécuritaires et la norme du milieu elle-même (*safe sex*). Ceci suppose une collaboration plus étroite avec les ressources existantes et une intervention plus intensive. On se rappelle que Rotheram-Borus et al. (1991) précisent qu'au moins dix (10) interventions sont nécessaires avant d'obtenir des résultats au niveau des comportements. Les agents de liaison devraient donc être engagés dans le projet pour une assez longue période (6 mois à un an), ce qui leur permettrait de revoir plusieurs fois les mêmes individus, d'intervenir de diverses façons et d'offrir un certain support en collaboration avec l'intervenant auquel ils seraient associés. Le «*street-based case-management*» et l'intervention auprès de petits groupes de jeunes de la rue représentent d'autres pistes d'action possibles à considérer avec les ressources associées au programme. Des activités ou des expériences s'attaquant à la perception d'invincibilité des jeunes face aux dangers de transmission du VIH, des MTS pourraient être développées par les

agents de liaison. Il est également essentiel que les agents de liaison aient quelqu'un avec qui ils puissent discuter de leurs problèmes personnels et se confier face aux sentiments ressentis lors des interventions (impuissance, peur de la mort, etc.) (Goulart et Madover,1991) et que le programme de formation comprenne un atelier expliquant comment intervenir en situation de crise. Enfin, il serait important d'accorder une attention spéciale à l'intervention auprès des jeunes UDI, de choisir en conséquence des agents de liaison issus de ce milieu et de les jumeler aux intervenants des ressources communautaires appropriées.

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU PROGRAMME

3.1 Les objectifs du programme

Le projet vise à prévenir la transmission du VIH et des autres MTS auprès des jeunes en difficulté du centre-ville de Montréal. À cette fin, il poursuit quatre objectifs spécifiques :

- 1) rejoindre les jeunes de la rue du centre-ville;
- 2) les informer sur les moyens de protection sécuritaires face au VIH et aux autres MTS et sur les services et les ressources socio-sanitaires disponibles;
- 3) changer leurs comportements et la norme du milieu dans le sens de l'adoption de comportements sécuritaires au niveau des relations sexuelles et de l'usage de drogues intra-veineuses;
- 4) faire le pont avec les services et les ressources socio-sanitaires desservant les jeunes en difficulté du centre-ville de Montréal.

3.2 Les organismes participants

La Clinique des jeunes St-Denis du CLSC Centre-ville joue le rôle de promoteur et de responsable du projet. Elle réalise l'intervention en partenariat étroit avec quatre organismes communautaires d'hébergement desservant les jeunes en difficulté du centre-ville : *Le Bon Dieu dans la rue*, (*le Bunker*), *En Marge 12-17*, *Passages*, et le *Refuges des jeunes de Montréal*. Quelques mots sur les cinq partenaires qui réalisent le programme. Depuis une vingtaine d'années, la *Clinique des jeunes St-Denis* offre aux jeunes mineurs de Montréal des services reliés à leur santé sexuelle : contraception, MTS, avortements, et des services psychosociaux. Depuis la progression du SIDA, elle s'intéresse à la prévention du VIH chez les jeunes. *Le Bon Dieu dans la rue* offre aux jeunes de 22 ans et moins du centre-ville des services d'hébergement de courte durée incluant un «*drop-in*», *le Bunker*, et opère une roulotte. *Le Bunker* offre également des services d'accueil, d'évaluation et de référence. *En Marge 12-17* s'adresse aux mineurs en difficulté, le plus souvent en fugue, qu'il rejoint au centre-ville par du travail de rue. L'organisme offre des services d'accueil, d'évaluation, d'hébergement à très court terme et de référence. *Passages* s'adresse aux jeunes filles en difficulté de 14 à 22 ans, souvent fugueuses, qui pratiquent la prostitution au centre-ville ou sont à risque de le faire. L'organisme rejoint également les jeunes filles sur la rue et offre des services d'accueil, d'évaluation, d'hébergement, d'intervention psychosociale et de référence. Le *Refuges des jeunes de Montréal* offre de l'hébergement à court et à moyen terme aux jeunes sans-abri de 18 à 25 ans qui se tiennent au centre-ville de même que des services d'accueil, d'évaluation et de référence. Pour les jeunes de la rue du centre-ville, ces quatre organismes communautaires constituent les principales ressources répondant à leurs besoins de base. Enfin, il importe de souligner la collaboration

active aux activités du projet de plusieurs organismes du milieu, comme le DMP St-Luc, les équipes SIDA, Itinérance et Services courants du CLSC Centre-ville, Cactus, etc.

3.3 Les phases de réalisation du programme

Le programme s'est étendu sur une durée de huit mois, du début avril à la fin novembre 1995, et a compris quatre phases de réalisation : 1) la planification et la coordination, 2) le recrutement, 3) la formation, et 4) l'intervention. Un travail de suivi des jeunes agents de liaison et de bilan des activités s'est déroulé par la suite de décembre 1995 à février 1996. À l'origine, le programme devait s'étendre sur une année mais la subvention accordée ayant été moindre, la durée en fut réduite.

La phase de *planification et de coordination* du projet s'est déroulée sur environ six semaines du début avril à la mi-mai 1995. Elle a débuté suite à l'engagement, par la Clinique des jeunes, de l'organisatrice communautaire qui voit à la réalisation du programme. Elle a donné lieu aux préparatifs et à l'organisation des activités : modalités de concertation entre les partenaires, entente sur les critères de sélection des jeunes et sur la façon de les recruter, préparation des contenus de formation, contact avec des personnes-ressources, entente sur le rôle de chaque organisme partenaire et sur l'encadrement des deux agents de liaison par l'intervenant-parrain, etc. Les rencontres de coordination et de concertation avec les coordonnateurs ou les intervenants-parrains des quatre organismes partenaires ont débuté à cette étape et se sont poursuivies jusqu'à la fin du programme. Au total de six, elles ont permis en plus de préparer les activités, de faire le point de façon régulière et d'assurer la cohésion.

Le *recrutement* et l'engagement de huit jeunes comme agents de liaison ont requis environ trois semaines entre le 15 mai et le 6 juin 1995. Deux rencontres de concertation ont été consacrées à la discussion des critères de sélection et des conditions d'engagement. À partir des résultats de la pré-expérimentation, trois principaux critères ont été mis en application : 1) avoir expérimenté ou connu de près la vie de la rue et avoir un certain recul face à ce mode de vie, 2) si le jeune consomme de la drogue ou de l'alcool, avoir un contrôle sur sa consommation de façon à ne pas consommer avant ou pendant sa participation au projet, 3) être âgé entre 16 et 20 ans. Les conditions d'engagement prévoient la participation des jeunes durant deux périodes de quatre heures par semaine durant 25 semaines, deux semaines d'arrêt en août, le respect des règles d'assiduité, de ponctualité, de non consommation et une contribution de six dollars de l'heure versée par le projet. Ce sont les intervenants des organismes partenaires qui ciblent les jeunes correspondant aux critères susceptibles d'être intéressés et qui en recrutent deux chacun. Toutefois, un partenaire a préféré procéder par affichage de postes suivi d'une sélection. Les huit jeunes choisis ont rencontré ensuite individuellement l'organisatrice communautaire qui a vérifié leur motivation à participer au projet. Par la suite, leur engagement a été officialisé lors d'une brève entrevue avec un comité composé du coordonnateur du CLSC, d'un intervenant-

parrain et de l'organisatrice communautaire. Au terme du processus et suite à une démission de dernière minute, sept jeunes ont commencé le projet, soit quatre filles et trois garçons.

La *formation* s'est déroulée de façon continue et parallèle à l'intervention sur le terrain. Elle a débuté le 6 juin pour se terminer à la fin novembre 1995. À chaque semaine, un bloc de quatre heures a été consacré à un atelier de formation et à des visites de ressources. Au total, 27 ateliers ont été organisés : un tiers a porté directement sur la transmission du VIH, des MTS, le travail de rue et de milieu, la communication et la relation d'aide; un tiers sur les réalités qui touchent les jeunes de la rue telles la consommation de drogues, la sexualité, l'estime de soi, la prévention du suicide, le raccrochage, etc.; le dernier tiers a été consacré aux discussions du groupe, à faire le point sur les activités, aux bilans de mi et de fin de projet et au réajustement des interventions. L'organisatrice communautaire a organisé et animé tous les ateliers. Huit ateliers ont fait appel à des personnes ressources de la Clinique des jeunes et quatre à des intervenants de l'extérieur (surtout ceux portant sur le premier bloc de thèmes). Dans le cadre de la formation, les jeunes ont également visité 15 organismes du milieu. Le rapport d'activités du projet (Leblanc, 1996), contient le détail des thèmes et des personnes-ressources des ateliers et la liste des organismes visités.

Tel qu'indiqué plus haut, *l'intervention* a pris place de façon simultanée avec la formation. Elle a compris deux types d'activités : le travail de rue ou de milieu supervisé par un intervenant-parrain et un «événement spécial». Le travail de rue ou de milieu avec l'intervenant-parrain est divisé en trois étapes successives de trois semaines chacune à raison de quatre heures par semaine : 1) l'«observation», pendant laquelle les deux jeunes accompagnent leur intervenant-parrain et observent ses façons d'entrer en contact avec les jeunes et prennent du recul face à la rue, 2) l'«expérimentation», où les jeunes mettent en pratique de façon supervisée leurs compétences auprès de leurs pairs, et 3) l'«intervention personnalisée», où les jeunes utilisent leurs forces particulières et leurs habiletés à transmettre le message de prévention des VIH et des MTS. Dans le cas d'un des quatre partenaires, Le Bon Dieu dans la rue, l'intervention s'est effectuée plutôt à l'intérieur du *drop-in* de l'organisme (le *Bunker*) tandis que dans un autre, le *Refuge des Jeunes*, le travail de rue a été remplacé à la mi-projet par du travail à l'intérieur de la ressource. De plus, après chacune des trois étapes, les jeunes expérimentent le travail de rue durant une période de travail (quatre heures), supervisée par l'organisatrice communautaire.

Les agents de liaison ont également organisé, avec le support des intervenants de leur ressource, un «événement spécial» visant à promouvoir le message de prévention du VIH et des MTS auprès d'un plus grand nombre de jeunes en difficulté du centre-ville. Le premier a été un «souper- sexe», organisé dans les locaux *d'En Marge* 12-17, le 26 juillet, avec la participation de deux personnes-ressources du CLSC du Centre-ville : une infirmière de l'équipe SIDA et une sexologue. Il a permis de discuter avec 35 jeunes du centre-ville de questions de sexualité

préalablement soumises par eux de façon anonyme. Le 17 août, un événement musical accompagné d'une épluchette de blé d'inde a été organisé dans la cour de Passages et a rejoint 70 jeunes du centre-ville. La chanson- thème, intitulée «Révolution», fut composée et interprétée par les deux agentes de liaison et portait sur la communication, la violence et la destruction de soi faute de se protéger du SIDA et des MTS. Pour sa part, l'agent de liaison du *Refuge des jeunes* a organisé le 28 septembre une «chasse aux trésors-condoms» axée sur la connaissance des moyens de protection, laquelle a rejoint 35 utilisateurs de la ressource. Enfin le 2 novembre, les agents de liaison du *Bunker* ont animé une «soirée de casino» regroupant 35 jeunes, durant laquelle les gains étaient doublés si les participants répondaient correctement aux questions du croupier concernant la prévention du VIH et des MTS; les gains étaient par la suite échangeables contre des moyens de protection.

Ces étapes d'intervention et de formation se sont terminées par une fête de clôture organisée par les agents de liaison, laquelle a rassemblé tous les collaborateurs. À cette occasion, les responsables de la Clinique des jeunes ont souligné l'excellent travail et la persévérance des six jeunes qui ont terminé le projet et leur ont remis un diplôme attestant de leur réussite.

Une phase de *suivi des jeunes et de bilan* s'ajoute à ces quatre phases du programme. Celle-ci s'est étendue de décembre 1995 à février 1996. Elle a permis d'une part à l'organisatrice communautaire d'offrir aux six jeunes un support dans leurs démarches suite à la fin du programme : aide à la préparation d'un curriculum vitae, lettres de référence, support au retour aux études, etc. et d'autre part, de faire le bilan et de rédiger le rapport des activités du programme.

3.4 L'encadrement du programme

Le programme est sous la responsabilité opérationnelle de la chef d'équipe de la *Clinique des jeunes St-Denis* du CLSC Centre-ville et sous la responsabilité administrative du coordonnateur des Programmes spécifiques du CLSC. Ces derniers ont engagé l'organisatrice communautaire chargée de la réalisation du programme, dont le travail a été supervisé par la chef d'équipe de la Clinique des jeunes. Les rencontres de coordination mensuelles avec les coordonnateurs et les intervenants- parrain des quatre partenaires ont aussi joué un rôle important dans l'encadrement du programme et de l'organisatrice communautaire. Enfin, l'équipe de recherche a offert un certain support à la chef d'équipe et à l'organisatrice par le biais de rencontres de coordination régulières.

Les agents de liaison pour leur part étaient encadrés par l'organisatrice communautaire dans toutes les activités du programme sauf durant les périodes d'intervention-terrain où ils étaient supervisés par un intervenant-parrain de la ressource à laquelle ils étaient rattachés. Les agents de liaison rencontraient l'organisatrice à toutes les semaines lors de l'atelier de formation, lequel permettait aussi de faire le point sur les activités du groupe et de les réajuster si nécessaire.

Ils étaient également encadrés par leur intervenant-parrain lors des périodes d'intervention-terrain et partageaient avec lui sur leur intervention et les améliorations à y apporter. La travailleuse sociale de la Clinique des jeunes était à la disposition des jeunes participants qui rencontraient des difficultés personnelles et qui voulaient la consulter, ce qui a été le cas à quelques reprises. Enfin, il était prévu que le coordonnateur des Programmes spécifiques rencontre les jeunes dans les cas de manquement répété à un règlement ou de problème de comportement.

CHAPITRE 4 : L'ÉVALUATION

4.1 Les questions de recherche

Le projet d'évaluation trouve son fondement dans deux questions de recherche directement issues des besoins de l'intervention. La première concerne le processus et s'énonce comme suit : Comment peut-on adapter aux jeunes de la rue le modèle informel d'intervention par les pairs et l'utiliser à des fins de prévention du SIDA?

La seconde question est reliée aux effets de ce type d'intervention et comporte deux volets : De façon spécifique, l'intervention par les pairs permet-elle d'atteindre les résultats attendus par rapport aux objectifs du projet (efficacité)? De façon générale, quels sont les effets de l'intervention par les pairs sur les agents de liaison, les jeunes de la rue et le milieu en général (impact)? Comme ce projet faisait suite à une pré-expérimentation, ces questions comportaient déjà quelques éléments de réponses, issus de ce projet pilote.

4.2 Les résultats de la pré-expérimentation

4.2.1 L'étude du processus

Dans le projet de pré-expérimentation, l'évaluation s'est trouvée fortement intégrée au projet d'intervention, entre autres raisons, faute de moyens financiers spécifiquement dédiés à l'évaluation. Cette démarche d'évaluation a cependant livré des résultats pour ce qui est de la mise en oeuvre du projet pilote et quant à l'utilisation de certains instruments pour son évaluation.

En termes d'intervention, l'évaluation de la pré-expérimentation a débouché sur des recommandations précises concernant le recrutement, la formation et l'intervention dans la rue. Ces recommandations ont pris la forme d'hypothèses à vérifier au cours de l'évaluation.

En ce qui concerne le recrutement :

H1 : L'extension de la limite d'âge au-delà de 18 ans devrait permettre de recruter aussi des garçons comme agents de liaison.

H2 : Le recrutement des agents de liaison via les ressources communautaires et d'autres jeunes de la rue devrait permettre d'atteindre plus facilement le nombre minimal de participants (de six à huit) pour la mise en oeuvre du projet.

En ce qui concerne la formation :

H3 : Une organisation hebdomadaire du travail en trois périodes de trois heures devrait respecter mieux les dispositions et les besoins des jeunes que deux périodes de cinq heures.

H4 : Si on alterne la formation avec le travail de rue, les agents de liaison pourront faire plus de travail de rue et donc plus d'interventions.

En ce qui concerne l'intervention :

H5 : Une période d'intervention dans la rue plus longue va permettre de rejoindre plus de jeunes et donner aux agents de liaison le temps nécessaire pour se faire connaître et apprivoiser les jeunes.

H6 : Sans négliger les activités de reconnaissance dans la rue (*outreach*), le fait qu'une partie de l'intervention se fasse en collaboration étroite avec une ressource communautaire, va offrir un cadre pour la continuité et le renforcement des messages et permettre de pallier aux variations des conditions climatiques et aux fluctuations des clientèles.

La pré-expérimentation a aussi soulevé deux questions auxquelles le projet pilote devait apporter des éléments de réponses. La première concerne le statut de la consommation de drogues. On a remarqué que les plus hauts taux d'absence étaient le fait des deux agentes de liaison consommatrices de drogues injectables. Celles-ci se sentaient moins responsabilisées et plus vulnérables à la consommation, au moment où elles intervenaient dans la rue. La seconde question s'intéresse au déroulement du projet et à la dynamique du groupe, si des garçons avaient pu être recrutés.

4.2.2 L'étude des effets

Si la pré-expérimentation a apporté plusieurs pistes quant au recrutement et à la formation, elle s'est avérée décevante sur le plan de l'intervention elle-même : seulement vingt heures ont pu y être consacrées, lesquelles n'ont permis que deux interventions proprement dites.

Pour ce qui est des effets, le rapport de l'organisatrice communautaire (Leblanc, 1994) constitue la principale source d'informations. Dans son rapport, celle-ci rappelle que compte tenu de la brièveté de l'intervention et de l'absence de données, il est difficile de présumer que le projet a eu une influence sur les comportements des agentes de liaison et encore moins sur leurs pairs. En revanche, il lui apparaît que l'implication dans le projet fut pour les participantes «une expérience positive qui semble avoir stimulé la majorité des filles à adopter un mode de vie moins précaire (p. 15)». Ce qui s'est traduit par des actions concrètes : entrée au CEGEP (1), reprise des études secondaires (1), location d'un appartement (2).

Quant aux participantes elles-mêmes, elles considèrent qu'elles ont acquis des connaissances. Elles expriment aussi un sentiment de réussite et disent s'apprécier mieux. En leurs propres termes, «le projet n'était pas seulement pour aider les autres, mais pour m'aider aussi (journal de bord)».

Quant à la littérature spécialisée, elle révèle qu'il existe encore peu d'évidence à l'effet que l'intervention par les pairs puisse réellement changer les comportements. En fait, le modèle d'intervention par les pairs, en particulier dans sa modalité informelle, et lorsqu'on l'applique à des jeunes de la rue, se prête mal à une procédure expérimentale ou quasi-expérimentale. En revanche, les observations empiriques démontrent que ce type de programmes a des effets

génériques sur les pairs aidants et sur le milieu dans lequel il s'inscrit. Sur la base de ces observations, on a établi une distinction entre deux types de résultats dans l'évaluation des effets du projet pilote.

Le premier type de résultats se réfère directement aux objectifs du projet : rejoindre les jeunes de la rue du centre-ville; les informer sur les moyens de prévention de l'infection au VIH et aux autres MTS et sur les ressources socio-sanitaires du centre-ville; changer les comportements; amener les jeunes à fréquenter davantage les services et les ressources. Ces objectifs peuvent faire l'objet d'une collecte de données systématiques, sans que l'on puisse attribuer les effets éventuels au seul programme. Ce qui est cohérent avec l'approche même de l'intervention d'aide par les pairs, laquelle vise à exposer les jeunes à un message qui les rejoint difficilement ou à renforcer un message déjà présent dans le milieu. L'enjeu est donc d'abord de l'ordre de l'exposition au programme. Le second type de résultats relève des effets non directement ciblés par l'intervention. Il s'agit ici de se donner les moyens de relever les effets bénéfiques ou adverses, a) de la participation au programme chez les agents de liaison, les jeunes de la rue et dans les ressources et b) de la présence même du projet dans le milieu.

4.3 Les objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation sont dérivés de ce qui précède et visent à répondre aux deux questions de recherche. Deux objectifs concernent le processus, deux les effets et une la généralisation du projet pilote :

- 1) Vérifier dans quelle mesure les changements effectués dans le projet, suite à la pré-expérimentation, entraînent les résultats escomptés, soit la vérification des hypothèses 1 à 5.
- 2) Documenter le processus, en particulier dans sa composante d'intervention auprès des pairs, dans la rue et dans les ressources et en portant une attention spéciale aux variables sexe et statut de la consommation.
- 3) Établir dans quelle mesure le projet permet d'atteindre les objectifs pour lesquels il a été mis sur pied.
- 4) Identifier les effets du projet sur les pairs aidants, les jeunes de la rue, les ressources et le milieu en général.
- 5) Faire des recommandations quant à la pertinence d'utiliser ce modèle d'intervention à des fins préventives auprès des jeunes de la rue et quant aux façons de le faire.

CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE

5.1 Les fondements de l'évaluation

La méthodologie de l'évaluation a été développée à partir de deux sources : la première est la littérature spécialisée, soit les évaluations déjà réalisées sur des programmes d'aide par les pairs auprès des jeunes et le Guide d'implantation d'un programme de soutien entre pairs chez les jeunes de 12 à 16 ans (Laurendeau et al., 1992); les résultats de la pré-évaluation qui donnent des indications précises sur la pertinence, la faisabilité et l'utilité des instruments.

5.1.1 Les évaluations antérieures

Les conclusions rapportées plus haut quant à l'évaluation des programmes d'intervention par les pairs sont de trois ordres : 1) très peu de ces programmes ont été évalués de façon rigoureuse, en particulier en ce qui concerne leurs effets; 2) ces programmes mettent un certain temps à se stabiliser et une évaluation de type formatif peut contribuer à leur amélioration, par un apport continu d'informations sur l'implantation et le déroulement; 3) les effets de ces programmes ont surtout été évalués par des questionnaires avant-après sur les connaissances, les attitudes et les comportements.

Dans le projet de San Diego, qui s'apparente le plus à celui de Montréal, les méthodes d'évaluation ont porté principalement sur le processus, «à cause de contraintes budgétaires et du caractère passager de la clientèle (Podschn, 1993, p. 153)». Les méthodes utilisées sont : les focus groups avec les jeunes inscrits au programme pour voir s'il existe des changements dans les normes de groupe; des entrevues de suivi à trois et six mois; le journal d'outreach pour mesurer le nombre, les caractéristiques socio-démographiques et les comportements sexuels sécuritaires des jeunes rejoints par le projet.

Dans le «Guide d'implantation d'un programme de soutien d'aide entre pairs chez les jeunes de 12 à 16 ans», on propose une procédure d'auto-évaluation adaptée aux trois étapes du déroulement de ce type de programmes : avant (perceptions, attitudes, besoins, attentes); pendant (déroulement); après (notoriété et effets) l'intervention. En ce qui concerne le déroulement, les auteurs insistent sur la nécessité de vérifier si le programme s'est déroulé comme prévu (recrutement, participation aux ateliers, effets escomptés, difficultés rencontrées). Un journal de bord, tenu par les participants et par l'animatrice leur apparaît comme l'instrument le plus indiqué pour recueillir l'information sur le déroulement du programme. Ce journal «devient alors en même temps un outil d'apprentissage car il exige des jeunes d'être attentifs à ce qu'ils pensent et à ce qu'ils ressentent (p. 79)», en même temps qu'il «facilite le suivi des jeunes (p. 79)». Il «permet enfin de connaître les réactions des jeunes aux différentes activités du programme et de réajuster le contenu et l'animation des activités au besoin (p. 81)».

Le Guide propose deux démarches après l'intervention : l'une centrée sur la notoriété et l'appréciation globale du programme, l'autre sur les effets. Par notoriété, on entend le rayonnement du programme dans le milieu et l'image qu'il projette auprès des jeunes et des adultes. On propose une grille d'entrevue pour les adultes et une pour les jeunes.

5.1.2 La pré-expérimentation

La pré-expérimentation a permis d'établir la pertinence, la faisabilité et l'utilité de certains outils de cueillette des données. Les outils utilisés ont été les journaux de bord tenus par les agentes de liaison et par l'organisatrice communautaire, un questionnaire de connaissances, d'attitudes et de comportements (développé par Joanne Otis du département de sexologie de l'UQAM), une grille d'intervention, un bilan-évaluation rempli par les agentes de liaison, une entrevue de groupe avec les agentes de liaison et une entrevue individuelle avec l'organisatrice communautaire.

Dans la pré-expérimentation, le journal de bord des agents de liaison a rempli de façon très satisfaisante les trois fonctions énoncées plus haut d'apprentissage, de suivi et de collecte des données. On a même été surpris de la qualité (régularité des entrées, richesse du contenu, tenue générale) des journaux de bord des agentes de liaison. De plus, l'entrevue de groupe a révélé que celles-ci appréciaient le journal de bord, même si elles trouvaient «tannant toujours écrire».

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le questionnaire sur les connaissances, attitudes et comportements a été reçu de façon très positive, «c'est l'fun». Parmi les instruments, c'est même celui que les agentes de liaison ont préféré, avec la grille d'intervention. Du point de vue de la recherche, le questionnaire est cependant d'une utilité limitée, puisque le nombre de répondants restera toujours trop petit pour faire une analyse statistique valable. Il importe cependant de le conserver, pour deux raisons. D'abord parce qu'il représente un soutien à l'animation et que les agents de liaison aiment savoir «ce qu'elles savent» et ce «qu'elles ont appris». Ensuite, parce qu'il importe de pouvoir vérifier, au moment où les jeunes vont intervenir sur la rue, que leurs connaissances, attitudes et comportements (virtuels du moins) correspondent aux messages qu'ils et elles doivent diffuser.

La grille d'intervention a été jugée très utile par les agentes de liaison qui ont cependant suggéré d'ajouter une rubrique où elles pourraient écrire leurs sentiments au moment de l'intervention. Le bilan-évaluation complété à la fin du projet a été décrit comme l'instrument le plus difficile à compléter : «Tu sais pas toujours comment le dire, comme des sentiments, c'est toujours difficile à dire, à sortir».

L'entrevue de groupe, réalisée un mois après la fin du projet, a permis de faire un retour sur l'ensemble du projet avec les agentes de liaison, de compléter les informations contenues dans leurs journaux de bord et d'aborder des thèmes non couverts dans les journaux de bord. En

revanche, l'entrevue avec l'organisatrice communautaire a présenté beaucoup de redondance avec son journal de bord et son rapport, étant donné que ces derniers étaient déjà très élaborés.

En résumé, la littérature spécialisée et la pré-expérimentation ont : 1) orienté l'évaluation vers une démarche formative et une étude du processus; 2) confirmé la pertinence et la validité des outils de collecte de données; 3) signalé la nécessité de mieux documenter les effets du programme.

5.2 Procédures et instruments de collecte des données

Le tableau 1 permet de décrire les procédures de collecte de données utilisées pour atteindre chacun des objectifs de l'évaluation. Un certain nombre de ces procédures font partie intégrante du projet lui-même et la collecte de données se trouve ainsi intégrée au déroulement des activités courantes. Les journaux de bord, le questionnaire (avant la formation et après), les grilles d'observation et d'intervention et les bilans-évaluation sont de ce type. En ce qui concerne ces instruments, le rôle de l'assistant de recherche consiste à veiller à ce qu'ils soient remplis au moment opportun. L'observation participante et les entrevues individuelles et de groupe ont été réalisées uniquement à des fins de recherche. On trouvera à l'annexe 1, un exemplaire de tous les instruments de collecte des données.

5.2.1 L'observation participante

Dans l'étude du processus, l'observation est centrale pour documenter le recrutement, la sélection, la formation des participants, l'intervention dans la rue et dans les ressources et les interactions entre les différents partenaires (planification, coordination). Elle apporte aussi des indications sur les effets des modifications apportées au projet, suite à la pré-expérimentation et constitue un moyen privilégié pour identifier les effets de l'intervention. Les deux principaux soutiens à l'observation participante sont la tournée hebdomadaire de l'assistant de recherche et son journal de bord.

L'observation participante est structurée à partir d'une tournée hebdomadaire où l'agent de recherche procède à un certain nombre d'activités et de visites. Ces activités peuvent varier suivant les circonstances et comprendre : une visite dans des ressources, à la Clinique des jeunes et, sur les lieux fréquentés par les jeunes (Square Berri, par exemple). L'organisatrice communautaire a aussi été rencontrée, à chaque semaine, en particulier pour échanger sur les activités de formation, la dynamique du groupe, l'insertion des agents de liaison dans le milieu et leur évolution dans le projet. Enfin l'agent de recherche a participé aux réunions de coordination avec les responsables des organismes communautaires et avec les travailleurs de rue. Il a été présent lors des entrevues d'embauche, des événements spéciaux et de la fête de clôture.

5.2.2 Les journaux de bord

Trois types d'acteurs ont utilisé un journal de bord pour noter leurs observations sur les activités réalisées : l'organisatrice communautaire, les agents de liaison et l'agent de recherche. Au début du projet, les membres de l'équipe de recherche et l'organisatrice communautaire ont reçu une formation d'une demi journée sur la tenue d'un journal de bord.

Pour chacune des activités qu'elle a réalisées dans le cadre du programme soit à chacune des phases (planification, recrutement, formation, intervention), l'organisatrice communautaire a noté : les objectifs poursuivis, la description de l'activité (durée, lieu, outil, temps investi, etc.), les personnes impliquées et la clientèle visée, les résultats obtenus (évaluation, commentaires, suggestions), les changements par rapport à l'activité prévue, le pourquoi et les conséquences, de même que ses réflexions et ses questions.

Les agents de liaison ont noté leurs observations sur leurs activités durant toute leur participation au projet. Lors des activités de formation, ils ont été invités à y inscrire leur appréciation sur la clarté du contenu, leur degré de satisfaction au contenu, aux personnes-ressources et à leur implication personnelle, les aspects plus et moins appréciés et les autres commentaires. Les agents de liaison ont également écrit dans leur journal de bord leurs observations et, leurs impressions, réflexions et questions durant toute la durée de leur participation au projet.

L'agent de recherche a pour sa part utilisé le journal de bord pour noter ses observations directes et ses commentaires personnels durant tout le déroulement du projet.

5.2.3 Les grilles d'observation et d'intervention

Pour noter leurs observations et leurs interventions dans la rue, les agents de liaison avaient à leur dispositions deux grilles. La grille d'observation a été remplie suite aux sorties effectuées avec les travailleurs de rue. Les rubriques couvertes sont les caractéristiques de la ou des personnes rencontrées, le contenu de l'intervention, son issue. L'agent de liaison peut aussi décrire comment le contact s'est déroulé, comment il s'est senti et si la formation reçue a contribué à son intervention.

Sur la grille d'intervention, il est possible de noter pour chaque contact : la date, le lieu, la durée, s'il s'agit d'une première rencontre avec le jeune (ou d'une deuxième ou troisième, etc.), l'âge, le sexe et les caractéristiques principales du jeune, la raison d'intervention, les références faites ou les accompagnements, la réaction du jeune, et les effets observés. Suite à la pré-expérimentation et à la demande des agents de liaison, un espace a été ajouté pour écrire comment l'agent de liaison se sent au moment de l'intervention. Les grilles d'intervention étaient remplies lors de contacts significatifs avec des jeunes de la rue.

5.2.4 Les bilans-évaluation

À la fin du projet, les agents de liaison ont rempli un bilan-évaluation où ils devaient répondre à dix questions ouvertes concernant l'atteinte de leurs objectifs et les retombées du projet, ce qu'ils ont aimé le plus ou le moins, la qualité de leur implication, leurs suggestions.

5.2.5 Les entrevues de groupe

Une entrevue de groupe avec les agents de liaison s'est tenue à la fin du projet et un autre

quatre mois après la fin du projet. Ces entrevues ont couvert les quatre thèmes suivants : la perception générale de l'expérience, l'impact, les conditions d'opération et les commentaires généraux.

Une entrevue de groupe a été conduite avec les intervenants-parrain auxquels les agents de liaison étaient jumelés. Les thèmes abordés au cours de cette entrevue comprenaient leur évaluation de l'ensemble du projet (ses points positifs et négatifs, leurs questions, leurs remarques), la qualité de leur relation et de leur collaboration avec les agents de liaison (le rôle joué par les agents de liaison était-il adéquat, pertinent?) les difficultés rencontrées compte tenu des différences d'âge, de valeurs et des attitudes des jeunes face aux adultes et aux institutions, les effets notés sur la fréquentation de leur ressource, l'impact du projet sur leur pratique et leur fonctionnement, les questions soulevées par l'accessibilité de leurs services aux jeunes de la rue et la continuité du projet (devrait-il se poursuivre?).

Les coordonnateurs des ressources ont aussi été rencontrés en groupe. L'entrevue a porté sur la perception générale de l'expérience, le partenariat, l'impact, les conditions d'opération et les commentaires généraux.

5.2.6 Les entrevues individuelles

Comme l'organisatrice communautaire constitue le pilier du projet qu'elle mène du début à la fin, un responsable de la recherche et l'assistant ont réalisé avec elle une entrevue en profondeur à la fin du projet. Cette entrevue a été enregistrée et a porté sur l'ensemble des activités et du projet, de façon à confronter les informations recueillies chez d'autres acteurs et par d'autres instruments de cueillette et à compléter les données recueillies dans son journal de bord. Entre autres, l'organisatrice communautaire a été amenée à commenter les données des trois entrevues de groupe, sur les effets du projet sur les agents de liaison et sur l'ensemble des activités des ressources communautaires. L'agent de recherche a préparé cette entrevue après avoir pris connaissance de toutes les données disponibles et après avoir dégagé certaines pistes d'analyse et certaines questions soulevées dans le déroulement du projet d'intervention par les pairs.

L'entrevue avec la responsable du projet et chef d'équipe de la *Clinique des Jeunes* a été effectuée dans la même perspective.

5.2.7 Le questionnaire sur les connaissances, attitudes, comportements (Otis 1993)

Deux questionnaires ont été utilisés en vue d'évaluer les effets de la formation, puis de l'ensemble du projet sur les agents de liaison. Ils ont été administrés deux fois aux agents de liaison, avant et après la formation de façon à s'assurer que les jeunes aient acquis les connaissances et les attitudes pour jouer leur rôle. Le premier questionnaire recueille des

informations exhaustives sur leurs connaissances, leurs attitudes et leurs comportements face au VIH, au SIDA et aux autres MTS et le deuxième sur leurs habiletés à jouer le rôle d'agent de liaison.

Pour le premier aspect, nous avons utilisé, avec son accord, le questionnaire de Joanne Otis (1993) portant sur l'état des connaissances des jeunes face au SIDA et aux autres MTS, sur leurs attitudes générales face à la prévention de la grossesse, des MTS et du SIDA, l'influence des normes sociales, les barrières à l'utilisation du condom, leur perception du risque, leurs sources d'information et leurs comportements de protection. Cet instrument a été utilisé par Otis auprès d'une population similaire de jeunes sans abri, de jeunes toxicomanes, de jeunes décrocheurs, de mineures enceintes et de jeunes délinquants. L'instrument qui comporte 101 questions fermées a fait l'objet de tests et ses qualités métrologiques (fiabilité, validité) ont été jugées suffisantes. Sur le conseil de l'auteure, certaines sections ont été retranchées pour l'adapter à notre besoin de dresser un portrait descriptif de la situation des jeunes ayant suivi la formation. Le deuxième questionnaire, portant sur les habiletés de communication (écoute, empathie, reconnaître le contenu d'un message, etc.) et sur les habiletés et le sentiment de compétence à l'entraide, a été construit à partir de deux schémas semi-structurés proposés par Laurendeau et al. (1992).

5.2.8 Le reportage photographique

L'intervention dans la rue échappe à l'observation directe et le processus ne peut qu'être reconstitué de façon indirecte, à partir des journaux de bord des agents de liaison et des grilles d'intervention. Ces deux instruments rendent cependant une image relativement statique et découpée des interventions. Ils sont aussi limités par la capacité d'écrire des agentes de liaison. Une procédure complémentaire, le reportage photographique, a été mise à l'essai dans le but de repérer les moments forts ou les événements critiques survenus pendant le projet. Pour ce faire, un appareil photo jetable a été fourni à chaque agent de liaison à la fin du projet, avec la mission de photographier (24 prises) les endroits qui lui paraissent les plus significatifs par rapport à son expérience d'agent de liaison. On lui a demandé par la suite de commenter chacune des photos, dans le cadre d'une rencontre qui a été elle aussi enregistrée.

Cette expérience n'a malheureusement pas apporté les effets escomptés. D'après l'entrevue, il semble que les agents de liaison aient davantage photographié ce qui leur plaisait ou ce qui leur tombait sous la main, plutôt que de s'en tenir à la consigne de prendre des clichés significatifs par rapport à leur expérience. Bref, ils ont utilisé l'appareil-photo, comme chacun de nous, pour photographier leur appartement, leurs amis, des lieux familiers. Il est cependant significatif qu'ils aient presque tous photographié l'organisatrice communautaire, les autres agents de liaison et les locaux où se donnait la formation. Enfin, les clichés ont aussi été utilisés

lors de la fête de clôture. Comme la validité de ces données était difficile à établir, le contenu des photos et des entrevues n'a pas fait l'objet d'une analyse.

5.3 L'analyse des données

L'essentiel des données recueillies est de nature qualitative. Les transcriptions verbatim de toutes les entrevues ont été dépouillées suivant une stratégie de réduction progressive. Dans un premier temps, les extraits reliés à chacune des grandes composantes du projet ont été identifiés, résumés et regroupés dans un même dossier. On a ainsi constitué cinq dossiers intitulés respectivement : planification et partenariat; recrutement et encadrement; formation; intervention sur le terrain; autres. À l'intérieur de ce dossier, chaque extrait était identifié par sa source.

Un travail de réduction du même ordre a été fait avec les journaux de bord et chaque extrait a été intégré à son dossier thématique correspondant. Les grilles d'observation et d'intervention, de même que les bilans-évaluation ont été dépouillés suivant leurs rubriques et ce matériel a aussi été joint aux dossiers thématiques (principalement au dossier portant sur l'intervention sur le terrain).

Chacun des dossiers a alors fait l'objet d'une procédure classique d'analyse de contenu. La lecture de chacun des dossiers a d'abord permis d'identifier des catégories et sous-catégories de dépouillement. Ces catégories ont été raffinées par essais successifs et l'ensemble du matériel a été finalement codifié. Le plan du chapitre suivant sur les résultats correspond d'assez près à la grille de codification, pour ce qui est des catégories principales.

Cette façon de procéder, à posteriori, plutôt qu'à partir d'une grille de codification pré-établie, a l'avantage de pouvoir rendre compte de l'ensemble du matériel disponible. Cependant, comme les informations relatives à chaque catégorie n'ont pas été systématiquement recherchées, on doit s'attendre que l'information disponible varie suivant les thèmes abordés. En d'autres termes, un thème peut avoir été abordé par l'ensemble des répondants ou se retrouver dans toutes les sources, alors qu'un autre aura été traité rarement ou par un petit nombre d'informateurs. En conséquence, on observera des degrés variables d'approfondissement des thèmes et sous-thèmes, dans l'exposé des résultats.

Seuls le questionnaire sur les connaissances, attitudes et comportements et les grilles d'observation et d'intervention auraient pu se prêter à des analyses quantitatives. Le petit nombre de répondants au questionnaire et la quantité limitée de grilles n'autorisent pas d'analyses statistiques. On a simplement procédé à la correction du questionnaire de chaque participant, pour comparer les résultats avant et après la formation. Les grilles ont été dépouillées pour préparer un tableau descriptif des interventions sur le terrain.

5.4 Considérations éthiques

Les agents de liaison ont été informés des objectifs de la recherche et de leur contribution à sa réalisation. Au moment de leur engagement, ils ont signé un formulaire de consentement (annexe 2) où ils autorisaient l'équipe de recherche à consulter leur journal de bord et leur bilan-évaluation. Ils s'engagent aussi à remplir un questionnaire de connaissances, à deux reprises et à participer à une entrevue de groupe. Afin de garantir la confidentialité, tous les documents se référant aux agents de liaison ont été utilisés sur un mode dénominalisé. Une telle garantie ne pouvait cependant être donnée à l'organisatrice communautaire, aux autres intervenants impliqués dans le projet et aux ressources partenaires. Étant donné l'exclusivité de leurs fonctions, ces personnes ou ces ressources peuvent être reconnues. De plus, il peut s'avérer utile et nécessaire de les identifier formellement. Ces personnes ont cependant été prévenues du fait que les conditions d'anonymat ne pouvaient leur être assurées.

CHAPITRE 6 : RÉSULTATS

6.1 La planification et le partenariat

6.1.1 La planification

La planification du projet d'intervention a été effectuée par l'organisatrice communautaire qui a travaillé étroitement avec la responsable du projet d'intervention. Dans un premier temps, l'organisatrice communautaire a mis sur pied la programmation des activités pour les quatre phases du projet soit : 1) la planification et la coordination, 2) le recrutement, 3) la formation et 4) l'intervention. Cette planification a été effectuée au CLSC et, par la suite, a été présentée aux coordonnateurs et aux intervenants-parrain. Ces derniers y ont apporté certaines modifications. Lors de la première rencontre du comité de coordination, regroupant la *Clinique des jeunes* (CDJ) et les quatre organismes partenaires, la planification de l'ensemble du projet a été déterminée.

Le bilan que les coordonnateurs font de la planification s'avère très positif. D'une façon unanime, ils ont exprimé, lors de l'entrevue de fin de projet, que le projet dans son ensemble avait été bien préparé et que le nombre de réunions leur avait semblé tout à fait approprié et pertinent. Au total, ils ont participé à six rencontres. De plus, ils ont apprécié la place que la responsable du projet d'intervention leur a laissée lors des réunions de coordination et dans le cadre du projet. Les intervenants-parrain se sont peu prononcés sur la planification : leurs seuls commentaires portent sur le fait qu'ils n'ont pas été assez impliqués dans le processus de planification et qu'ils se sont sentis pressés de passer à l'action. Ce point de vue a été exprimé par la majorité des intervenants-parrain. En ce qui a trait à la planification du projet, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet partagent le même avis : elles sont assez satisfaites de la préparation et de la réalisation. En effet, elles ont réalisé l'ensemble des activités prévues aux quatre phases du projet, mais il y a eu des ajustements en cours de route. Toutefois, elles sont moins satisfaites de la participation et de l'implication des partenaires au début du projet. Toute la programmation leur avait été soumise pour chacune des étapes mais ils n'y ont apporté aucun commentaire; à un tel point que la responsable a senti un désintéressement chez certains participants. Toutefois, d'après la responsable du projet, l'implication s'est accentuée à partir du moment où les partenaires ont été dans l'action. En tenant compte de l'implication plus faible des partenaires au début du projet, l'organisatrice communautaire apporte la recommandation suivante :

- impliquer dès le départ les partenaires. Cette modification peut permettre une plus grande participation et implication des partenaires et une économie de temps puisqu'elle a passé beaucoup de temps à préparer la planification.

Pour conclure sur la planification du projet, l'ensemble des participants sont très satisfaits. Ils sont d'avis que la planification a été bien faite et que si l'expérience était à refaire, il

faudrait conserver la même formule avec le même nombre de réunions. Cependant la responsable du projet et l'organisatrice communautaire souhaitent une implication plus grande des partenaires.

6.1.2 Le partenariat

Le partenariat s'est effectué entre cinq organismes, quatre étant des organismes communautaires : *Le Bon Dieu dans la rue* (le *Bunker*), *En Marge 12-17*, *Passages*, le *Refuge des jeunes de Montréal*, et le cinquième un organisme public, la Clinique des jeunes St-Denis du CLSC Centre-ville. Les ententes de collaboration avec les organismes communautaires partenaires ont été effectuées par la responsable du projet d'intervention du CLSC Centre-ville qui a sollicité la participation des quatre organismes communautaires. Le leadership est donc assumé par le CLSC.

À partir des propos mis de l'avant lors des entrevues auprès de la responsable du projet d'intervention, des coordonnateurs des organismes partenaires et de l'organisatrice communautaire, le partenariat a été jugé comme l'un des points forts du projet. Par contre, ni les intervenants-parrain ni les agents de liaison n'ont fait de commentaires sur cette question.

Pour l'ensemble des personnes qui se sont prononcées sur la question, cette forme d'implication a été une expérience intéressante et enrichissante. Cela a permis aux ressources de se connaître davantage, à partir de leur spécificité propre. Le projet d'intervention et de prévention MTS-SIDA auprès des jeunes du centre-ville a d'ailleurs permis aux cinq organismes oeuvrant auprès des jeunes du centre-ville de se retrouver pour la première fois autour d'une même table.

En plus d'avoir identifié le partenariat comme un des points forts du projet, les coordonnateurs ont souligné certains de ses effets inattendus. Les retombées en terme d'effets indirects du projet décrites par les participants concernent surtout les échanges au niveau de la prévention du SIDA et des MTS. En effet, les coordonnateurs ont constaté que la sensibilisation et la prévention des MTS-SIDA n'étaient pas tellement présentes dans leur pratique. Le fait d'avoir parlé de la prévention au sein du projet a mis le sujet à l'ordre du jour. De plus, ces échanges leur ont permis de se questionner en tant qu'organisme sur la prévention et sur les approches que les autres organismes utilisent. Les réunions ont aussi favorisé un questionnement intéressant sur les phénomènes de la toxicomanie et les approches préventives par rapport à la toxicomanie. De ces rencontres, a surgi l'idée de poursuivre cette réflexion avec d'autres organismes communautaires en formant une table de concertation. Cette idée a été concrétisée : quatre rencontres ont eu lieu et d'autres organismes s'y sont joints. Ils ont obtenu par la suite une subvention afin de poursuivre les échanges.

Cette citation, tirée de l'entrevue des coordonnateurs, résume bien ce qui a été dit par l'ensemble des coordonnateurs en ce qui concerne les effets du partenariat :

«Il y a peut-être eu des effets imprévisibles au niveau de l'équipe. Je pense qu'on a réalisé que la sensibilisation, prévention MTS-SIDA n'était pas aussi présente que ça et que, dans la pratique, dans l'approche, ça revenait pas tant que ça. Ça fait que c'est comme si ça a remis le sujet sur la table. De ce point de vue, ça a été intéressant, sauf qu'il faudrait aller plus loin. [...]. C'est un effet qu'on n'avait pas prévu et qui est intéressant, qui est positif. Parce que justement, si on parle d'approche globale, ça je pense que ça fait partie aussi là de l'intervention. Peut-être que la suite va générer aussi ce même mouvement là et peut-être faire que ça se maintienne aussi, la préoccupation. C'est comme une préoccupation qui est omniprésente mais elle l'est tellement qu'à un moment donné, on n'en parle plus⁴.»

Toutefois, même si le partenariat a été qualifié comme étant un point fort, trois coordonnateurs sur quatre ont trouvé que cette implication leur a demandé beaucoup, en termes de temps, d'énergie et d'investissement. À certains moments, ils ont trouvé lourde l'implication exigée par un projet comme celui là, à travers la participation aux rencontres de coordination et avec les intervenants de leur organisme, la mobilisation dans la ressource lors des événements spéciaux, l'implication de plusieurs autres intervenants, la lecture des documents de base pour le projet. Devant ces faits, les coordonnateurs ont fort bien apprécié que toute la planification et l'organisation pour l'ensemble du projet aient été assurées par le CLSC. Devant leur implication, ils considèrent qu'il y a un manque de reconnaissance du communautaire de la part des politiciens et des administrations gouvernementales. Cette remarque ne s'adresse cependant pas au CLSC.

Les propos mis de l'avant par l'organisatrice communautaire et la responsable du projet d'intervention vont dans le même sens que ceux émis par les coordonnateurs en ce qui a trait aux effets inattendus du projet. Toutefois, on y retrouve certaines différences. L'organisatrice communautaire n'a pas trouvé toujours facile de travailler en concertation, puisque chacun des organismes a ses propres valeurs et procède différemment. De plus, elle aurait aimé que les organismes s'impliquent davantage. Par contre, elle a fort apprécié le fait que les organismes communautaires se soient impliqués au niveau du recrutement, qui a permis d'avoir un groupe mixte et représentatif du centre-ville. C'est un point très positif. En ce qui concerne le travail avec les intervenants-parrain elle est d'avis qu'ils ont pris le projet au sérieux, mais que celui-ci leur a demandé beaucoup.

La responsable du projet émet certains commentaires sur le leadership assumé par le CLSC. Elle en est assez satisfaite. Elle explique qu'elle a assuré tout l'aspect technique et que son approche était de faire participer le plus possible les groupes. Elle n'avait pas envie de

⁴ Entrevue de fin de projet coordonnateurs.

s'imposer de façon catégorique et elle a accordé le plus d'espace possible aux organismes. Chaque point a été soumis à la discussion pour que les décisions prises correspondent aux besoins du milieu et des organismes : «Moi je me vois en même temps au service des groupes, c'est toujours comme ça que j'ai perçu le CLSC par rapport au projet, au service des groupes⁵». Pour une prochaine fois, elle voit le leadership de la même façon.

6.1.3 Conclusion

Les résultats sur la planification pour les quatre phases du projet révèlent qu'elle a été réalisée tel que prévu par ses concepteurs, mais que des ajustements ont dû être effectués en cours de route. Dans la planification d'un projet basé sur l'action concertée, il aurait été pertinent d'impliquer dès le départ l'ensemble des participants, ce qui aurait pu entraîner une plus grande implication et appropriation du projet par les participants.

⁵ Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

6.2 Le recrutement et l'encadrement

6.2.1 La procédure de recrutement

Deux rencontres de concertation ont eu lieu afin d'organiser l'embauche des agents de liaison. La responsable du projet et l'organisatrice communautaire ont proposé aux coordonnateurs et aux intervenants des organismes communautaires partenaires de cibler chacun deux jeunes, répondant aux critères, qui pourraient être intéressés par le projet. Cette demande leur a été faite puisque les intervenants des organismes partenaires connaissent beaucoup plus les jeunes que le CLSC, puisqu'ils travaillent avec eux. Ce mode de recrutement fut accepté par tous les organismes partenaires lors de la réunion de coordination. Un seul organisme se trouvait dans l'impossibilité de référer deux jeunes puisque sa clientèle est âgée de plus de 20 ans. Toutefois, le processus de recrutement a été retardé de deux semaines, suite à la décision d'un des organismes (*En Marge 12- 17*), d'adopter un autre mode de recrutement, soit par ouverture de candidatures.

En ce qui concerne la procédure de recrutement, l'ensemble des répondants, c'est-à-dire les coordonnateurs, les intervenants-parrain, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet, partagent le même avis : la période de temps allouée au recrutement a été trop courte et la sélection des agents de liaison s'est effectuée trop rapidement.

Quant à la modalité de recrutement, soit l'ouverture de candidature ou le ciblage, elle ne fait pas consensus. Les coordonnateurs et les intervenants-parrain se sont peu prononcés sur cette question, sauf un coordonnateur et un intervenant-parrain qui optent en faveur du ciblage. La responsable du projet d'intervention favorise l'ouverture de candidatures alors que l'organisatrice communautaire privilégie le ciblage. Lorsqu'on compare le taux de démission entre les deux modalités de recrutement, celui-ci est beaucoup plus élevé pour l'ouverture de candidatures. Mais ces démissions ne s'expliquent pas seulement par le mode de recrutement, comme on le verra à la section suivante. Donc, la question du mode de recrutement, soit par ouverture des postes ou par ciblage, demeure ouverte.

6.2.2 L'entrevue d'engagement

Le recrutement a permis d'impliquer huit jeunes dans le projet. Les jeunes ont été contactés par l'organisatrice communautaire. Elle a fait des rencontres individuelles et, par la suite, ces jeunes ont été convoqués à une entrevue d'engagement. L'entrevue d'engagement a eu lieu au CLSC. Le comité d'entrevue était formé d'un des intervenants-parrain, de l'organisatrice communautaire et d'un cadre du CLSC. Il y a eu un roulement des personnes à l'intérieur de ce comité, mais les catégories de participants sont demeurées les mêmes. La seule personne à avoir participé aux trois rencontres est l'organisatrice communautaire. Ces entrevues étaient plutôt une formalité. Une fois que le jeune avait rencontré l'organisatrice communautaire, il était automatiquement sélectionné. Même si certains jeunes ne se sont pas présentés à la rencontre, le

comité leur a accordé une deuxième chance. L'entrevue d'engagement a donc été très souple. Un des objectifs consistait à officialiser ce qui était attendu des jeunes et à clarifier en même temps ce que ces jeunes attendaient du projet. La présence d'un cadre du CLSC était importante, car c'est lui qui devait exposer les conditions et les règles à suivre à l'intérieur du projet

Lors des entrevues d'évaluation du projet, il n'y avait pas de questions spécifiques concernant les entrevues d'engagement. Toutefois, lors des rencontres de travail entre les équipes de recherche et d'intervention, cette question a été discutée. L'agent de recherche du CLSC a constaté la détermination des agents de liaison : «ils voulaient avoir la job» et ils ont fait l'effort de se présenter devant un comité formel et structuré. De plus, tous ont accordé une grande importance à l'argent que le projet apportait.

6.2.3 L'encadrement des agents de liaison

Les entrevues de fin de projet n'ont pas permis de documenter l'encadrement, puisqu'il n'y avait pas de question spécifique sur ce point. Toutefois, les propos tenus par l'organisatrice communautaire et la responsable du projet apportent quelques informations sur l'encadrement. Les journaux de bord des agents de liaison et de l'organisatrice communautaire ainsi que les grilles d'observation et d'intervention permettent de connaître le taux de présence aux ateliers de formation et d'avoir un suivi sur le travail terrain des agents de liaison.

En principe, l'organisatrice communautaire était responsable de la supervision de la formation et du travail sur le terrain. Toutefois, dans la pratique, l'organisatrice communautaire a assumé l'encadrement des agents de liaison au niveau de la formation tandis que les intervenants-parrain ont été responsables du travail terrain.

Au total, les agents de liaison ont participé à 27 ateliers de formation d'une durée de quatre heures par semaine. Le taux de présence se situe aux alentours de 80 % et aucune formation n'a été annulée. En ce qui concerne le travail terrain, les agents de liaison ont effectué douze sorties à raison de quatre heures par semaine. Les règles à suivre à l'intérieur du projet étaient les suivantes : assister aux rencontres hebdomadaires, être ponctuel, être présent de corps et d'esprit et ne pas consommer d'alcool ni de drogue avant les rencontres. En échange de leur implication, une rémunération de 6.00\$/heure était remise aux jeunes (voir les formulaires de consentement en annexe 2).

L'organisatrice communautaire a exprimé, à plusieurs reprises dans son journal de bord, qu'elle a dû faire de la discipline auprès de certains agents de liaison et au début du projet, elle a rencontré des difficultés avec les retards et les absences. Elle est assez satisfaite de l'encadrement fait par les intervenants-parrain. Ils ont respecté les horaires qu'ils s'étaient fixés avec les agents de liaison, même s'il y a eu des modifications en cours de route au niveau des sorties. Toutefois, elle n'a pas aimé la façon de procéder d'une ressource qui a laissé le choix aux agents de liaison des horaires des sorties, de telle sorte qu'ils n'avaient pas un horaire fixe.

En ce qui concerne la préparation des événements spéciaux, l'ensemble des intervenants-parrain a très bien encadré les agents de liaison tout au long de la planification et de l'organisation de l'événement.

6.2.4 Les abandons et le second recrutement

Au tout début du projet, on a assisté à une première démission, puis à deux autres, avant la mi-projet. Suite à ces trois démissions, l'organisatrice communautaire demanda aux agents de liaison de faire un choix, entre demeurer à quatre, ou faire un nouveau recrutement. Les agents de liaison optèrent pour recruter de nouveaux agents de liaison et ont mis eux-mêmes de l'avant certains critères de sélection que les jeunes agents de liaison devraient rencontrer : ténacité, dynamisme, intérêt pour le projet. Ils s'engagèrent eux-mêmes à référer des jeunes. D'un autre côté, le comité de coordination se rencontra de nouveau, prenant le mandat de référer des jeunes. Le recrutement fut ouvert pour une période de deux semaines. Toutefois, un seul organisme a référé un jeune et les quatre autres jeunes rencontrés en entrevue furent référés par des agents de liaison.

Au total, cinq nouvelles entrevues eurent donc lieu. Le mode de fonctionnement a été presque le même que celui décrit dans la section du recrutement, à la seule différence que le comité de recrutement dut choisir trois jeunes parmi cinq candidatures. Le comité se composait d'un intervenant-parrain, de l'organisatrice communautaire, de l'agent de recherche du CLSC, qui assumait le rôle de cadre, et d'un jeune agent de liaison. Deux jeunes garçons ainsi qu'une jeune fille ont été recrutés. Les trois jeunes sélectionnés avaient été référés par les agents de liaison. Ce second recrutement, qui avait surtout été fait à partir des agents de liaison, n'a pas donné les résultats espérés. Sur ces trois jeunes, seule la jeune fille a complété le projet. Sur un total de 11 agents de liaison, six ont donc démissionné en cours du projet.

En ce qui a trait au second recrutement, les coordonnateurs et les intervenants-parrain partagent le même avis : la période de temps a été de nouveau trop courte et ils se sont sentis pressés d'agir. Un des intervenants-parrain n'a pas compris la nécessité de faire un deuxième recrutement. Pour l'organisatrice communautaire, faire un recrutement à partir des agents de liaison, n'est pas une formule à retenir car d'une part, cela n'a pas donné les résultats espérés et, d'autre part, les démissions ont affecté la motivation des agents de liaison. La dynamique du groupe en a été affectée.

L'ensemble des participants se dit d'accord pour faire un deuxième recrutement, pour remplacer les abandons et les démissions, à la condition que ce second recrutement se fasse à l'intérieur du premier mois du projet.

6.2.5 Les critères de sélection

La question des critères de sélection des agents de liaison est l'une des plus préoccupantes que le projet ait rencontrée. Déjà, au cours de la pré-expérimentation, on avait remarqué une participation moindre au plan qualitatif aussi bien que quantitatif de la part des deux agentes de liaison consommatrices de drogues injectables. Cette question est apparue de nouveau lors de la rencontre préparatoire du comité de coordination. À cette question de la consommation, s'est ajoutée celle de la position du jeune par rapport à la rue. Certains intervenants-parrain étaient d'avis que les jeunes ne devaient pas être totalement sortis de la rue, de crainte qu'un effet pervers ne se produise : un jeune qui a réussi à se sortir de la rue, et qui se voit appelé à la fréquenter de nouveau à cause du projet, pourrait retomber dans ce milieu.

Plusieurs divergences sont apparues autour de la table concernant les critères de sélection. Toutefois, les participants sont arrivés à s'entendre et les critères retenus renvoient à ceux de la pré-expérimentation :

«Les jeunes agents de liaison doivent connaître la rue, les valeurs qui y sont véhiculées, les modes de vie privilégiés, les avantages et les inconvénients pour les jeunes de vivre dans la rue. Ceci implique non seulement que les jeunes aient vécu dans la rue ou qu'ils aient connu de près ce milieu, mais aussi qu'ils aient maintenant un certain sens critique face à celle-ci⁶.»

Trois autres critères ont été retenus, les jeunes doivent être âgés de moins de 20 ans, être en démarche de réinsertion et ne pas présenter de dépendance aux drogues.

6.2.5.1 La position du jeune par rapport à la rue

Les résultats obtenus lors des entrevues de fin de projet avec l'ensemble des participants révèlent un consensus sur les critères de sélection, tant au niveau de la position du jeune par rapport à la rue qu'au niveau de la consommation. Les coordonnateurs sont d'avis que les agents de liaison doivent avoir une certaine stabilité - un appartement, un travail quelconque, qu'ils soient aux études qu'ils aient une certaine affirmation et un degré d'autonomie. Le fait que les jeunes aient déjà fréquenté la rue demeure à leurs yeux un point important. Sans cela, un paradoxe peut se produire puisqu'il s'agit de l'intervention par les pairs. Le cas d'une agente de liaison est exemplaire à cet égard. Celle-ci n'avait aucune connaissance du mode de vie des jeunes de la rue et du milieu du centre-ville. Une fois recrutée par un agent de liaison (second recrutement), elle s'est mise à «triper» avec les jeunes qui fréquentaient la ressource où elle avait été assignée. Au départ, elle ne consommait pas de drogues, mais y fut initiée. Ainsi, le fait d'avoir amené cette jeune dans un milieu à risque a eu des effets non voulus. Il faut donc que les jeunes aient fréquenté la rue afin qu'ils aient, entre autres, une certaine reconnaissance par leurs pairs, mais il faut aussi qu'ils aient pris un certain recul.

⁶ J. Leblanc. L'intervention par les pairs dans la rue du centre-ville p. 6.

La responsable du projet d'intervention ajoute que «ça prend des jeunes qui ont un bout de chemin de fait et qui sont prêts à s'engager, qu'on sent avoir un potentiel utile pour le projet plus qu'inversement. De plus, ça prend des jeunes qui ont une certaine capacité d'entrer en relation, un minimum de charisme⁷.»

Les agents de liaison partagent le même point de vue et leurs propos vont dans le même sens que ceux décrits ci-dessus par les coordonnateurs. Ils s'expriment comme suit :

«Il faut prendre des jeunes qui ont une certaine stabilité [...] c'est dur de travailler quand t'es dans la rue t'sais [...] de pas avoir envie de retourner dans ce monde là, de dire que moi je suis sur mes pieds, je suis un agent de liaison, je peux référer à telle place parce que telle place va t'aider parce que telle place ça m'a aidé moi⁸.»

Pour conclure, une des agentes de liaison apporte le commentaire suivant :

«Mais tu checkes quand même là les cinq qui sont restés jusqu'à la fin du projet, c'est du monde qui avaient quand même une certaine stabilité. Pis qui avaient un appartement, je te dis pas tout le temps, tout le temps du cash, mais qui avaient un petit peu de cash, un petit peu de bouffe⁹.»

6.2.5.2 La consommation

La question de la drogue a longuement été discutée par l'ensemble des participants et un consensus se dégage. Le fait que les agents de liaison consomment ne dérange aucun des participants, mais il faut qu'ils aient un contrôle sur leur consommation et qu'ils ne consomment pas de drogues injectables.

Sur la drogue, les agents de liaison ont été très clairs; plusieurs ont dit qu'ils n'ont pas arrêté de consommer parce qu'ils étaient des agents de liaison. Le questionnaire portant sur les attitudes et comportements a permis de savoir quelles drogues les agents de liaison ont déjà consommées. L'ensemble des agents de liaison ont déjà consommé : PCP, hasch, pot, acide, buvard et extasie. Certains avaient déjà consommé des drogues plus fortes comme l'héroïne et la coke et une seule avait déjà pris quelque fois de la drogue par voie intraveineuse.

Le fait de consommer est, pour les agents de liaison, tout à fait normal mais il faut que la personne ait des limites et un certain contrôle sur sa consommation et ne prenne pas des drogues par voie intraveineuse. Ils sont d'accord de recevoir des sanctions qui pourraient aller jusqu'au renvoi si jamais la personne ne respecte pas ses engagements :

«C'est techniquement impossible, tu peux pas être dans la rue, te piquer, prendre de l'acide, pis toute la grosse affaire, pis arriver,

⁷ Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

⁸ Entrevue de fin de projet agents de liaison.

⁹ *Ibid.*

pis aie moi je veux être agent de liaison. Tu peux pas. Il faut que t'aies une base quelque part [...]. Il y en a qui ont lâché parce qu'il fallait

qu'ils aillent en désintoxe, c'est comme c'était pour leur bien mais ça a quand même donné un coup au projet¹⁰.»

L'organisatrice communautaire souligne que si quelqu'un se dit super dépendant, que ça lui prend sa dose à tous les jours, «je suis sûre que je serais pas portée à l'engager¹¹». Pour les intervenants-parrain, la consommation de drogues injectables est carrément incompatibles avec la «notion du travail» :

«Je sais que ça m'intéresserait pas comme travailleuse de rue, j'en fais déjà de l'intervention s'il faut en plus que je fasse travailler du monde qui consomment [...] C'est incompatible avec le travail, je vais toujours être en conflit avec eux-autres¹².»

La question des critères de sélection demeure très importante et les propos mis de l'avant par l'ensemble des participants confirment qu'il faut absolument respecter les critères retenus dans la pré-expérimentation. Rappelons qu'il y a eu au dessus de 50 % des agents de liaison qui ont démissionné en cours de route. Ces démissions ont eu des effets négatifs sur le groupe, comme l'ont exprimé les agents de liaison lors de l'évaluation-bilan de fin de projet. Selon les agents de liaison, ces démissions ont affecté la dynamique du groupe, les ont découragés et certains jeunes ont exprimé un sentiment de frustration. Ces points ont été confirmés par les intervenants du CLSC et les intervenants-parrain. Donc, il est possible d'espérer un taux moins élevé des démissions si les critères sont respectés, à savoir :

- avoir connu la rue, mais ne plus y être et avoir développé un sens critique face à ce mode de vie;
- avoir un contrôle sur sa consommation de drogues, et ne pas consommer de drogues injectables;
- avoir une bonne capacité de s'exprimer, du leadership, du charisme et une stabilité au niveau des conditions de vie;
- avoir un intérêt pour la prévention du VIH et des MTS et pour suivre les formations (ce critère est ressorti lors de la première réunion de concertation du projet 96-97).

6.2.6 Le profil des agents de liaison

Les données recueillies pendant la période d'observation faite par l'agent de recherche auprès des intervenants-parrain, de certains coordonnateurs et de l'organisatrice communautaire permettent d'en savoir un peu plus sur les caractéristiques personnelles des agents de liaison. Il

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

¹² Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

faut néanmoins prendre en considération que la plupart des informations demeurent confidentielles, ce qui explique les inégalités des informations recueillies. De plus, il a été plus difficile de recueillir des informations sur les jeunes qui ont démissionné au début du projet et sur ceux qui ont été recrutés au deuxième recrutement. Ceci s'explique par leur courte présence.

Le recrutement a permis d'impliquer 11 jeunes dans le projet. Il s'agit donc de six garçons dont un est âgé de 17 ans, deux de 18 ans et trois de 19 ans, et de cinq filles dont deux âgées de 17 ans, deux de 18 ans et une de 20 ans. Sur ces 11 jeunes, six ont démissionné et on a obtenu des informations sur huit de ces jeunes.

6.2.6.1 Les agents de liaison qui ont complété le projet

Jeune gars de 19 ans

Ce jeune a fréquenté la ressource qui l'a référé et a déjà utilisé l'ensemble de ses services, mais tel n'est plus le cas aujourd'hui. Le coordonnateur nous dit que ce jeune repris sa vie en main et que le projet y est pour quelque chose. Au début du projet, il vivait au Refuge *des jeunes* et présentement, il vit de l'aide sociale dans un appartement supervisé. Il a entrepris pendant le projet des cours du soir pour finir son secondaire, mais il a arrêté en cours de route. Sur le terrain, il ne s'entendait pas bien avec l'autre agent de liaison avec qui il était jumelé.

Jeune gars de 19 ans

Ce jeune a fréquenté la ressource qui l'a référé et a utilisé tous les services offerts. Au début du projet, il suivait une formation dans une entreprise de réinsertion; il a arrêté en cours de route. Il partage actuellement un appartement et vit de l'aide sociale.

Jeune fille de 18 ans

Cette jeune a été référée par l'organisme qui la parraine. Elle était très connue de cet organisme puisqu'elle l'a fréquenté et a utilisé l'ensemble des services pendant près de 18 mois. Au début du projet, elle était en train de finir son secondaire 5 et elle a commencé ses cours au Cégep en septembre. Elle partage un appartement.

Jeune fille de 18 ans

Elle a été référée par une des agentes de liaison qui a participé au pré-projet l'an dernier. Elle a complété sa première année de Cégep et vit chez ses parents.

Jeune fille de 17 ans

Cette jeune fille a été référée par un des agents de liaison. Elle fait partie de la deuxième sélection. Elle a connu les centres d'accueil et vit en appartement supervisé. Le milieu du centre-ville et la problématique des jeunes de la rue lui étaient inconnus.

6.2.6.2 Les agents démissionnaires

Jeune gars de 17 ans

Selon l'organisatrice communautaire, ce jeune avait énormément de difficultés à fonctionner dans le groupe et dans une structure encadrée. Il a fini par démissionner puisque le moment n'était pas bon pour lui de s'impliquer dans le projet : cela représentait trop d'encadrement et ne correspondait pas à ce qu'il désirait vivre durant l'été. Il fréquente les organismes du centre-ville depuis près d'un an (avant, pendant et après le projet) et il demeure en appartement avec un autre jeune du projet. Il a passé une bonne partie de l'été dans le parc Berri et il fréquente régulièrement les organismes communautaires situés dans le centre-ville. Ce jeune n'a pas été référé par un intervenant. Il avait entendu parlé du projet et a démontré son intérêt à y participer à l'organisatrice communautaire.

Jeune gars de 19 ans

D'après l'organisatrice communautaire, ce jeune vivait plusieurs événements dans sa vie. Elle croit aussi qu'il a subi l'influence du jeune dont il a été question ci-dessus, avec qui il demeure. Selon une intervenante de l'organisme parrain, lorsqu'il a démissionné, ce jeune était dépressif et en avait assez de «végéter» dans le parc Berri. De plus, il avait de la difficulté à travailler avec l'agente de liaison à qui il était jumelé. Il a passé une grosse partie de l'été dans le parc Berri et il fréquente régulièrement les organismes communautaires situés dans le centre-ville. Il vit de l'aide sociale. Ce jeune a été recruté par l'organisme qui a fait la sélection par ouverture de candidature.

Jeune fille de 20 ans

Selon l'organisatrice communautaire, cette jeune fille consomme des drogues par voie intraveineuse et n'aimait pas aller faire son travail dans la rue puisqu'elle est perçue par ses pairs comme étant une «*junkie*». Ce fait a été confirmé par les intervenants de la ressource parrain. Elle demeure en appartement et vit de l'aide sociale. Elle a passé une bonne partie de l'été au parc Berri et fréquente les organismes du centre-ville. Elle a été recrutée par l'organisme qui a fait la sélection par ouverture de candidature.

6.2.7 Le jumelage avec un intervenant-parrain

Les agents de liaison étaient jumelés deux par deux et associés à un intervenant-parrain d'une des quatre ressources partenaires qui les avaient référés. Il y a eu une seule exception; l'agent référé par le Bunker a été jumelé au *Refuge* puisque cet organisme n'avait pu cibler des jeunes, étant donné l'âge de sa clientèle. C'est la responsable du projet d'intervention et l'organisatrice communautaire qui ont décidé du jumelage. D'après la responsable du projet, un des critères de base qu'elles ont retenus pour le jumelage est le fait que les intervenants-parrain devaient se sentir à l'aise avec le jeune autant au niveau personnel qu'en fonction du mandat de l'organisme. L'avis des intervenants a donc été central dans le jumelage. Il y a eu une travailleuse de rue qui avait certaines réserves face à une agente; celle-ci n'a pas été jumelée. C'est de cette façon que le premier jumelage s'est fait. En ce qui concerne le deuxième jumelage,

il s'est effectué en fonction des places vides qu'il fallait combler. Avant la rencontre de jumelage entre les intervenants-parrain et les agents de liaison, il y a eu une rencontre préparatoire entre l'organisatrice communautaire et les intervenants-parrain.

Les commentaires de la coordonnatrice de Passages sont très positifs. Elle emploie le terme «magique» pour désigner la bonne entente entre les agentes de liaison et les intervenants-parrain. Pour *En Marge 12-17*, il y a eu deux intervenants attachés aux agents de liaison : un travailleur de rue et une intervenante à l'intérieur de la ressource pour permettre un relais. Le cas du *Refuge des jeunes* est un peu particulier. Cet organisme ne fait pas de travail de rue. C'est un travailleur de rue du D.M.P. de l'hôpital Saint-Luc, attaché au *Refuge des jeunes*, qui a encadré le travail de rue et a fait le suivi avec l'agent de liaison durant la première partie du projet. Pour l'intervenante-parrain du *Refuge* qui a pris sa relève, ce jumelage n'a pas été une réussite : «cette expérimentation n'est pas à refaire et pour une prochaine fois, ça va être quelqu'un de la ressource qui va prendre en main l'agent de liaison¹³». Le *Bunker* n'a rencontré aucun problème et l'expérience a mieux fonctionné avec l'agent de liaison qui a fait tout le projet.

L'évaluation bilan faite par les agents de liaison permet de dégager les informations suivantes : quatre agents de liaison sur cinq ont répondu que la présence de l'intervenant-parrain leur permis de mieux réussir leur travail et ils sont satisfaits du jumelage. Les agents de liaison du *Bunker* ont répondu «qu'ils n'auraient pas réussi sans la présence de l'intervenante» : ça leur a permis de se sentir à l'aise dans la ressource. Une des agentes de Passages a exprimé qu'elle a connu plusieurs travailleuses de rue mais qu'au début, elle ne voulait rien savoir d'elles. Peu à peu, elle a appris à les apprécier. L'autre agente exprime que le jumelage s'est très bien passé puisqu'elle a été jumelée avec son ancienne intervenante et qu'elle était à l'aise de travailler avec elle. La seule réponse négative provient de l'agent du *Refuge*; il exprime qu'il n'a pas eu de support de la part de son intervenante qui a pris la relève du travailleur de rue du D.M.P. durant la deuxième partie du projet. La plupart du temps «il dit qu'il a fait de l'écoute». Ce jeune apporte la recommandation suivante : «il ne faudrait pas changer d'intervenant en cours de route, il faut avoir un intervenant fixe». Il a le sentiment que le fait de ne pas avoir eu un intervenant fixe l'a pénalisé.

De leur côté deux intervenants-parrain sur quatre sont assez satisfaits du jumelage. Les commentaires soulevés sont les suivants : le jumelage s'est bien fait et ils n'ont pas rencontré de problèmes avec les agents de liaison. Ils ont aimé travailler avec les jeunes, même s'il y a eu certains ajustements mineurs. Par contre, l'intervenante-parrain du *Bunker* a trouvé qu'il y avait une tension entre les deux agents de liaison au début du projet et cela a créé un malaise. Ce même phénomène s'est aussi produit entre les deux agents de liaison d'*En Marge*. Le travailleur de rue du D.M.P. de l'hôpital St-Luc a décidé de ne plus amener le jeune dans la rue lorsqu'il a

¹³ Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

réalisé que le milieu dans lequel il travaille, en l'occurrence le quartier gai, était trop dangereux pour l'agent de liaison. À partir de ce moment, l'agent de liaison fut jumelé à une intervenante du Refuge. Le travailleur de rue d'*En Marge* n'a fait que quelques sorties avec les agents de liaison puisque ces derniers ont démissionné. Cependant, pendant les sorties qu'ils ont effectuées, il a trouvé l'expérience correcte et intéressante.

Selon l'organisatrice communautaire, deux jumelages sur quatre ont mieux fonctionné: ceux de Passages et du *Bunker*. Le jumelage a mieux fonctionné à partir du moment où les ressources se sont retrouvées à travailler avec les jeunes qu'elles avaient elles-mêmes ciblés. Les conclusions qu'elle tire du jumelage, c'est qu'il faut garder ce type d'encadrement, tout en clarifiant certains points avec les intervenants-parrain. Certains d'entre eux ne comprenaient pas bien le rôle des agents de liaison et leur propre rôle face à eux : «il faudrait donc clarifier davantage en quoi consiste le rôle des intervenants-parrain, car ce sont eux qui sont responsables du travail terrain¹⁴.» De plus, il ne faut surtout pas changer d'intervenants en cours de route car cela nuit au jeune. Le travail terrain avec les travailleurs de rue doit être fixe; toujours le même horaire ainsi qu'un plus grand encadrement.

Le suivi des agents de liaison par les intervenants-parrain a été très important autant dans la ressource que dans la rue. Ce sont les intervenants-parrain qui ont guidé les agents de liaison dans le travail terrain. Nous y reviendrons dans la partie portant sur l'intervention.

6.2.8 L'intégration à une ressource

Au départ, un seul organisme avait prévu faire du travail à l'intérieur de la ressource avec les agents de liaison. Cependant, à la suite de plusieurs imprévus, trois organismes sur quatre se sont retrouvés à faire du travail à l'intérieur de la ressource. Les propos recueillis lors des entrevues de fin de projet, les grilles d'observation des agents de liaison, des intervenants-parrain et le bilan de fin de projet des agents de liaison, donnent un aperçu des résultats de l'intégration des agents de liaison à une ressource.

Le Bunker

Le Bunker est le seul organisme qui avait prévu dès le départ que les agents de liaison allaient faire du travail à l'intérieur de la ressource. Trois agents de liaison ont été jumelés successivement à cette ressource. Parmi ces trois jeunes, un seul a démissionné, un a fait tout le projet et deux autres se sont succédé au deuxième poste. *Le Bunker* avait préparé l'intégration des agents de liaison : il avait à leur offrir la période de *drop-in* soit le jour ou le soir et aussi le travail de soir, à la roulotte avec «Pops». Les agents de liaison n'étaient jamais seuls pendant les heures de travail, puisqu'une équipe d'intervenants était présente et l'intervenante parrain pouvait faire une supervision de leur travail. À la fin de chaque rencontre, les agents de liaison faisaient

¹⁴ Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

un retour sur la soirée avec l'intervenante-parrain; ils remplissaient leur grille d'observation et d'intervention. Selon le coordonnateur, l'intégration des agents dans la ressource s'est bien effectuée. L'intervenante-parrain a su leur donner de l'espace et bien les intégrer à leur travail». Les jeunes ont «tripé» et ils ont aimé faire leur travail. Même le jeune qui a démissionné n'avait aucun problème à faire son travail. Au contraire, il avait un grand potentiel. En ce qui concerne leur rôle, les agents de liaison n'ont pas eu de questionnement. Le coordonnateur conclut en disant : «Faut dire qu'on a eu les jeunes qui se prêtaient peut-être à ça¹⁵». Le rôle de l'intervenante-parrain a été très important puisqu'elle les a aidés et guidés dans leur travail. Elle n'a pas rencontré de problèmes avec les agents de liaison. Par contre, elle a dû faire plus attention à l'agente qui s'est jointe à la ressource vers la mi-projet.

Passages

La ressource Passages avait prévu que les agentes de liaison fassent du travail de rue à l'extérieur de la ressource. La coordonnatrice dit que, même si les agentes de liaison ont surtout fait du travail de rue, leur présence a apporté une grande stimulation à l'organisme. Pour les agentes de liaison, le fait de sentir qu'elles jouaient un rôle à l'intérieur de l'organisme et auprès des intervenants les a valorisées beaucoup. Les agentes de liaison ont aussi produit par leur présence certains effets chez les résidentes de la ressource :

«Agent multiplicatrice dans le sens où il y a une reconnaissance qui se vit. Des filles chez nous, des résidentes qui ont manifesté un intérêt, qui ont su faire valoir leur expérience au sein de leur passage. La première chose que l'on sait est que les plus jeunes les regardent et les envient. Ça c'est excellent. Juste ça, c'est le noeud du projet. [...] Donc il y a comme un petit vedettariat là, qui se développe peut-être un peu à Passages, c'était de savoir «Ah, nous autres on aurait aimé ça accompagner la travailleuse de rue, on voulait faire comme les agentes de liaison¹⁶.»

La travailleuse de rue de *Passages* est d'avis que pour un prochain projet, il faudrait qu'il y ait une grande partie du travail qui se fasse à l'intérieur de la maison parce que le cadre s'y prête mieux. Surtout que cette expérience lui a permis de constater que le travail de rue, pour les agentes de liaison, est flou, n'est pas assez concret et que les agentes n'ont pas un sentiment de réussite, faute de résultats immédiats.

«Donc, ce qui pourrait être le «fun» avec les jeunes pour qu'ils aient un sentiment de réussite, c'est qu'on fasse quelque chose dans la ressource, sans enlever la rue complètement. Le travailleur ne

¹⁵ Entrevue de fin de projet coordonnateurs.

¹⁶ *Ibid.*

sait pas trop quoi offrir parce que la rue c'est ça aussi : un soir il y a pas du monde et le soir d'après c'est l'enfer¹⁷.»

Les deux agentes de liaison partagent ce point de vue : elles ont dit, lors de l'entrevue, qu'elles auraient aimé faire du travail à l'intérieur de la ressource. Elles trouvent que c'est plus chaleureux et elles proposent de combiner le temps de travail : une partie dans la rue et l'autre dans la ressource.

Le Refuge des jeunes et En Marge 12-17

Au départ, ces deux ressources avaient prévu faire du travail de rue et un peu de travail à l'intérieur de la ressource. Mais comme le travail de rue n'a pas fonctionné pour diverses raisons spécifiques à chacune des ressources, les agents de liaison ont été rapatriés dans la ressource et c'est une intervenante de l'organisme qui a pris le relais. D'après la coordonnatrice et l'intervenante-parrain du *Refuge*, l'expérience «a été assez difficile, ce n'était pas évident¹⁸». Les problèmes rencontrés s'expliquent davantage par le fait que l'on n'avait pas prévu que l'agent de liaison se retrouve à l'intérieur de la ressource ce qui a produit une période de déstabilisation : on n'avait pas grand-chose à lui offrir car il n'y a rien de structuré dans la ressource. «Les intervenants avaient à lui offrir les usagers qui viennent dans cet espace et la table de billard¹⁹.»

Pour *En Marge*, c'est très similaire; le travailleur de rue dit :

«Qu'il n'a jamais pu intervenir dans la maison et sans l'avoir expérimenté, je pense que j'avais un peu de misère à imaginer comment ça se pourrait se passer dans la maison dans le contexte puisque nous autres non plus on a pas de «*drop-in*» en tant que tel²⁰.»

De plus, la présence des agents de liaison dans les deux organismes a produit un questionnement au niveau du rôle de l'agent de liaison. Celui-ci n'était pas clair, ce qui a engendré une confusion chez l'agent de liaison : s'agissait-il d'un stagiaire, d'un bénévole? En ce qui concerne l'adaptation des jeunes à la ressource, la coordonnatrice et l'intervenante-parrain n'ont pas rencontré de problème avec l'agent de liaison du *Refuge*. Au contraire, celui-ci s'est bien adapté et il a aimé faire son travail. Tandis que à *En Marge*, l'expérience avec l'agente a été particulière. Celle-ci consommé des drogues injectables et au lieu de faire son travail, c'est-à-dire expérimenter son intervention, les intervenants ont dû faire de l'intervention avec celle-ci.

L'agent du *Refuge* a fait la période de l'observation dans la rue et par la suite, il a été jumelé à la ressource. Il est aussi d'avis que le contact est plus facile à l'intérieur de la ressource :

¹⁷ Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

¹⁸ Entrevue de fin de projet coordonnateurs intervenants-parrain.

¹⁹ Entrevue de fin de projet coordonnateurs.

²⁰ Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

«C'est comme tout le monde là que j'ai connu au Refuge là, c'est vraiment après qu'ils m'ont vu au Refuge qu'ils sont venus me parler. Mais avant, je les voyais dans la rue pis c'est comme ils le savaient pas, je marchais avec le travailleur de rue, mais ils le savaient pas là. Ils pensaient que ah peut-être que t'sais c'est une jeune qui a ... Pis quand t'es dans la rue, pis ils t'ont vu dans la ressource pis tout ça. Mais là, ils vont être plus aptes à te parler là²¹.»

Les propos mis de l'avant par la coordonnatrice d'*En Marge* résument bien les positions prises par les intervenants-parrain et les coordonnateurs du Refuge et d'*En Marge* :

«Il serait préférable que chacun des organismes définisse ce qui est le mieux chez eux, puis en même temps, c'est de définir aussi le rôle que les jeunes ont dans la ressource pour chacun des organismes parce que le rôle que le jeune avait n'était pas clair il faut donc clarifier dès le départ²².»

En somme, les intervenants des ressources sont d'avis qu'il est possible d'adapter un cadre pour les jeunes à l'intérieur de la ressource. Pour favoriser leur adaptation et pour un prochain projet, on devrait envisager du travail à l'intérieur de la ressource. Cela n'exclut pas quelques visites de sensibilisation dans la rue, mais il faut prévoir quelque chose de concret. La travailleuse de rue de Passages et le travailleur de rue d'*En Marge* partagent cet avis, mais ce dernier apporte la remarque suivante : cela «implique une formation de base quand même pour être dans la ressource²³.»

L'ensemble des agents de liaison sont d'accord pour dire que chacune des ressources est en mesure d'adapter le travail des agents de liaison pour en faire à l'intérieur de la ressource. Ils amènent également l'idée de faire une rotation entre les ressources.

Pour conclure sur l'intégration à une ressource et sur l'ensemble des propos recueillis auprès des agents de liaison, des intervenants-parrains et des coordonnateurs, il faut mentionner qu'il n'y a eu aucun commentaire négatif au niveau personnel. C'est plutôt le contraire qui se dégage. Laissons un des agents de liaison conclure :

«Je n'ai pas donné mon 100 %, mais la plupart du temps, j'étais dedans et j'avais hâte d'en faire. Si ça serait juste de moi j'en ferais sûrement encore pour vraiment être capable de personnaliser mes interventions et de sentir que j'aide vraiment²⁴.»

21 Entrevue de fin de projet agents de liaison.

22 Entrevue de fin de projet coordonnateurs.

23 Entrevue de fin de projet intervenants parrain.

24 Évaluation bilan de fin de projet agents de liaison.

6.2.9 Le rôle de l'organisatrice communautaire

Les entrevues de fin de projet n'ont pas permis de bien documenter le rôle de l'organisatrice communautaire en général. En effet, peu de participants se sont prononcés sur cette question. Seules une coordonnatrice et une travailleuse de rue ont émis certains commentaires. Par contre, l'entrevue auprès de la responsable du projet d'intervention et de l'organisatrice communautaire permettent d'en savoir plus. L'autre source utilisée a été le bilan de fin de projet des agents de liaison. On y retrouve leurs appréciations personnelles, en ce qui concerne le rôle de l'organisatrice communautaire.

La responsable du projet explique que l'organisatrice communautaire était responsable de la formation, de l'aspect terrain et de la supervision. Elle a été l'intervenante centrale dans l'ensemble du projet :

«Avec les agents de liaison, elle a su exercer «une job de boss» qui s'est révélée plus forte cette année et c'est ce qui est important. Elle a bien assumé son rôle; elle n'a pas été confrontante ni menaçante face aux jeunes et elle a su leur laisser de l'espace. Sur l'aspect terrain, l'organisatrice communautaire ne voulait pas s'ingérer dans un espace qui avait été clairement identifié au point de départ comme étant celui des ressources. Mais elle aurait pu faire une supervision plus serrée²⁵.»

Elle formule cette remarque sous forme de recommandation : «cette expérimentation a fait prendre conscience qu'il faut qu'il y ait un accompagnement plus serré²⁶».

L'organisatrice communautaire a travaillé étroitement avec la responsable du projet d'intervention qui la supportait dans son travail et la conseillait, sans l'encadrer. Elle n'a pas sentie que le projet était affilié au CLSC :

«J'ai jamais senti que c'était un projet du CLSC mais de la Clinique des jeunes avec les organismes du centre-ville [...] J'ai jamais senti, je pense, que le CLSC c'était important pour lui ce projet-là pis l'intervention qu'on faisait auprès des jeunes de la rue²⁷.»

De plus, elle n'a pas aimé l'aspect technique qu'elle a dû assumer, en particulier faire les paies à chaque semaine. En principe, d'après elle, ceci ne devrait pas revenir à l'organisatrice communautaire. Plutôt de perdre du temps dans la technique, elle aurait trouvé plus pertinent et profitable que le rôle de l'organisateur communautaire soit à la table de concertation avec les

²⁵ Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

organismes partenaires. Mais elle s'est sentie mal à l'aise de prendre son temps de travail pour assumer ce rôle là.

Une coordonnatrice a trouvé que l'organisatrice communautaire avait de la difficulté à prendre sa place, qu'elle n'avait pas toute la latitude et qu'elle était mal à l'aise. Elle aurait pu en donner plus, mais elle ne savait pas comment. Tandis que le commentaire de la travailleuse de rue va dans un autre sens. Elle avait déjà travaillé dans le cadre de la pré-expérimentation avec l'organisatrice communautaire. Comme elles se connaissaient bien, cela a favorisé la communication et elle considère que le travail avec l'organisatrice communautaire s'est effectué avec une grande collaboration entre les deux.

Les agents de liaison émettent leurs appréciations personnelles en ce qui concerne le rôle de l'organisatrice communautaire. Ils ont qualifié d'excellent son travail tout au long du projet : souriante, patiente, simple, à l'écoute, très enthousiaste, encourageante. Le soutien de l'organisatrice communautaire les a aidés à continuer quand ça allait mal. Le seul commentaire un peu négatif : «une grande soeur pour moi, des fois presque une maman (pas trop bon), mais elle a été très forte, patiente et encourageante tout le long du projet²⁸.»

6.2.10 Le rôle des autres intervenants du CLSC

En ce qui concerne le rôle des autres intervenants du CLSC, les informations sont limitées aux échanges que l'agent de recherche a eus avec l'organisatrice communautaire et la responsable du projet d'intervention.

Comme il a été décrit par l'organisatrice communautaire dans la partie précédente, le CLSC en tant qu'institution, n'aurait pas joué un grand rôle dans le cadre du projet, si ce n'est via la Clinique des jeunes. Il y a eu des réunions d'équipe de la Clinique des jeunes auxquelles l'organisatrice communautaire et la responsable du projet d'intervention ont participé, mais ces dernières s'interrogent sur l'implication de cette équipe au sein du projet. Cette question est demeurée sans réponse.

Les personnes du CLSC impliquées directement dans le cadre du projet ont été les quatre personnes ressources qui ont participé aux ateliers de formation, le coordonnateur de Programme qui a exercé le rôle de cadre lors des entrevues d'engagement et a joué un rôle d'autorité lorsque des problèmes de discipline ont été rencontrés avec certains agents de liaison. À quatre occasions, ce cadre a rencontré un des agents de liaison. Enfin, l'organisateur communautaire, support à la recherche au CLSC Centre-ville et co-responsable du projet de recherche a travaillé aussi étroitement avec la responsable du projet et l'organisatrice communautaire depuis le début du projet.

²⁸ Évaluation bilan de fin de projet agents de liaison.

6.2.11 Conclusion

En ce qui concerne le recrutement, rappelons que l'ensemble des participants ont trouvé trop court le temps alloué au recrutement et se sont sentis pressés d'agir. Il faudrait donc y accorder une plus grande importance dans la planification puisque cette étape est primordiale pour le projet.

La préparation du jumelage entre les intervenants-parrain et les agents de liaison a aussi été effectuée trop rapidement. Il aurait été pertinent d'accorder une plus grande importance à la préparation, puisque les intervenants-parrain ont un grand rôle à jouer au niveau du terrain. Enfin, l'organisatrice communautaire, responsable de la formation et de l'intervention sur le terrain, devrait jouer un rôle plus actif au niveau de la coordination de l'intervention sur le terrain.

Le profil des agents de liaison, même s'il est incomplet et inégal, permet de mieux comprendre le taux élevé de démissions, soit six jeunes sur onze. Ces démissions s'expliquent par plusieurs causes personnelles et divers facteurs reliés à leur environnement. Par contre, les démissions des deux gars présentent une similitude : ils n'ont pas de projet de réinsertion et ils n'ont pas pris de recul face au mode de vie dans la rue. Le cas de la jeune consommatrice de drogues injectables porte à croire que ce n'est pas possible d'engager quelqu'un qui consomme de telles drogues (UDI). Aussi, tout comme les deux gars, elle n'avait pas de projet de réinsertion. En ce qui concerne les cinq jeunes qui n'ont pas démissionné, à l'exception d'une, ils ont tous connu de près le mode de vie dans la rue, mais aujourd'hui ils ont pris une distance et ont un projet devant eux. Ces observations tendent à valider les critères de sélection.

Cette question des critères de sélection demeure très importante et les propos mis de l'avant par l'ensemble des participants confirment qu'il faut les respecter rigoureusement pour assurer un taux moins élevé de démissions. De plus, le fait d'engager un jeune n'ayant pas de vécu du mode de vie de la rue peut entraîner des effets non désirés pour cette personne.

6.3 La formation

Le programme de formation que les agents de liaison ont reçu a été développé par l'organisatrice communautaire lors de la pré-expérimentation. Cette même formation fut reprise et modifiée pour le projet, suite à l'évaluation de la pré-expérimentation. Son contenu se présente en deux volets. Le premier porte sur les connaissances, les attitudes et les comportements sécuritaires face au VIH et aux autres MTS. Le deuxième vise le développement des habiletés nécessaires à l'exercice du rôle d'agent de liaison (communication, entraide, diffusion d'information, références). Ce volet comprend une tournée des ressources disponibles.

Les résultats obtenus sur la formation ont été regroupés en quatre parties. La première, présente brièvement les ateliers de formation. On s'attarde principalement aux propos tenus sur le contenu de la formation lors des entrevues réalisées à la fin de projet auprès des agents de

liaison, de l'organisatrice communautaire, de la responsable du projet, des coordonnateurs des ressources et des intervenants-parrain. On accorde une place importante à la correspondance entre la pertinence de la formation reçue et la capacité des agents de liaison de jouer leur rôle. La deuxième partie, présente les résultats du bilan de fin de projet fait par les agents de liaison et la troisième l'évaluation du questionnaire sur les attitudes et comportements au niveau du VIH et des MTS. La quatrième partie porte sur les visites de ressources.

6.3.1 Les ateliers de formation

Au total, les agents de liaison ont participé à 27 ateliers de formation²⁹ d'une durée de quatre heures par semaine. Le taux de présence aux ateliers se situe aux alentours de 80 % et aucune formation n'a été annulée. L'organisatrice communautaire a présenté et animé l'ensemble de ces ateliers, avec la participation d'une personne ressource pour douze d'entre eux. Le contenu des ateliers a été repartitionné en neuf thèmes : six ateliers ont porté sur le VIH, les MTS et la sexualité, trois sur la communication et l'écoute active, cinq sur le travail de rue, un sur les drogues, un sur la dynamique de groupe, deux ateliers sur la prévention du suicide, deux ateliers sur le raccrochage social et deux sur l'estime de soi. Enfin, trois ateliers ont été consacrés à la préparation de la fête de clôture et un dernier à la création d'un mini-bottin de ressources par les agents de liaison. Un atelier a permis aux participants d'assister à l'assemblée d'information annuelle du CLSC Centre-ville.

6.3.1.1 Appréciation générale

Les propos mis de l'avant lors des entrevues de fin projet par les agents de liaison, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet révèlent que, d'une façon globale, ils sont assez satisfaits de la formation. Chacun des participants précise sa position par des commentaires personnels.

Les agents de liaison ont exprimé, d'une façon générale, qu'ils ont adoré la formation et qu'ils en sont très satisfaits. Les commentaires qu'ils émettent sont très révélateurs : «J'en ai mangé de la formation», «il n'y a rien de plus le fun que d'apprendre dans le fond», «être informé c'est le fun, t'sais comme se bourrer le cerveau là d'affaires là c'est le fun³⁰». De plus, les agents de liaison n'ont pas trouvé difficile le fait d'être assis et de prendre des notes. C'est plutôt le contraire qui s'est produit, car ils ont bien pris le temps de remplir leurs journaux de bord. Ces journaux permettent de suivre presque à la trace les formations reçues. Dans leurs notes personnelles, on retrouve ce qu'ils ont retenu et ce qu'ils ont appris, et leurs impressions. Sur ce fait, lors de l'entrevue de fin projet, les agents émettent des commentaires positifs. Par exemple,

²⁹ Pour une liste plus détaillée des ateliers de formation, voir Leblanc 1996.

³⁰ Évaluation bilan de fin de projet agents de liaison.

on peut résumer les propos de quatre agents sur cinq dans les termes suivants : «moi je voulais rien oublier là, j'écrivais pratiquement tout. D'habitude j'aimais pas ça. Mais c'était super intéressant là t'sais». Par contre, une agente a exprimé qu'elle avait un peu de difficulté à écrire sur elle-même.

Les propos mis de l'avant par l'organisatrice communautaire concernant la formation sont assez positifs. Elle a fort apprécié le fait d'avoir alterné les ateliers de formation avec l'expérimentation dans la rue. Pour elle, «c'est une formule gagnante qui a soulevé leur intérêt³¹». En ce qui concerne la dynamique du groupe, l'organisatrice communautaire décrit dans son journal de bord les difficultés rencontrées. Elle explique que les démissions ont eu des effets assez négatifs et qu'elle a rencontré diverses difficultés avec les jeunes qui ont démissionné. De plus, elle a dû exercer de la discipline pour maintenir l'implication des autres agents de liaison, puisque plusieurs d'entre eux ont vécu des périodes difficiles. Même s'ils ont eu des hauts et des bas, elle a su finalement maintenir leur intérêt.

En ce qui concerne les ateliers de formation, l'organisatrice communautaire remet en question le nombre d'ateliers sur l'écoute active et sur les relations de l'aidant naturel. D'après elle, ces formations ont bien préparé les agents de liaison pour faire leur travail. Toutefois, même s'ils ont beaucoup aimé et ont appris beaucoup, elle est d'avis que le nombre d'ateliers sur ces thèmes devrait être réduit. De plus, elle a constaté que les ateliers sur le suicide n'ont pas été appréciés par les agents de liaison. L'un d'entre eux émet le commentaire suivant à ce propos :

«Moi, quand j'ai travaillé dans la rue ou dans une ressource, j'ai pas... comment je peux dire, il n'y a pas de personnes qui sont venues me voir, bon je m'aime pas ou je veux me suicider ou quoi que ce soit t'sais. Ça fait que moi, personnellement, je prenais ça plus personnel là³².»

La responsable du projet elle aussi est assez satisfaite de la formation. D'après elle, les agents ont été intéressés par la formation et ils ont aimé les ateliers portant sur l'estime de soi et sur la réinsertion sociale. Toutefois, elle a trouvé que les agents de liaison étaient excessivement passifs et elle est d'avis qu'il faudrait essayer de les faire participer davantage. De plus, elle a trouvé important, dans le cadre du projet, de présenter des outils positifs pour aller au-delà des problèmes qu'ont les jeunes. Pour elle, «c'est une responsabilité fondamentale de leur apporter une ouverture sur autre chose³³».

Les coordonnateurs et les intervenants-parrain se sont très peu prononcés sur le contenu des ateliers de formation. En fait, un seul coordonnateur et une seule travailleuse de rue ont émis des commentaires, assez limités, sur les ateliers portant sur l'estime de soi : leur appréciation fut

31 Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

32 Entrevue de fin de projet agents de liaison.

33 Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

positive. Les autres coordonnateurs et intervenants-parrain ne se sont pas prononcés sur cette question puisqu'ils n'étaient pas au courant du contenu de la formation. Sur ce fait, la responsable du projet rapporte, lors de l'entrevue de fin projet, que les partenaires ne se sont pas prononcés, sur le contenu de la formation, bien qu'elle leur ait transmis toute l'information à ce propos au début du projet. Elle commente la situation ainsi : « Mais moi, je ne suis pas sûre qu'il y a quelqu'un qui ait lu tout ça et qui se soit vraiment posé la question : qu'est-ce qui manque^{34?} ». Elle conclut en disant que la formation a été la grande oubliée des coordonnateurs et des intervenants-parrain.

6.3.1.2 La formation et l'intervention

Est-ce que la formation a bien préparé les agents de liaison à jouer leur rôle? Les propos obtenus par les participants qui ont répondu à cette question sont assez divergents, mais aussi complémentaires. L'ensemble des agents de liaison ont dit que leur rôle n'avait pas été suffisamment clair. Les intervenants-parrain ainsi que trois coordonnateurs sur quatre sont aussi de cet avis.

Les agents de liaison ont exprimé à l'unanimité que, si durant les ateliers de formation, il avait été question de définir leur rôle, ceci n'avait pas été suffisant pour leur faire comprendre de quoi il s'agissait. De plus, ils sont d'avis que lors des formations, on ne s'est pas suffisamment attardé à expliquer ce qu'il fallait faire. Un des agents de liaison explique qu'à cause de cela, chacun avait sa propre définition de son rôle. Un autre agent apporte le commentaire suivant, quant à la non compréhension de leur rôle, par les jeunes eux-mêmes d'une part et, d'autre part, par le travailleur de rue :

«On est allés dans la rue nous autres, on savait même pas quoi faire, t'sais. On le savait même pas t'sais les deux ou trois... en tout cas, ça nous a pris un bon bout de temps, t'sais un mois à... t'sais en tout cas à vraiment être capable de [...] même «la travailleuse de rue» était même pas certain t'sais de ce qu'on faisait³⁵.»

Toutefois, la situation est différente pour les agents de liaison qui ont fait du travail dans la ressource, au Bunker. Ils ont eu moins de difficulté à saisir leur rôle en comparaison des agents qui ont fait du travail dans la rue. La présence de l'intervenant parrain et le support que celui-ci leur apporta, leur ont permis de mieux cerner leur rôle. Un des agents apporte le commentaire suivant sous forme de recommandation :

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Entrevue de fin de projet agents de liaison.

«Moi, je dirais qu'au début «il s'agirait» de faire comprendre au monde qui veulent faire le projet, de faire comprendre c'est quoi l'agent de liaison³⁶.»

Comme on l'a décrit ci-dessus, l'ensemble des agents de liaison rapportent que la définition de leur rôle n'avait pas été assez claire et que ça leur avait pris un certain temps avant de bien comprendre ce qu'était un agent de liaison et ce qu'il devait faire. Cependant, à la fin du projet, les agents de liaison avaient en général une très bonne compréhension de leur rôle; ils étaient très conscients de ce qu'il fallait faire et de la définition de l'agent de liaison ainsi que de la différence entre l'agent de liaison versus l'aidant naturel. Les citations suivantes illustrent ce fait :

«Je me sentais pas vraiment prêt à 100 % d'être agent de liaison. C'est comme là, je l'ai vécu là, pis c'est comme il y a des choses qu'il fallait que je réalise en moi-même. Comme maintenant si il y aurait un projet là, je me sentirais prêt à être agent de liaison³⁷.»

«tu peux référer quelqu'un pis tu peux y dire telle place va t'aider pis tu peux y dire telle place m'a aidé pis si tu veux vraiment, telle place

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

peut t'aider. Pis moi, je trouve que pour moi là, pas pour vous, je le sais pas, pour moi c'est ça le rôle de l'agent de liaison³⁸.»

Cependant, quelques doutes subsistent :

«Moi, tantôt là, la question de... d'aider des amis pis d'intervenir... ou en tout cas avec des amis pour jouer son rôle d'agent de liaison ou pas avec des amis, ça m'a beaucoup... c'est une question que je me pose parce que je me dis c'est quoi être pair aidant, agent de liaison, c'est tu mieux d'être... il y a... ça peut être juste d'être avec des jeunes de son âge ou ça peut être... c'est tu mieux d'être avec des amis, c'est... c'est quoi la meilleure façon³⁹?»

Lors de l'entrevue de groupe de fin de projet, trois agents sur cinq se sont prononcés sur ce que la formation leur avait apporté. Trois agents ont exprimé que, sur le coup, ils n'arrivaient pas à saisir ce que ces formations pouvaient leur apporter. Mais avec un recul, ils ont réalisé que la formation leur a été utile :

«Pendant que tu travailles, pendant que tu fais le projet, tu t'en rends pas compte, ben en tout cas moi je m'en rendais pas compte de... comment ça a pu m'aider là. Mais après, tu te rends compte que si t'aurais pas eu cette formation-là ben... ton approche aurait été différente pis ça aurait pas été nécessairement bon là. Pis j'aurais senti qu'il m'aurait manqué de quoi, ça c'est certain. Ca fait que c'est essentiel d'avoir ça là, sauf que sur le coup c'est... pendant que tu le fais tu t'en rends compte là. C'est ça⁴⁰.»

Lors de l'entrevue auprès des agents de liaison, quatre mois après la fin du projet, les trois agents de liaison présents ont exprimé à nouveau que leur rôle n'avait pas été clair au départ mais qu'il était très clair à la fin du projet. Toutefois, un des agents apporte une nouvelle piste. D'après lui, le rôle d'agent de liaison ce n'est pas une chose figée. Il faut prendre en considération qu'ils étaient tous très différents les uns des autres et que c'était tout à fait normal que chacun ait mis en pratique son rôle de façon différente. Il conclut en disant qu'un agent de liaison, c'est personnel, et qu'on ne peut pas mettre un terme unique à la définition d'un agent de liaison.

Les intervenants-parrain ont aussi exprimé dans l'entrevue de fin de projet que le rôle des agents de liaison n'était pas clair pour eux non plus et même que, par moment, ils ne savaient pas quoi faire avec les agents avec lesquels ils étaient jumelés.

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*

De leur côté, la responsable du projet et l'organisatrice communautaire présentent davantage certaines lacunes issues de la formation. Les propos tenus par la responsable du projet en ce qui concerne le rôle des agents de liaison ont été très explicites. Elle explique qu'il y a eu des ambiguïtés en cours de route entre la notion d'aidant naturel versus l'agent de liaison et que cela a créé une confusion au niveau du rôle du jeune.

Cette confusion est aussi ressortie de l'entrevue avec l'organisatrice communautaire. À certains moments, elle parle d'agent de liaison et à d'autres moments, d'aidant naturel.

«Moi, ce que je me disais c'est que j'étais plus au niveau réseau naturel où [...] leurs expériences leur permettent d'être plus conscients de ce qu'ils peuvent apporter aux gens autour d'eux, mais qu'ils le mettent en pratique avec des gens qui leur ressemblent par leurs conditions de vie, mais que c'est pas nécessairement des gens qu'ils vont côtoyer tous les jours⁴¹.»

«Nos buts qui sont de propager un message, de transmettre un message de prévention pis tout ça en tant qu'aidants naturels. On s'est beaucoup attardés à l'aidant naturel, ce qui est pas... ce qui est pas mauvais en soi, sauf que nos buts de transmettre le message, il en manque un bout là de formation⁴².»

«Agent de liaison quand je leur répétais ça souvent, regarde liaison entre toutes les ressources pis ta gang de chums, tu vas pouvoir toi les aider t'sais. Mais ça a été... bon, ça, ça a été une grosse discussion⁴³.»

L'organisatrice communautaire rapporte que, pendant les ateliers de formation, ils se sont attardés à quatre reprises à tenter de clarifier le rôle des agents de liaison : lors de l'atelier sur la relation d'aide, lors de la rencontre de jumelage avec les intervenants-parrain, lors d'une discussion avec un travailleur de rue et lors de l'embauche des agents de liaison. Mais «il n'y a pas eu de formation claire pendant trois heures sur le rôle⁴⁴». D'après l'organisatrice communautaire, tout comme pour la responsable du projet, le rôle de l'agent de liaison a été très clair pour les agents qui ont fait du travail à l'intérieur de la ressource «Le Bunker» car l'intervenant parrain les a vraiment aidés à cerner leur rôle. Les agentes de Passages, même si la travailleuse de rue les a aidés à définir leur rôle, ne l'ont pas bien saisi. Pour les agents d'*En Marge* et du Refuge, il est resté très flou.

⁴¹ Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

La responsable du projet identifie d'autres lacunes au niveau de la formation. Elle estime que cette dernière a bien formé les agents de liaison pour faire de l'écoute et de l'accompagnement, mais elle ne les a pas suffisamment bien préparés au travail de rue. D'après elle, tous les agents de liaison ont démontré de bonnes habiletés d'écoute et d'accueil. Elle dit «que ça été quand même la base de notre formation⁴⁵.» À son avis, ce que les agents de liaison devaient faire au niveau terrain était très difficile et la formation ne les a pas suffisamment bien outillés pour aller au devant d'autres jeunes et passer un message de promotion. Pour la responsable du projet, la grande lacune au sein du projet a été tout l'aspect de la «promotion» :

«Il a été faible parce qu'il n'a pas été clair. Il n'a pas été clair dans nos têtes à nous autres, il s'est révélé en cours de route plus clair, plus clairement. Je trouve qu'à cause de ça, ça a créé une grande confusion dans leur rôle et ça a pas fait que l'agent de liaison ait été euh, a été exploité au maximum. Je pense qu'il y a eu de la confusion. Il y en a depuis le début; on en a depuis le début. [...] Ça, ça a été notre nouvelle prise de conscience cette année⁴⁶.»

Elle amène une recommandation pour le prochain projet : «outiller davantage les agents de liaison afin qu'ils puissent passer des messages de prévention et de promotion».

Les propos tenus par l'organisatrice communautaire sur la formation vont dans le même sens que ceux décrits ci-dessus par la responsable du projet. Toutefois, elle rapporte d'autres faits. Elle a constaté, lors des sorties qu'elle a effectuées avec les agents de liaison, qu'ils n'étaient pas bien formés pour propager un message de prévention et pour parler de protection :

«Je repense à «un des agents de liaison» qui avait mis des condoms dans ses poches; pis il allait dans la rue le soir pis il est arrivé face à un couple d'amoureux pis il a fait un show là devant eux autres pour leur donner des condoms, t'sais. Il savait pas comment s'y prendre t'sais pour essayer de peut-être offrir des condoms ou parler de protection et... Pis en même temps je le comprends, c'est comme si on s'est toujours fermé les yeux en disant ils vont savoir comment aborder le monde, leur parler de protection. Alors que c'est pas vrai ça, ils savent pas comment⁴⁷.»

Elle est d'avis qu'il existe une lacune importante à ce niveau dans la formation. Il faudrait donner au moins deux ateliers de formation sur comment parler de protection et de prévention. Elle dit que les agents de liaison ont été engagés pour transmettre un message de prévention mais constate qu'elle n'a pas donné de formation sur le sujet.

45 *Ibid.*

46 Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

47 Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

Enfin, l'organisatrice communautaire est d'avis que la formation n'a pas suffisamment préparé les jeunes pour l'événement spécial et elle constate le même problème dans la transmission du «fameux message». Elle estime qu'il faudrait faire un atelier sur la planification et l'organisation d'un événement spécial. Ce point de vue est partagé par les agents de liaison.

6.3.2 Le bilan des agents de liaison

L'évaluation «bilan fin de projet» comporte une série de questions en lien direct avec la formation, où les agents de liaison émettent des commentaires sur leur appréciation des ateliers, sur la dynamique du groupe et sur les ateliers de formation qui leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances.

Appréciation des ateliers par les agents de liaison

Trois agents de liaison sur cinq ont exprimé que les ateliers sur l'écoute active et la communication ont été les plus appréciés. Ces ateliers leur ont apporté des notions de base nécessaires afin d'établir un contact et de pouvoir bien communiquer entre eux. Un agent a apprécié les ateliers sur le SIDA et a bien aimé la présence des personnes ressources. Un agent a plus aimé l'atelier sur l'estime de soi car il l'a aidé personnellement.

Les ateliers qu'ils ont trouvés les plus adéquats pour le projet et très intéressants sont ceux portant sur le SIDA et les MTS. Ils ont beaucoup appris et les informations véhiculées étaient essentielles pour le projet. Ces nouvelles connaissances leur ont permis de mieux répondre aux questions de leur pairs. Un des agents a préféré les ateliers sur l'écoute active car cette formation lui a apporté des «trucs» pour mieux écouter quelqu'un dans des situations données. Un agent est d'avis que tous les ateliers ont été pertinents puisqu'ils faisaient partie d'un tout.

6.3.2.1 Les apprentissages

Les ateliers qui ont permis aux agents de liaison d'acquérir le plus de connaissances sont ceux sur le SIDA, les MTS et la sexualité. À leur avis, ils n'étaient pas suffisamment informés sur les modes de transmission et le dépistage et ils avaient peu de connaissances sur ces questions. L'acquisition de ces nouvelles connaissances leur a donné le goût d'en parler aux autres. Ce point de vue a été exprimé par quatre des agents de liaison. Un des agents a appris beaucoup sur la sexualité et sur le corps de la femme et les MTS. Deux des agents ont apprécié la rencontre avec l'agent de l'aide sociale et le policier, puisque c'était des milieux inconnus. Enfin, un des agents a préféré les rudiments de base de la relation d'aide.

Les ateliers qui leur ont semblé moins pertinents sont ceux sur le suicide et les moyens de contraception. Deux des agents de liaison n'ont pas aimé l'atelier sur le suicide. Une des agents n'a pas aimé les ateliers sur les moyens de contraception car «elle est écoeurée d'en entendre parler.» Un des agents n'a pas aimé l'atelier sur la ressource Stella. Toutefois, deux des agents

de liaison sont d'avis qu'aucun des ateliers n'a été superflu : «ils nous ont aidé à répondre à certaines questions posées par certains jeunes.»

Les autres thèmes qu'ils auraient aimé aborder sont : la violence verbale et physique, l'inceste, la toxicomanie (effets secondaires des drogues, l'overdose : quoi faire?). Aussi, parler d'amour aurait fait du bien.

Concernant l'appréciation des personnes ressources, cinq agents de liaison ont trouvé très intéressante la présence des personnes ressources, car la formation était plus complète et avait un plus grand impact : «elles expliquaient tout parfaitement et elles ont répondu à nos questions et ça fait plus de diversité.»

Au niveau du bilan qu'ils font des apprentissages, les cinq agents de liaison ont exprimé qu'ils ont appris beaucoup tout au long du projet, qu'ils en sortent enrichis avec de plus grandes connaissances. Ils ont fait des apprentissages concrets, ils ont appris à bien communiquer pour faire de la relation d'aide et de l'écoute, ils ont connu les ressources afin de référer, ils ont appris à s'ouvrir et à prendre conscience de l'impact de leurs actes. Pour un des agents, la formation sur le SIDA a été la plus complète. Un agent exprime qu'il n'a pas eu la chance de mettre en application ce qu'il a appris, mais qu'il retire du projet plusieurs bénéfices personnels :

«Le projet m'a appris tellement de choses au niveau personnel, social et au niveau du marché du travail. [...] Pendant les quatre derniers mois, je n'ai eu qu'une seule absence. Je suis plus sûr de moi, je peux mieux m'aider, alors ça me pousse à vouloir encore plus aider les autres et j'ai un bagage pour le faire (petit, mais assez complet). [...] J'ai appris beaucoup de choses à mettre dans mon livre de vie. Peut-être que j'en ai pas appris assez, mais avec ce projet j'ai fait un méchant bout de chemin⁴⁸.»

6.3.2.2 La prévention MTS-SIDA et la place qu'elle prend dans la vie

Le sujet des MTS-SIDA n'était pas inconnu pour les agents de liaison. Ils avaient été sensibilisés à ces questions dans leur milieu : «J'avais des amis séropositifs, d'autres qui sont morts aujourd'hui. Donc, cela prenait une place importante dans ma vie⁴⁹.»

En réponse à la question «Honnêtement, est-ce que tes valeurs et ton opinion ont changé à ce sujet? Comment? Pourquoi? », trois des agents disent y penser plus et continuer de se protéger. Tandis que pour une des agents, son opinion n' pas changé puisqu'elle se protège déjà. Toutefois, elle réalise «que c'était plus grave que j'ai pensé⁵⁰». Une seule agente exprime des

⁴⁸ Évaluation du bilan de fin de projet par les agents de liaison.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

peurs et même si elle est consciente elle dit : «Je ne peux pas dire que je suis très responsable sur ma vie sexuelle⁵¹.»

En ce qui concerne les comportements, même si le sujet était connu, seulement deux agents sur cinq avaient des relations protégées. «Elle avait une place dans ma vie, j'y pensais, je me protégeais. [...] je me protégeais déjà à cette étape⁵²». Deux des agents n'apportaient aucune importance à la prévention : «Rien, ça me fait de quoi de voir des gens mourir, mais pour moi je m'en foutais. Ce n'était pour jamais m'atteindre, ce que tout le monde dit. [...] Ça ne prenait aucune place, je m'en foutais pas mal⁵³». Le comportement de ceux qui se protégeaient n'a pas changé et ils continuent de le faire. Une des agentes n'utilisait pas le condom, mais aujourd'hui elle est plus consciente de l'importance de se protéger. Il y a eu une seule réponse négative : «non, au contraire, je me laisse plus aller qu'avant. C'est vrai que ça fait sept mois que j'ai le même partenaire, mais je ne prends pas du tout mes responsabilités. Avant je me foutais du SIDA et je me protégeais, maintenant le SIDA m'effraie et je ne touche plus au condom⁵⁴». Un des agents dit avoir développé une certaine crainte, mais il ne dit pas s'il se protège.

6.3.2.3 La dynamique de groupe et la participation

Les agents de liaison ont aussi exprimé leur appréciation sur la dynamique du groupe. Elle s'avère assez positive même si ils ont rencontré diverses difficultés. Ils en décrivent les forces et les faiblesses.

Les forces : au début, ils avaient de la difficulté à s'écouter, mais avec le temps, ils ont fait des progrès. C'est ainsi qu'ils sont arrivés à créer une belle dynamique de groupe et à faire une équipe complète avec ses intérêts et sa vie propre. Il y avait une certaine solidarité, une confiance, une sagesse.

Les faiblesses : Les retards, les absences, les départs.

«En général, c'était un bon travail d'équipe mais comme certains vivaient des choses dans leur vie à des étapes différentes, c'était plus difficile». [...] «assez bonne, mais il a manqué souvent de personnes, mais c'est dû à la fatigue et à la mal nutrition de certains», [...]. «Les deux dernières semaines du projet, j'ai trouvé pour ma part que ce n'était plus pareil comme avant, c'était plus lourd comme ambiance⁵⁵.»

51 Ibid.

52 Ibid.

53 Ibid.

54 Ibid.

55 Ibid.

Malgré les absences, les retards, les divers problèmes personnels qu'ils ont eu et qui ont nui à leur participation, ils sont contents d'eux-mêmes. C'est un sentiment de joie qui surgit :

«Content de ne pas avoir manqué une fois, mais j'ai vécu des hauts et des bas», [...] «je suis fière parce que je l'ai fait jusqu'au bout.»
 [...] : «J'ai donné mon 80 % au premier mois, le deuxième mois 60 à 70 %. Par après, j'ai donné plus que mon 100 %, je le pense vraiment»; [...] «Au début j'étais dedans, mais plus le temps avançait plus j'avais des problèmes dans ma vie, donc ma participation était moins présente⁵⁶.»

6.3.3 Le questionnaire sur les connaissances, les attitudes et les comportements

Un questionnaire en trois parties, visant à vérifier les connaissances, les attitudes et les comportements des agents de liaison face à la prévention des MTS et du SIDA, a été utilisé à deux reprises : au début des ateliers de formation et un mois après la formation initiale. Les réponses obtenues à la première partie portant sur les connaissances, révèlent qu'au départ, les agents de liaison étaient très bien informés sur les MTS et le VIH et savaient comment se protéger. Comme l'indique le tableau 2, le taux le plus bas obtenu lors du premier questionnaire a été de 20/25 et le taux le plus élevé de 24/25. Au deuxième questionnaire, le taux le plus bas a été de 24/25 et le plus élevé de 25/25. Les filles étaient plus informées que les gars. Ces résultats révèlent que les agents de liaison sont en mesure de transmettre des informations pertinentes puisqu'ils sont très bien informés.

Tableau 2

Niveau de connaissances (VIH-SIDA) chez les agents de liaison

| | au début de la formation pointage obtenu | un mois après la formation initiale pointage obtenu |
|-------------------------|---|--|
| agent de liaison | 23/25 | 24/25 |
| agent de liaison | 20/25 | 25/25 |
| agente de liaison | 24/25 | 25/25 |
| agente de liaison 22/25 | 25/25 | |
| agente de liaison 23/25 | 24/25 | |
| agente de liaison | 22/25 | 24/25 |

⁵⁶ Ibid.

La deuxième partie du questionnaire comportait une série des questions sur les normes sociales du milieu d'appartenance, sur les attitudes et sur l'estime de soi. Les résultats obtenus sont paradoxaux, parfois difficiles à interpréter. Pour certains items, on arrive à des résultats inverses à ce qu'on aurait logiquement pu attendre. L'exemple le plus critique se rapporte à la question du port du condom formulée ainsi : si j'avais une blonde, je ne vois pas pourquoi nous utiliserions le condom lorsque nous faisons l'amour, si elle prend déjà la pilule. Au pré-test, les agents de liaison masculins se prononcent plutôt en désaccord avec cet énoncé. Ce qui signifie qu'ils seraient d'avis de porter le condom, même si leur partenaire prend la pilule. Au post-test, ils tendent à affirmer, au contraire qu'ils ne porteraient pas le condom si leur partenaire utilisait la pilule. En ce qui concerne les filles, leurs réponses sont à l'inverse de celles des gars; au pré-test, elles disent qu'elles ne porteraient pas le condom si elles prenaient la pilule. Au post-test, elles se prononcent en faveur du port du condom même si elles utilisent la pilule.

Donc on observe, qu'avant la formation, les gars tendaient à avoir un comportement plus sécuritaire que les filles et on constate un changement d'attitude, dans les deux cas, après la formation. Ce qui est surprenant, c'est qu'après la formation, les gars déclarent une attitude moins sécuritaire qu'avant la formation, alors que les filles semblent avoir pris conscience de la nécessité de porter un condom en tout temps.

Le deuxième questionnaire portait sur les attitudes et les habiletés d'entraide et de communication. Les questions ont été tirées du guide de Laurendeau (1992). Les agents de liaison ont complété les phrases en indiquant comment ils se sentaient dans les situations décrites. Le questionnaire comporte sept items sur les habiletés et sept sur les attitudes. Les résultats obtenus au pré-test indiquent que les jeunes avaient au départ les attitudes et habiletés d'entraide et de communication nécessaires afin d'exercer le rôle d'agent de liaison. Ainsi à une question portant sur les habiletés, ils répondent généralement de la façon suivante :

Quand un jeune que je connais besoin d'aide, je...

- vais vers lui et fais mon possible pour l'aider dans la mesure qu'il veut;
- l'aide dans la mesure que je peux;
- viens à l'aide du mieux que je peux;
- l'aide et le réfère à des ressources s'il en a envie;

– l'aide le plus possible.

Les réponses obtenues au post-test demeurent sensiblement les mêmes, ce qui tend à montrer que les agents de liaison n'ont pas accru leurs habiletés en cours de la formation du premier mois de la formation, mais qu'ils n'ont pas non plus perdu d'intérêt à leur rôle. Ils apportent autant d'attention aux jeunes et tentent de les aider du mieux qu'ils peuvent.

Le questionnaire d'Otis n'a pas permis de conclure s'il y a eu des changements dans le comportement et les attitudes des agents de liaison suite à la formation. Tel que mentionné dans le protocole de recherche, la portée de cet outil est limitée étant donné qu'il a été conçu pour être utilisé dans le cadre d'enquêtes épidémiologiques. Toutefois, son utilisation dans le cadre de ce projet permis de savoir que les agents de liaison étaient au départ, très bien informés sur les MTS et le VIH et sur les moyens de se protéger. Ils avaient de plus une bonne connaissance des ressources oeuvrant auprès des jeunes dans le centre-ville, et manifestaient au départ des attitudes et des habiletés favorables à l'entraide et à la communication. Ces connaissances et ces habiletés étaient encore présentes en fin de projet.

6.3.4 Visite des ressources

Le bilan de fin projet comportait des questions sur la visite des ressources. Ces informations ont été complétées par les notes apparaissant dans les journaux de bord. Ces notes décrivent assez bien les ressources, les services qu'elles offrent, leur mode de fonctionnement et leurs règlements.

Les ressources visitées sont les suivantes : En Marge 12-17, le Bunker, la *Clinique de jeunes Saint-Denis*, le CLSC Centre-ville, le *Refuge des jeunes*, *Spectre de rue inc.*, le *Centre de réadaptation Alternatives*, *Boulot-Vers*, *Stella*, *Virage*, l'Aide sociale.

Les visites jugées les plus pertinentes ont été celles faites à *En Marge*, au Bunker, à Passages, au *Refuge des jeunes*, à *Stella*, à *Alternatives*, à *Spectre*, et à *Virage*. Les moins pertinentes ont été le *Boulot-Vers* et l'agente de l'Aide sociale. Toutefois, deux des agents ont trouvé toutes les ressources intéressantes. De plus, les agents de liaison auraient aimé visiter un centre d'accueil pour les jeunes, une prison, les hôpitaux psychiatriques et *Portage*.

Les agents de liaison ont aimé les ressources et y ont effectué des références. Un agent l'avait même déjà fait avant le projet. De plus, trois agents de liaison ont écrit dans leur journal de bord qu'ils avaient une très bonne connaissance de certaines ressources puisqu'ils les avaient déjà

fréquentées : «Je connaissais déjà le Bunker parce que j'y suis resté et c'est grâce à eux que je ne vis pas dans la rue.»

6.3.5 Conclusion

Les résultats sur la formation en révèlent la pertinence du contenu et du format dans le cadre du projet. Le fait d'avoir alterné les ateliers de formation avec le travail terrain et la visite des ressources a su susciter l'intérêt des agents de liaison. Les agents de liaison ressortent avec un sentiment positif, ils ont apprécié la formation et la jugent utile. Ils disent y avoir beaucoup appris, alors que les résultats du questionnaire révèlent qu'ils avaient une bonne connaissance au départ sur les MTS et le SIDA, ainsi qu'une bonne connaissance de plusieurs ressources du centre-ville. Les résultats révèlent que la formation leur a permis d'acquérir quelques nouvelles connaissances sur les MTS et le SIDA et sur des nouvelles ressources. Pour les questions reliés aux comportements et aux attitudes à prendre face à la protection des MTS et du SIDA, les résultats n'ont pas permis de vérifier d'une façon claire et précise les changements chez les agents de liaison.

En ce qui concerne le contenu des ateliers de formation, on constate des lacunes. Le rôle des agents de liaison n'a pas été suffisamment clair au départ pour plusieurs des participants, de même que le rôle exercé par les intervenants-parrain. De plus, la formation n'a pas suffisamment bien préparé les agents de liaison en ce qui a trait à la promotion du message de prévention et les événements spéciaux. Une autre lacune importante est la non-implication des coordonnateurs et des intervenants-parrain en ce qui concerne le contenu de la formation.

6.4 Le travail sur le terrain

Cette section présente les résultats du travail sur le terrain, soit l'observation, l'intervention et les événements spéciaux. Elle se divise en cinq parties. Dans la première, on s'attarde aux divers propos sur l'intervention en général, tenus lors des entrevues de fin projet par les coordonnateurs, les agents de liaison, les intervenants-parrain, la responsable du projet d'intervention et l'organisatrice communautaire. Les deuxième et troisième parties font place aux résultats sur l'observation et l'intervention obtenus à l'aide des grilles d'observation et d'intervention remplies par les agents de liaison et les intervenants-parrain. Dans la quatrième partie, on présente les résultats concernant les événements spéciaux. Deux sources d'information sont analysées, soit les entrevues de fin de projet et les grilles sur l'événement spécial complétées par les agents de liaison et les intervenants-parrain. Enfin, la dernière partie présente l'évaluation-bilan effectuée par les agents de liaison à la fin du projet.

6.4.1 Propos des participants sur l'intervention en général

L'intervention s'est déroulée en trois phases successives : l'observation, l'expérimentation et la personnalisation de l'intervention. Elle comprenait aussi la préparation par les agents de liaison d'un événement spécial à l'intérieur de chacune des ressources. Les agents de liaison sont intervenus en équipe de deux, dans la rue ou dans les ressources, accompagnés par les intervenants-parrain qui ont supervisé leur travail. La période d'intervention supervisée par les intervenants-parrain s'est échelonnée sur neuf semaines, à raison de quatre heures par semaine. À celle-ci s'ajoutent trois autres périodes d'expérimentation encadrées par l'organisatrice communautaire pour un total de douze périodes.

Un consensus se dégage entre les intervenants-parrain, les agents de liaison, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet en ce qui concerne le temps alloué pour la période d'intervention et d'observation : la période a été trop courte. À ce sujet, l'organisatrice communautaire est d'avis qu'il faudrait ajouter six semaines de plus pour la période d'intervention. Pour ce qui est des intervenants-parrain, ils ont trouvé pertinent d'avoir fait une distinction entre la phase d'observation et d'intervention. Toutefois, ils sont d'avis que la période consacrée à l'observation a été, elle aussi, trop courte.

6.4.1.1 L'organisatrice communautaire et la responsable du projet

Une grande similitude se dégage, des propos tenus sur l'intervention par l'organisatrice communautaire et la responsable du projet.

L'organisatrice communautaire trouve difficile la conception même de l'intervention dans la rue, ce qui l'amène à une remise en question suite à l'expérience des agents de liaison. D'une part, elle rapporte que la rue n'est pas facilitante pour créer des contacts. Elle a pu le constater lors des trois sorties effectuées avec les agents de liaison : c'est difficile pour un jeune d'aborder un autre jeune dans la rue et c'est encore plus difficile pour un agent de liaison de transmettre un message de prévention. Elle apporte le commentaire suivant : «Je ne suis plus certaine que c'est faisable⁵⁷». D'autre part, la présence des agents de liaison dans la rue n'étant pas régulière – une fois durant quelques heures par semaine – cela ne favorise pas les contacts. De plus, elle a l'impression que les agents de liaison ne font que suivre leur travailleur de rue et n'osent pas intervenir. Ils ne se sentent pas à l'aise et laissent plutôt le travailleur de rue faire l'intervention. D'après l'organisatrice communautaire, les agents de liaison n'ont pas pu expérimenter leur intervention pendant les sorties avec les travailleurs de rue. Elle fait une comparaison entre l'intervention effectuée par les agents de liaison qui ont fait du travail dans la rue et ceux qui ont fait de l'intervention dans la ressource le Bunker. Elle est d'avis qu'il faudrait axer davantage, pour une prochaine fois, les interventions dans les ressources. Ce point de vue a aussi été exprimé par la responsable du projet d'intervention. En ce qui concerne le travail terrain des agents de liaison, celle-ci est d'avis qu'ils n'ont pas dépassé la phase de l'observation. Elle

⁵⁷ Entrevue de fin de projet organisatrice communautaire.

constate de grandes lacunes au niveau de l'intervention dans la rue. D'après elle, les agents de liaison n'étaient pas nécessairement bien préparés ni outillés pour le travail de rue et ce qu'ils devaient faire était aussi irréaliste. Toutefois, elle croit que les agents de liaison étaient assez bien outillés pour le travail dans la ressource (voir le cas du Bunker). Elle qualifie leur expérimentation au Bunker comme «le point de référence». Par contre, elle s'interroge sur la finalité de l'intervention, à savoir «qu'est ce qu'on veut comme intervention⁵⁸?» :

«Ça reste toujours ça parce qu'on a un projet de prévention MTS-VIH et on s'est retrouvé avec une intervention très large. Alors, il y a eu des choses qui ont bien marché dans l'intervention au «Bunker» mais, même en marchant bien, on pouvait se demander «Oui mais ça va donner quoi[...]». Parce que nos objectifs sont larges. Il y a un objectif spécifique qui est de la prévention euh, un objectif large qui est la prévention des MTS et du VIH mais, dans nos moyens et dans nos objectifs spécifiques, on cible des choses qui sont la formation globale⁵⁹.»

Un autre point de convergence véhiculé par la responsable du projet et par l'organisatrice communautaire réside dans le fait que, à leur avis, l'intervention dans la rue représente certains dangers pour les agents de liaison, dans la mesure où ils sont amenés à fréquenter de nouveau le milieu de la rue ainsi que ce mode de vie :

«Mais aussi l'autre point auquel j'ai été très sensible, c'est la question de la dangerosité. Ça les rendait encore vulnérables de se retrouver dans la rue. C'était l'avis d'un «travailleur de rue», il ne voulait pas les voir dans la rue, ça les exposait. Puis la même chose pour les agents de liaison, ils étaient fragiles à vouloir faire de la prostitution. Les intervenants avaient l'impression que c'était de leur faire fréquenter un milieu à haut risque. Ça je pense que c'est pas banal⁶⁰.»

Ces dernières se basent sur les propos rapportés par les travailleurs de rue. En fait, un travailleur de rue ne voulait plus amener un agent de liaison sur la rue, après qu'un soir, il se soit fait crier des bêtises à contenu raciste. Il a trouvé cela dangereux et ne l'a plus amené sur la rue. La travailleuse de rue de Passages rapporte qu'elle intervient dans un secteur où il y a de la prostitution et que cela pouvait avoir des effets sur les agentes. Afin d'éviter ce genre de problèmes, elle a changé de secteur. Mais elle n'a pas rapporté que les agents de liaison aient été en danger.

58 Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

59 *Ibid.*

60 *Ibid.*

Lors de l'entrevue de fin de projet, on a posé aux agents de liaison une question précise sur le danger. Quatre agents sur cinq ont répondu qu'ils n'ont pas rencontré un seul danger. Ils ont même été surpris de la question. Un des agents apporte le commentaire suivant :

«Le danger dans la rue dans le fond là, c'est ta personnalité. T'sais si t'es une personnalité baveuse pis que tu vas écoeurer tout le monde, t'sais que... mais c'est pas que tu sois dans la rue dans le fond, c'est n'importe où t'sais, dans n'importe quelle classe sociale si tu veux écoeurer le monde tu vas manger une volée, c'est comme ça que ça marche ⁶¹.»

Seule l'agente de liaison qui n'avait aucune connaissance du mode de vie des jeunes fréquentant le centre-ville, a éprouvé un sentiment de danger :

«En apprenant à connaître ce milieu-là [...] ça fait que je me tenais plus au Parc Berri, ça fait que j'ai plus connu des choses pis je me suis pitchée dans des affaires que peut-être je m'aurais jamais pitchée t'sais si j'aurais pas connu ça, comme la drogue t'sais. Ça fait que je pense que c'est plus un danger personnel là⁶².»

⁶¹ Entrevue de fin de projet agents de liaison.

⁶² *Ibid.*

6.4.1.2 Les intervenants-parrain

L'expérience du projet a varié d'un intervenant-parrain à l'autre. La plupart ont accompagné les agents de liaison sur la rue, alors qu'au Bunker, l'intervention n'a eu lieu que dans la ressource. Tous ceux qui ont fait de l'intervention sur la rue disent avoir rencontré plus de difficultés en comparaison de ceux qui sont intervenus au Bunker et qui ont fait du travail à l'intérieur de la ressource.

Il faut prendre en considération qu'un seul travailleur de rue sur trois a réalisé toute la période d'intervention. Les deux autres n'ont fait que quelques sorties et ont arrêté avant la phase d'intervention : dans un cas, les agents avaient démissionné et, dans l'autre, l'agent a fait du travail dans la ressource.

La travailleuse de rue de Passages a trouvé difficile la période d'observation. Les agentes de liaison étaient pressées d'agir, elles voulaient de l'action. La travailleuse de rue a dû les retenir. De plus, les agentes avaient de la difficulté à comprendre où leur travail allait les mener. La travailleuse de rue a même senti une déception de leur part et elle a aussi perçu que les agentes n'avaient pas assez de recul par rapport à la rue.

Le travailleur de rue du *Refuge des jeunes* a aussi trouvé difficile la période d'observation. Les contacts avec les jeunes étaient plus difficiles, il y avait de la réticence.

Le cas d'*En Marge* a été particulier. Le travailleur de rue n'a fait que quelques sorties : un des agents a démissionné et l'autre consommait des drogues injectables et était incapable d'aller sur la rue. Donc, le travailleur de rue n'est presque pas intervenu avec les agents de liaison.

Pour l'intervenante-parrain du *Bunker*, les deux agents étaient bien différents. Un des agents ne voyait pas le but de l'observation puisqu'il connaissait assez bien la ressource. L'autre agente aurait eu besoin d'une plus grande période d'observation puisque le milieu lui était inconnu.

En ce qui concerne la phase d'intervention, la travailleuse de rue de Passages constate que les agentes de liaison étaient pressées d'intervenir. Elles se sont cependant rendues compte que l'intervention était plus compliquée que ce qu'elles pensaient. Elles avaient besoin de se sentir utiles aux autres, d'agir. La travailleuse a dû faire une supervision en leur disant de ne pas aller trop loin, trop vite. Elle cite une des agentes de liaison qui lui a rapporté : «c'est dur d'aider du monde, ils te volent après⁶³». La travailleuse de rue de Passages constate que l'intervention dans la rue pour les agentes de liaison a été vague, puisqu'il n'y avait pas de résultats concrets. Elle constate aussi que les moments les plus réussis du projet ont eu cours lors de l'événement spécial puisqu'elles voyaient tout de suite les résultats. Ce point de vue a été exprimé par l'ensemble des intervenants-parrain et certains coordonnateurs.

⁶³ Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

Le Bunker a vécu deux situations intéressantes. Lorsque la période d'intervention a commencé, l'un des agents se voyait déjà dans le rôle d'un intervenant. L'autre agente, qui ne connaissait pas le milieu du centre-ville et a découvert les jeunes de la rue, s'est mise à «*triper*». Donc, elle a eu besoin d'une plus grande supervision. L'intervenante-parrain se retrouva donc avec deux extrêmes : il a fallu toujours les ramener et expliquer en quoi consistait leur rôle d'agent de liaison. Par contre, les deux agents se sont améliorés et les retours que l'intervenante-parrain faisait avec eux les ont aidés à mieux saisir leur rôle. Ils ont assuré la prise de contact des usagers de la ressource et ont fait beaucoup d'écoute et des références.

D'après l'intervenante-parrain du Refuge, l'agent de liaison n'a pas fait d'interventions. Il n'a fait que des prises de contact à partir du billard. Mais, d'après elle, «il aurait pu en faire beaucoup plus, puisqu'il a une très belle écoute⁶⁴». Par contre, cela n'a pas pu être possible parce que le milieu ne se prêtait pas à ça. Elle met en cause le support apporté par la ressource et le changement d'intervenant-parrain en cours de projet.

Tous les intervenants-parrain disent que les agents de liaison les ont mobilisés pour partager leurs problèmes personnels. Ils ont réagi différemment : un les a référés aux autres intervenants de la ressource et un autre leur a fait comprendre qu'il leur fallait apprendre à séparer les problèmes personnels du travail. Les intervenants de *En Marge* ont fait beaucoup de travail avec l'agente de liaison qui avait des problèmes de consommation.

6.4.1.3 Les agents de liaison

Une divergence surgit entre les agents qui ont fait leur période d'observation dans la rue et ceux qui l'ont faite à l'intérieur d'une ressource. Les agents qui ont fait l'observation terrain dans la rue expriment un sentiment d'amertume et n'ont pas aimé l'observation. Une agente a trouvé cette période longue et un autre a considéré cela comme une perte de temps. De plus, ils sont unanimement d'accord pour dire que l'horaire des sorties ne convenait pas, car elles avaient lieu trop tôt en soirée. Leurs propos se résument au fait qu'ils n'arrivaient pas à bien comprendre ce qu'ils devaient faire et quel était le but de l'observation. La citation suivante transmet bien le point de vue exprimé par les agents de liaison qui ont fait la période d'observation sur la rue :

«Ben au début, pendant la période d'observation c'était... je savais pas quoi faire, on se promenait dans le fond pis...ça a pris du temps avant qu'on sache quoi faire. [...] ça fait que c'était pas évident là, ça fait qu'on travaillait comme trop de bonne heure, en tout cas c'était pas clair, on savait pas quoi faire, en tout cas⁶⁵.»

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Entrevue de fin de projet agents de liaison.

Voici une autre citation révélatrice de la non compréhension du rôle en tant qu'agent de liaison et de la phase d'observation, tirée de l'entrevue de fin projet auprès des agents de liaison :

«Tu finissais ta job, mais à huit heures tu te ramassais avec tes amis au Parc Berri (rires), ça fait que là tu dis ben voyons donc que c'est que j'ai fait moi comme travail t'sais. [...] T'allais fumer avec eux autres, ça fait que là tu te dis voyons que c'est que je fais dans... dans cette job-là finalement⁶⁶».

En revanche, les agents du Bunker ont exprimé qu'ils n'ont pas trouvé difficile la période d'observation puisqu'ils avaient le suivi et le support de l'intervenante-parrain. Toutefois, un des agents a trouvé que la période allouée à l'observation a été trop courte.

Les agents de liaison se sont peu attardés sur l'intervention lors de l'entrevue de fin de projet. Ceux qui ont fait l'intervention sur la rue ont trouvé difficile d'intervenir auprès de leurs amis au point qu'ils ont préféré faire du travail de rue dans un autre secteur, loin de ces derniers. Les agents du Bunker ont eux aussi trouvé plus facile d'intervenir auprès des jeunes qui n'étaient pas leurs amis, mais dans le sens où l'intervention était moins évidente, ce qui représentait un plus grand défi.

Les trois agents de liaison présents à l'entrevue quatre mois après la fin du projet ont fait, avec le recul, une remise en question de l'intervention. D'après eux, le thème de prévention MTS et SIDA est trop précis et trop ambitieux. Il aurait été plus pertinent d'avoir parlé juste de prévention. Les agents de liaison ont exprimé qu'ils ont trouvé difficile de parler de prévention des MTS et du SIDA durant leur intervention de sorte «qu'ils ont parlé de bien d'autres choses». Ils sont d'avis qu'ils ne «peuvent pas arriver comme ça et en parler aux autres car cela fait fuir le monde⁶⁷». Une des agentes dit qu'elle a fini par être saturée puisqu'ils se sont trop longtemps attardés sur ce thème lors des formations et qu'elle n'avait pas envie d'en parler aux autres.

Lors de cette entrevue, on leur a demandé s'il serait bon, dans le cadre d'un autre projet comme celui-ci, d'essayer de passer les messages de prévention plus directement (ex.: faites attention à vos seringues). Les agents de liaison sont entièrement en désaccord. Ils sont d'avis que l'intervention ne peut se faire d'une façon directe puisque «c'est très difficile de faire comprendre à quelqu'un qui a les deux pieds dedans et si la personne est bien là dedans, on peut rien faire».

Quant à ce qu'ils ont appris et comment ils ont agi face à leurs pairs, ils en rapportent ce qui suit :

«Tout ce qu'on a appris durant le projet c'est que les personnes s'ouvrent à nous. On peut pas arriver et dire aux gens «arrête de faire cela». C'est à chacun de se débarrasser de ses mauvaises

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Entrevue quatre mois après la fin de projet agents de liaison.

habitudes. On peut pas conseiller mais le jour où la personne va décider d'arrêter, je vais être là pour te référer, pour te dire où aller si tu veux. Ça ne donne rien d'imposer à personne ce qu'on a appris dans l'écoute active. On est supposé avoir une oreille ouverte ⁶⁸.»

6.4.2 L'observation

Cette partie résume les observations et les interventions faites par les agents de liaison et les intervenants-parrain. Le tableau 3 donne un aperçu de ces observations et interventions telles que rapportées sur les grilles d'observation et d'intervention remplies par les agents de liaison et les intervenants-parrain.

La première partie de cette section présente les résultats recueillis auprès des agents de liaison qui ont fait du travail à l'intérieur de la ressource. La seconde fait place aux agentes de liaison de Passages qui sont intervenues sur la rue.

⁶⁸ *Ibid.*

Tableau 3

Interventions (observation et intervention) des agents de liaison

| | Organisme 1 | | Organisme 2 | | Organisme 3 | | Organisme 4 | | Total |
|--------------------------------|-------------|-----|-------------|-----|-------------|-----|-------------|-----|-------|
| | Obs | Int | Obs | Int | Obs | Int | Obs | Int | |
| Contact écoute créé un lien | 1 | 12 | | | 3 | | 4 | | 20 |
| Référence : | | 4 | | | 3 | | 2 | | 9 |
| Hébergement | 4 | 1 | | | | | | | 5 |
| Autres | 1 | 1 | 4 | | 6 | 1 | 4 | | 17 |
| Accompagnement | 1 | | | | | | | | 1 |
| Condom | | 1 | | | 4 | | | | 5 |
| Total : | 7 | 19 | 4 | | 6 | 11 | 4 | 6 | 57 |

Nom des organismes : 1 Bunker, 2 *En Marge*, 3 Passages, 4 *Refuge*

6.4.2.1 L'observation des agents de liaison sur la rue

Les cinq agents de liaison ont rempli 14 grilles d'observation. Les agents d'*En Marge* en ont rempli quatre, les agentes de Passages six et l'agent du *Refuge* quatre. La durée de chacune des sorties avec les travailleurs de rue a été de trois heures. Les endroits visités ont été les rues Ste-Catherine, St-Laurent et Ontario, les Blocs sur St-Laurent, les Habitations Jeanne-Mance, le Village gai, la Place de la Paix, le Parc de l'espoir, une Église, Cactus, *En Marge*, le Parc Berri et les stations des métros Beaudry, St-Laurent et Frontenac.

Les agents de liaison décrivent les endroits visités avec les travailleurs de rue et émettent des commentaires tant sur les observations dans la rue que sur l'approche du travailleur de rue. L'ensemble des agents ont émis des commentaires positifs sur leurs travailleurs de rue avec qui ils sont à l'aise. Ils décrivent assez bien la réalité du centre-ville, milieu dont ils ont une bonne connaissance. Une des agentes dit : «À vrai dire, ça été difficile d'observer, car j'ai été souvent, trop souvent dans ce quartier et c'est difficile cette fois d'y aller en tant qu'agente de liaison⁶⁹».

Les grilles permettent d'apprendre un peu plus sur les agents de liaison et sur certaines craintes qu'ils ont face au travail terrain. Voici un propos mis de l'avant par une agente de Passages :

«Ce que j'ai trouvé difficile, c'est d'être allée à Cactus; la dernière fois que j'ai été, c'était pour autre chose et surtout, la vue des seringues dans le bac ne m'a pas laissée indifférente ⁷⁰.»

Elles émettent aussi certaines craintes qu'elles ont face à leur travail :

⁶⁹ Grilles d'observation des agents de liaison.

⁷⁰ *Ibid.*

«Je ne sais pas trop à quoi m'attendre par rapport au travail de rue. Je ne sais pas vraiment comment faire et agir sur le travail de rue. J'ai trouvé difficile un peu de faire mon travail et en même temps, de passer à côté de mes amis, sans leur parler comme d'habitude. Ce n'est pas toujours facile de faire un recul pour observer quand on est habituellement avec ces jeunes de la rue. Je me suis sentie à l'aise de parler de la rue parce que je sais de quoi je parle car j'y vis en ce moment. Encore une fois, ce n'est pas toujours évident de faire de l'observation parce que pour moi, je trouve qu'il n'y a pas grand chose à voir puisque je le vois dans mon quotidien. Il n'y a rien de nouveau, mais peu à peu ça me fait comprendre un autre côté de la rue en observant et ça va me permettre de mieux intervenir après avoir fait un recul⁷¹.»

Tout au long des sorties, les travailleuses de rue échangent avec les agentes de liaison sur plusieurs sujets : les drogues, la sur-consommation et les effets à long terme. Elles ont discuté des études, de l'importance et du plaisir d'apprendre, des jeunes de la rue, des punks, des «dealers», de la consommation d'héroïne, des «*Rock Machine*». Lorsque la situation se présente, les travailleuses de rue interviennent, tandis que les deux agentes de liaison observent leur travail. Toutefois, une agente de liaison a fait une intervention : «une fille a demandé à une des agentes ce qu'elle faisait. Elle lui a expliqué son travail de rue (observation-prévention). L'agente lui a fait comprendre l'importance de se protéger avec le condom».

Les travailleuses de rue décrivent les difficultés des agentes de liaison à prendre du recul : «ce n'est pas évident d'être à la fois un peu dedans et d'observer du dehors⁷²». Mais peu à peu, on voit que les agentes se distancient du milieu de la rue :

«Je vois qu'une des agentes prend conscience que la rue est de moins en moins son milieu. Malgré que ce milieu lui est toujours attirant, elle remarque que son monde a quitté la rue. Elle devient capable de prendre du recul elle est très «groundée», ses études au cégep sont très importantes pour elle et cela fait en sorte que malgré son goût pour la fête et la rue, elle ne fait plus partie de ce monde. Je crois que l'agente est un peu «tirillée⁷³.»

6.4.2.2 L'observation au Bunker

Les agents de liaison ont rempli sept grilles d'observation et l'intervenante-parrain cinq. La période d'observation a eu lieu à l'intérieur de la ressource durant les heures de drop-in le jour et la nuit, et ils ont fait une sortie avec la roulotte de «Pops».

À l'arrivée des agents de liaison à la ressource, l'intervenante-parrain leur a fait visiter les lieux et leur a expliqué leur travail qui consiste à répondre à la porte, offrir aux jeunes une aide,

⁷¹ Ibid.

⁷² Grilles d'observation intervenants-parrain.

⁷³ Ibid.

assurer l'accueil, écouter et prendre contact. L'intervenante-parrain explique en quoi consiste le «*drop-in*». Chaque jour, une soixantaine de jeunes fréquentent le Bunker. Ils y viennent pour prendre un «*break*» de la rue. Il y a un roulement constant et diverses situations se présentent. Certains jeunes sont parfois intoxiqués. C'est ainsi que peu à peu les agents de liaison entrent en contact avec les jeunes qui viennent au Bunker; les accueillent, les écoutent, leur expliquent les services offerts dans la ressource, et ceci à chaque rencontre. Dans la roulotte, les agents de liaison aident les bénévoles à servir la nourriture. Ils accueillent les jeunes, les écoutent, leur parlent, répondent à leurs questions et distribuent des condoms.

L'intervenante-parrain leur fait observer comment ils peuvent amener la notion de prévention des MTS et du SIDA et les aide à prendre conscience de comment on se sent comme «*pair aidant/intervenant*».

L'intervenante-parrain a constaté une tension entre les deux agents de liaison, laquelle a créé un malaise. Ceci dit, les deux ont à son avis beaucoup de potentiel. Par ailleurs, malgré la déception d'un agent de ne pas faire de travail de rue, il a fini par bien prendre sa place. Il s'intègre de plus en plus dans le fonctionnement du Bunker; il semble plus à l'aise avec les jeunes et il sait davantage comment se différencier dans son rôle quand il voit ses amis. L'équipe d'intervenants est contente de travailler avec lui et a confiance en lui. L'intervenante trouve que l'agent intègre bien ce qu'il apprend en formation et dans l'action. Il a appris qu'il n'est pas obligé de tout savoir, car il peut référer aux spécialistes, d'où le titre d'agent de liaison. Les retours sont très importants après les présences, car les agents de liaison vivent plusieurs émotions lors de l'activité.

Les commentaires d'un des agents de liaison illustrent le fait qu'après les peurs et inquiétudes des débuts, peu à peu il est entré en contact avec les jeunes et a commencé à être à l'aise. Il a beaucoup aimé son expérience avec son intervenante parrain. Il estime qu'elle a été très compréhensive et très disponible et trouve que les autres intervenants les ont supportés dans leur travail. L'agent qui a démissionné apporte peu de commentaires à part que «*c'est super tripant et c'est «cool»*».

6.4.3 L'intervention

6.4.3.1 L'intervention au Bunker

Les deux agents de liaison ont rempli 19 grilles d'intervention à propos de contacts significatifs avec des pairs. Quatre de ces interventions ont eu lieu dans la roulotte et 15 dans le «*drop-in*» au Bunker. L'âge des jeunes avec qui ils sont entrés en contact se situe entre 16 et 24 ans, six filles et 13 gars. Quatorze jeunes ont été contactés une seule fois et cinq ont eu plus de deux rencontres.

Sur l'ensemble des interventions faites par les agents de liaison, 12 ont consisté à établir un contact et sept ont été des interventions spécifiques. Établir un contact se résume comme suit

: les agents de liaison parlent avec d'autres jeunes de leurs problèmes, du quotidien, un peu de tout ce qui concerne les jeunes, la drogue, l'alcool, les peines d'amour, les retrouvailles avec une vieille connaissance, de leurs frustrations et parfois de belles choses. C'est ainsi qu'ils arrivent à créer un lien de confiance avec leurs pairs. Cette phrase résume bien leur interventions : «on s'est présenté et nous avons parlé de beaucoup de choses, c'était très intéressant. Le contact s'est fait facilement⁷⁴.»

Les interventions spécifiques consistent à référer, à faire de l'accompagnement, à distribuer des condoms. Les commentaires varient en fonction des interventions. Les agents de liaison expriment de la joie lorsqu'ils ont fait une bonne intervention et sont mécontents lorsqu'ils estiment qu'elle n'était pas fructueuse. Mais dans l'ensemble, les commentaires sur leurs interventions expriment de la satisfaction. Voici quelques exemples des interventions rapportées par les agents de liaison. Ces interventions décrivent les situations dans lesquelles les jeunes de la rue se retrouvent et auxquelles les agents de liaison doivent faire face :

«Il a référé un jeune garçon qui n'avait pas de place au Refuge *des jeunes*, en présence d'un intervenant⁷⁵.»

«L'agent a commencé à jaser informellement avec un jeune. Le jeune a commencé à s'ouvrir un peu plus, l'agent a appris que le jeune n'avait pas de place où coucher. Donc, il lui a parlé d'un hébergement où le jeune pourrait aller. Il est venu chercher le numéro d'un intervenant et le jeune a appelé⁷⁶.»

L'intervenante-parrain apporte dans ses grilles des commentaires fort pertinents à propos de l'apprentissage des agents de liaison. Elle décrit également en quoi les interventions effectuées consistent, l'harmonie qui se dégage dans leur travail ainsi que certaines difficultés rencontrées avec l'agente de liaison arrivée à la mi-projet.

Les interventions des agents de liaison se limitent à l'écoute, faire des références au CLSC, donner de l'information. Toutefois, l'intervenante-parrain décrit une intervention bien spécifique : «Le jeune en manque avait besoin d'une place où coucher puisqu'il était passé minuit. Un intervenant devait appeler le Refuge, pour le référer. Les intervenants ont expliqué à l'agent de liaison comment le faire et c'est lui qui l'a fait. Il a ensuite accompagné le jeune jusqu'au Refuge. Le jeune était calme avant de partir mais il est devenu agressif en chemin et voulait se lancer devant les voitures. Malgré tout, l'agent a réussi à le conduire au Refuge⁷⁷.»

⁷⁴ Grilles d'intervention des agents de liaison.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Grilles d'intervention intervenants-parrain..

L'intervenante-parrain décrit l'évolution des apprentissages des agents de liaison dans leurs interventions; elle remarque que :

«La formation les aide beaucoup et qu'ils s'intègrent de mieux en mieux. Les jeunes savent bien l'utiliser, les deux agents de liaison touchent à des sujets de façon approfondie, et les prises de contacts sont plus faciles. Les deux forment une belle équipe et se supportent mutuellement. Les liens de confiance entre les agents et les jeunes sont plus forts, les deux agents apprennent à prendre une certaine distance quand c'est leurs amis⁷⁸.»

En conclusion, les agents de liaison savent très bien quoi faire maintenant et prennent l'initiative, mais à leur façon personnelle. En ce qui concerne les difficultés, l'intervenante-parrain a dû faire un plus grand suivi et imposer de la discipline à une agente, notamment pour lui faire comprendre qu'elle n'était pas là pour draguer.

Afin de les aider dans leur travail, l'intervenante-parrain a mis à leur disposition une boîte de condoms, dans le but de favoriser la prévention des MTS et du SIDA. Un dernier commentaire permet de mieux comprendre pourquoi les jeunes sont moins intervenus. L'intervenante-parrain explique qu'à l'automne, l'intervention faite auprès des jeunes qui fréquentent la ressource est plus spécifique. Cette intervention se fait par les intervenants du Bunker : donc, les agents de liaison ont moins de possibilités d'intervenir. Avant de conclure, l'intervenante-parrain mentionne un effet que le projet a suscité dans la ressource :

«Grâce au projet, on remarque que le fait d'avoir des condoms à la disposition des jeunes était une bonne idée, car plusieurs sont gênés de les demander. Mais, ayant un panier, ils en prennent à leur besoin, donc on a intégré ceci dans notre fonctionnement⁷⁹.»

6.4.3.2 L'intervention à Passages

Les deux agentes de liaison ont rempli 11 grilles d'intervention. L'âge des jeunes avec qui elles sont entrées en contact se situe entre 15 et 22 ans, sept filles et quatre gars. Deux ont été contactés pour la première fois et neuf pour plus de deux rencontres.

Sur un total de 11 interventions, trois ont consisté à établir un contact, et il y a eu huit interventions plus spécifiques : distribuer des condoms (4) et référer (3) (autres 11). À la différence des interventions faites par les autres agents de liaison, les agentes de Passages sont intervenues surtout avec leurs «amis» ou des jeunes qui ne leur étaient pas inconnus. Ces situations décrivent une fois de plus les réalités que vivent les jeunes de la rue :

«Jeune malheureux sans emploi et ayant besoin d'argent. Il n'arrive pas à trouver une job, il essaie chaque jour et pendant ce temps le loyer arrive, la bouffe manque et le moral baisse. Il a été

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

obligé, aujourd'hui, de vendre quelques affaires et de quêter, cela a été un gros choc, un échec pour lui, il pleurait. Depuis deux ans il avait sa job, son appartement, l'école, sa vie, tout allait bien; alors, recommencer à quêter, c'était trop⁸⁰.»

Les deux agentes se sentent très valorisées lorsqu'elles entrent en contact avec les jeunes, même si c'est un début de contact. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une situation plus problématique telle que décrite ci-dessus, ça les affecte et elles se sentent tristes surtout lorsqu'elles voient que leurs amis dépérissent peu à peu. En comparaison avec les interventions des agents de liaison du Bunker, on voit que l'intervention est plus évidente à l'intérieur de la ressource que dans la rue, mais les agentes de Passages sont arrivées tout de même à créer des contacts avec les jeunes de la rue et à faire des interventions.

D'après les travailleuses de rue, les interventions effectuées par les agentes de liaison ont été surtout axées sur l'écoute active et la distribution de condoms et elles parviennent à passer des messages de prévention comme «de ne pas jeter par terre les seringues et les condoms⁸¹». Les travailleuses guident les agentes de liaison à mieux intervenir, leur donnent des conseils. Elles discutent également des problèmes que les agentes de liaison rencontrent dans leur vie et, en fin de soirée, elles font un retour sur les interventions faites durant la soirée. Lorsque les travailleuses de rue interviennent, les agentes de liaison observent leur travail.

D'après les travailleuses de rue, les deux agentes de liaison sont très différentes : l'une est introvertie et l'autre extravertie. L'une a de la difficulté à entrer en contact et l'autre non; mais toutes les deux ont eu de la difficulté à intervenir avec des personnes qu'elles connaissaient. «Elles prennent conscience de plus en plus qu'aider ce n'est pas sauver et elles se détachent et prennent plus de recul par rapport à la rue et à leur propre vie⁸².» Une des travailleuses de rue émet un commentaire : «il serait intéressant d'investiguer des stratégies d'intervention en faisant ressortir les qualités d'aide naturelle : le soutien, l'écoute, le respect de la réalité de l'autre et l'empathie.»

6.4.4.3 L'intervention au *Refuge des jeunes*

L'agent de liaison a rempli six grilles d'intervention. Ces interventions ont eu lieu au *Refuge des jeunes*. L'âge des jeunes avec qui il est entré en contact se situe entre 19 et 22 ans. Quatre ont été contactés pour la première fois et deux pour plus de deux rencontres.

Les six interventions faites par l'agent ont eu lieu autour de la table de billard. À plusieurs reprises, l'agent dit : «on parlé de la vie, de tout et de rien» et «ils ont échangé

80 Grilles d'intervention des agents de liaison.

81 Grilles d'intervention intervenants-parrain.

82 Ibid.

énormément à propos du billard⁸³». La plupart de ces rencontres consiste avant tout à faire un contact : ils parlent et échangent sur le quotidien, un peu de tout de ce qui concerne les jeunes. L'agent transmet des informations lorsque l'occasion se présente. C'est ainsi qu'il a référé à deux reprises un jeune à un avocat, un autre jeune au Bunker et il a référé des jeunes aux intervenants pour solutionner les problèmes que les jeunes rencontrent : cartes d'assurance maladie et sociale. L'agent de liaison semble très à l'aise et il sent que les jeunes lui font confiance. Par rapport à son intervention de référer quelqu'un à un avocat, il dit : «je me suis senti convainquant, à cause que j'ai déjà passé par là (fraude, problèmes avec la justice)⁸⁴.»

L'intervenante-parrain «dit que la table de billard est un médium très utilisé par l'agent de liaison afin de favoriser la prise de contact et l'échange, il parle avec plusieurs gars, il a une facilité pour établir un contact, il respecte beaucoup les jeunes, il ne force pas l'entretien et n'essaie pas à tout prix d'établir un lien⁸⁵.» Mais d'après elle, il n'y a pas eu une intervention spécifique. L'intervenante-parrain prend le temps de parler et de discuter des difficultés personnelles que l'agent de liaison rencontre.

6.4.4 Les événements spéciaux

Quatre événements spéciaux ont été organisés et réalisés par les agents de liaison, avec le support et l'aide de leurs intervenants-parrains. Cette section présente, dans une première partie, une

83 Grilles d'intervention des agents de liaison.

84 Ibid.

85 Grilles d'intervention, intervenants-parrain.

brève description de chaque événement. Par la suite, on retrouve les propos tenus par les participants lors des entrevues de fin projet. La dernière partie, expose le bilan fait par les agents de liaison et les intervenants-parrain.

6.4.4.1 La description des événements spéciaux

L'événement spécial au Bunker :

Les agents du Bunker ont organisé une «soirée casino». Près de 30 jeunes y ont participé. Les jeunes qui se sont présentés à la porte recevaient sept jetons pour jouer aux tables de jeux. Les jeunes pouvaient gager et doubler leur mise s'ils répondaient bien à une question sur les MTS. À la fin de la soirée, ils pouvaient échanger les jetons contre des condoms.

L'événement spécial à En Marge 12-17 :

Les agents de liaison d'*En Marge* ont organisé un «Souper-sexe». Il s'agissait d'un souper- discussion au cours duquel deux personnes ressources du CLSC Centre-ville ont répondu aux questions sur la sexualité écrites à l'avance par des jeunes fréquentant la ressource et les environs du centre-ville. Les personnes ressources ont donc véhiculé de l'information sur la prévention des MTS et du SIDA. Au total, 35 jeunes ont participé à l'événement.

L'événement spécial à Passages :

Les agentes de liaison de Passages ont organisé un événement musical qu'elles ont nommé «Révolution». Cet événement a rejoint près de 70 jeunes. Une chanson a été composée par les agents de liaison, dans laquelle elles présentent la révolution sous une autre forme : par la musique et la création artistique plutôt que par la destruction. Lors de cette soirée, les agentes ont présenté le travail qu'elles font au CLSC dans le cadre du projet «intervention par les pairs» et elles ont distribué des condoms aux participants.

L'événement spécial au Refuge des jeunes :

L'agent du Refuge a organisé une «chasse au trésor-condoms». Près de 35 jeunes fréquentant la ressource étaient présents. Il s'agissait d'une course aux condoms dont les indices ont été construits à partir du jeu «Fais moi un dessin».

6.4.4.2 Les propos des participants sur les événements spéciaux

Les coordonnateurs des ressources, les intervenants-parrain, les agents de liaison, l'organisatrice communautaire et la responsable du projet ont exprimé à l'unanimité être très satisfaits des événements spéciaux. Les commentaires recueillis sont très diversifiés mais complémentaires.

Les propos émis par la responsable du projet sont très positifs. Elle constate que :
«Même si les agents de liaison n'ont pas eu de formation sur les événements, cela a quand même très bien fonctionné puisque l'organisation de ces événements a fait appel à leur spontanéité.
Les événements spéciaux ont été la grande révélation en terme

d'intervention. Cette «formule est fort intéressante et risque de rencontrer pas mal nos objectifs⁸⁶.»

Toutefois, en comparant les quatre événements spéciaux, elle souligne que les événements doivent être plus explicites par rapport aux objectifs du projet et qu'il faut souligner davantage l'aspect promotion.

Pour l'organisatrice communautaire, cette expérience a démontré que les agents de liaison sont compétents dans les événements rassembleurs. Rappelons que lors des quatre événements, les agents de liaison ont attiré près de 170 jeunes. À Passages seulement, il y a eu près de 70 jeunes le soir de l'événement. La travailleuse de rue de Passages précise qu'ils n'ont jamais eu autant de jeunes dans une soirée. Sur cet aspect, l'organisatrice communautaire est assez satisfaite. Son évaluation est fondée sur une mesure des événements en terme d'impact au niveau du projet : à ce propos, elle souligne que les agents de liaison ont réussi à rejoindre les jeunes et à leur parler du projet. Toutefois, elle a constaté que certains agents de liaison ont eu de la difficulté à transmettre un message de prévention et elle est d'avis qu'il faudrait plus de temps pour mieux préparer les agents de liaison. Elle amène l'idée de faire participer les agents de liaison actuels lors d'un futur projet.

Tous les intervenants-parrain sont très satisfaits des événements spéciaux. Ils considèrent que ça été un point fort pour les agents de liaison et pour le projet. La préparation de tels événements a permis de faire ressortir la créativité chez les agents de liaison. De plus, ils considèrent que les agents de liaison ont été très satisfaits parce que d'une part, les événements ont bien fonctionné et, que d'autre part, ils ont obtenu des résultats immédiats, concrets. Toutefois, deux intervenants-parrain ont trouvé que les agents de liaison ont été très sévères avec eux-mêmes lors de leur auto-évaluation, après avoir nourri de grandes attentes face à l'événement. Une seule intervenante-parrain fait une remise en question des événements et se demande quel en était le but :

«C'est un peu flou pour nous et pour eux, c'était quoi les buts finalement qu'on voulait faire? Avec prévention SIDA, prévention MTS, pis avec tout le reste qui allait avec ça, je pense que des fois c'était même mélangeant pour moi là qui faisait le «*coaching*». C'était quoi vraiment le but qu'on voulait atteindre⁸⁷?»

Les propos des agents de liaison en ce qui concerne les événements spéciaux sont diversifiés⁸⁸. Les deux agentes de liaison qui ont monté l'événement spécial à Passages ont

⁸⁶ Entrevue de fin de projet responsable du projet d'intervention.

⁸⁷ Entrevue de fin de projet intervenants-parrain.

⁸⁸ Nous n'avons pas de données provenant des agents qui ont organisé l'événement spécial à En Marge puisqu'ils ont démissionné en cours de route.

trouvé cette expérimentation difficile; elles n'arrivaient pas à bien comprendre ce qu'il fallait faire et les buts visés. Et même si l'événement a bien réussi, elles n'ont pas été satisfaites puisqu'elles avaient des attentes trop grandes. Ce même point de vue a aussi été exprimé par les agents du Bunker. Les agents qui ont monté les deux autres événements n'ont pas rencontré ces problèmes. Un point commun se dégage de l'ensemble des propos des agents de liaison : ils ont trouvé trop court le temps accordé pour la préparation des événements spéciaux. De plus, ils considèrent que ce n'est pas une bonne idée de situer l'événement spécial dans le cadre de l'intervention puisque le temps qu'ils accordent à ces événements – en moyenne 30 heures par événement – les empêche de poursuivre leur expérimentation au niveau de l'observation et de l'intervention-terrain. Aussi, ils sont d'avis qu'il serait pertinent d'offrir une formation sur la planification et l'organisation de tels événements.

6.4.4.3 Le bilan de l'événement spécial par les participants

Les agents de liaison ont pris très au sérieux la planification et l'organisation de leur événement. Ils ont travaillé très fort et ils ont mis beaucoup de temps; ils ont appris à organiser un tel événement et ont eu du plaisir à le faire. La réussite de ces événements tient en grande partie au support apporté par les intervenants et au soutien de l'équipe. Toutefois, au Refuge des jeunes, il y a eu un imprévu; la démission d'un agent en plein milieu de l'organisation a affecté la motivation, ça a été dur pour l'agent d'accepter cette démission. Pour toutes les ressources, une difficulté rencontrée tient au facteur temps. Ils ont trouvé le délai pour la planification trop court. Les agentes de Passages ont mis beaucoup de temps à la préparation en dehors des heures de travail.

Les commentaires des agents de liaison sont très positifs. Un sentiment de grande satisfaction émerge. L'agent du *Refuge* dit «c'était un des plus beaux moments de ma vie. J'étais pas mal content de voir un sourire dans le visage des participants. Ils peuvent oublier cet événement, mais je sais que dans cette journée, ils ont eu beaucoup de fun à l'événement⁸⁹.» Toutefois, l'agent du Bunker exprime des réserves : «Même si ça avait été parfait, je n'aurais pas été suffisamment satisfait⁹⁰.»

Les agents de liaison expriment différents degrés de satisfaction face à leur événement. Pour l'agent du *Refuge*, c'était un succès. Même si au début de l'événement, il ne voulait pas animer l'événement, les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à y participer. «Le monde s'amusait tellement, il y a eu près de 35 jeunes⁹¹». Pour les agents du Bunker, leur satisfaction est moindre, ils se demandent si les jeunes ont compris le message de prévention, il y a eu près de 30

⁸⁹ Grilles des événements spéciaux, agents de liaison.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*

jeunes. Tandis que les agentes de Passages, même si l'événement a été une réussite (près de 70 jeunes se sont présentés), font une remise en question assez sévère : elles ne sont pas sûres d'avoir passé un message de prévention, elles trouvent qu'elles ont fait quelques erreurs au niveau de la planification de la soirée. En ce qui concerne les informations transmises, une des agentes dit : «J'admets que ça a moins bien marché qu'on le pensait [...] j'avoue que c'est difficile de transmettre des informations à des jeunes [...], de trouver des moyens pour les transmettre; c'est ce que j'ai trouvé le plus difficile dans le projet⁹².»

Les intervenants-parrain et les intervenants des ressources ont assumé, tout au long de la préparation de l'événement spécial, un grand rôle à divers niveaux; l'organisation, les aider à trouver une idée, voir au message de prévention qu'ils allaient véhiculer. Bref, les intervenants-parrains ont bien épaulé les agents de liaison tout au long de la planification et de l'organisation de l'événement. L'idée, pour chacun des événements, a été trouvée par les agents eux-mêmes et ce sont eux qui ont assumé la préparation de la soirée : la bouffe, la musique, les courses. Les agents de liaison du *Refuge*, et du *Bunker* ont rencontré certaines difficultés pendant l'organisation. L'intervenant-parrain du *Refuge* confirme : «la démission d'un des agents à démobilisé l'organisation. L'agent qui est demeuré seul a eu de la difficulté à assumer et à se mobiliser⁹³». Au *Bunker* : «les deux agents n'étaient pas conscients du temps que ça prend pour organiser un tel événement, ils se sont pris en main à la dernière minute, mais malgré tout, ils ont réussi à tout préparer à temps⁹⁴.» Tandis qu'à *Passages*, les agentes n'ont pas rencontré de difficultés. Les intervenantes-parrain de *Passages* ont été très satisfaites d'elles : «De façon générale, les deux agentes de liaison ont fait preuve de beaucoup d'autonomie dans l'organisation de l'événement. [...] leurs sens des responsabilités a été au-delà de nos espérances⁹⁵.»

L'ensemble des intervenants-parrain expriment une grande satisfaction quant aux événements. Leurs commentaires se résument ainsi : «l'événement fut un succès⁹⁶», il y a eu beaucoup de jeunes qui ont participé aux événements. L'intervenante du *Refuge* dit «La participation lors du déroulement a été extraordinaire, les jeunes ont embarqué à plein, il n'y a eu aucun temps mort. L'agent a fait une très bonne animation, il était à l'aise⁹⁷.»

Concernant les messages de prévention véhiculés durant les événements, les intervenantes du *Bunker* et de *Passages* ont pu constater que «l'idée choisie a été très originale, l'information au niveau de prévention MTS, SIDA, a été bien reçue, les jeunes ont bien embarqué». Les travailleuses de rue de *Passages* disent :

92 *Ibid.*

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*

95 *Ibid.*

96 *Ibid.*

97 *Ibid.*

«l'information était toutefois disponible, condoms, dépliants, la chanson parlait d'amour, donc de respect des autres. Le nombre de jeunes était selon leurs prévisions, l'accueil était très chaleureux, les ressources matérielles adéquates. La soirée s'est déroulée dans le plaisir et l'harmonie. [...] quant au message sur la prévention des MTS, SIDA, selon moi, il a été transmis (condoms, dépliants au centre des participants)⁹⁸.»

Encore une fois, les commentaires des intervenantes sont extrêmement satisfaisants. L'intervenante-parrain du Refuge dit : «Le succès de cet événement nous a donné le goût de répéter ce type d'animation lors de nos soirées spéciales : Noël, Jour de l'an. L'agent de liaison a été approché afin de connaître son intérêt à répéter l'expérience, il semble d'accord. Si on remet cet événement dans le contexte du projet, j'ai remarqué que l'agent avait de la difficulté à répondre aux questions sur le rôle du projet et du sien à l'intérieur du projet.» Les travailleuses de rue de Passages :

«En tant que travailleuse de rue, j'ai beaucoup aimé travailler avec les agentes de liaison. Elles ont fait un très beau travail et y ont mis beaucoup d'énergie, elles ont su s'adapter l'une à l'autre et établir une collaboration très positive. Ce sont elles qui ont tout monté et prévu. Notre rôle de soutien a bien été perçu. [...] évidemment, les agentes auraient pu davantage clarifier et verbaliser leur «message» de prévention. Toutefois, compte tenu de la réussite de la soirée, elles ont prouvé leur autonomie de fonctionnement et leur capacité à gérer et planifier un projet. Quelle belle stimulation pour une intervenante⁹⁹.»

6.4.5 Le bilan de fin de projet par les agents de liaison

Le bilan de fin de projet comportait une série de questions sur l'intervention et sur le travail terrain. Ces réponses apportent des informations nouvelles. De plus, les agents de liaison transmettent leur satisfaction et leur insatisfaction par rapport à leur travail terrain.

L'organisatrice communautaire, dans l'évaluation de fin de projet, leur a demandé de nommer quel était l'objectif qu'ils s'étaient fixés pour l'intervention. Seulement quatre agents sur cinq ont répondu à cette question. Ces quatre agents de liaison affirment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés, lesquels sont très diversifiés et personnels.

Un des agents s'était fixé comme objectif de s'impliquer et de mieux comprendre la communauté des jeunes sans abri (les comportements, les raisons, etc.) et d'être ponctuel. Un autre agent visait à finir le projet et à ne plus avoir de préjugés envers les «punks». Une des

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Grilles des événements spéciaux, intervenants-parrain.

agentes avait comme objectif de s'ouvrir davantage aux autres. L'autre agente voulait ne pas s'oublier en aidant les autres.

L'intervention devait se dérouler en trois phases successives : l'observation, l'expérimentation et la personnalisation de l'intervention. Sur les cinq agents, trois ont répondu s'être rendus à l'étape de l'expérimentation et deux à l'étape de la personnalisation de l'intervention. Les cinq agents de liaison ont exprimé qu'ils avaient des craintes face à l'intervention : la crainte des drogues, de se faire juger, peur de forcer le contact et peur du rejet des autres, crainte de sa propre personne et crainte qu'un des jeunes s'attache à eux.

En ce qui concerne le travail terrain, certains facteurs ont affecté leur motivation : les problèmes personnels, les attentes trop grandes face à l'intervention, des circonstances reliées aux interventions, l'organisation du travail terrain.

Problèmes personnels :

«Il y a eu des événements négatifs liés à mon vécu personnel qui m'ont affecté dans mon travail. Mais face à la ressource et à mon intervenante, c'était bien¹⁰⁰.»

Attentes trop grandes :

«Au début, je m'attendais à quelque chose de plus «tripant» pour le travail terrain, de différent, vraiment à autre chose mais je ne sais pas quoi. J'avoue avoir été déçue sur ce plan, alors cela a pu déranger mon travail sur ma motivation et sur le plan personnel. [...] J'ai été un peu déçue par rapport à mon travail-terrain. Je m'attendais à quelque chose de plus mais je ne sais pas quoi. Peut-être parce que je voyais ça super facile et que ça n'a pas été le cas, du moins pas autant¹⁰¹.»

Circonstances reliées à l'intervention :

«Un des agents a été marqué par une intervention spécifique qu'il a faite le soir où il a fallu qu'il aille escorter le gars qui voulait se suicider au Refuge¹⁰².»

L'organisation du travail terrain a produit un certain désintéressement pour les agents de liaison. Les agentes de Passages ont trouvé long un bloc de quatre heures. De plus, elles ont trouvé que le travail débutait trop tôt en début de soirée; elles avaient l'impression de chercher le monde

¹⁰⁰ Bilan de fin de projet des agents de liaison.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

avec qui elles auraient pu intervenir. Elles ont eu l'impression de tourner en rond. Le gars du *Refuge* n'a pas aimé passer des heures sans établir un contact. Le gars du Bunker a trouvé cela trop court; il aurait aimé avoir plus de temps. La fille du Bunker a trouvé difficile de s'intégrer au groupe et de se sentir à l'aise; elle aurait aussi aimé faire plus de travail terrain.

Au-delà de son organisation, le travail terrain fait néanmoins l'objet de commentaires positifs. Les agents ont aimé parler avec les jeunes, les écouter, échanger avec les intervenants. Une des agentes exprime que la socialisation avec les jeunes dans la ressource et la bonne entente avec les intervenants lui ont permis de se sentir plus à l'aise et lui ont donné le goût de foncer dans son travail terrain :

«Le projet en général, j'ai aimé ça le faire parce que c'était cool. La préparation de l'événement spécial. Que la travailleuse de rue nous laisse, moi et ma coéquipière, faire ce qu'on voulait, ce qu'on aimait. J'avais l'impression que j'avais ma place dans le projet et que mes idées, ce que je pensais, était pris en considération et important¹⁰³.»

Les agents de liaison sont assez satisfaits de leur participation. Ils l'estiment dans les termes suivants : «assez bien», «active», «bonne», «j'aurais pu faire mieux», je me suis sentie à ma place», «je ne pas donné mon 100 % mais la plupart du temps j'étais dedans et j'avais hâte d'en faire», «si ça serait juste de moi j'en ferais sûrement encore pour étirer, vraiment être capable de personnaliser mes interventions et de sentir que j'aide vraiment¹⁰⁴.»

Les agents de liaison apportent aussi quelques recommandations : le travail terrain devrait être plus intensif et pas coupé par l'événement spécial et par des semaines de formation. Il faudrait privilégier le jumelage, commencer les événements à un moment plus éloigné du début du projet, consacrer plus de temps à la préparation, avoir plus de temps dans les ressources et plus de travail sur le terrain. Un agent mentionne pour sa part qu'il faudrait avoir un intervenant fixe.

6.4.6 Conclusion

L'expérimentation faite par les agents de liaison dans la rue ou dans les ressources confirme que la période de temps allouée aux trois phases de l'intervention, soit l'observation,

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

l'expérimentation et la personnalisation de l'intervention, a été trop courte.

L'intervention dans la rue demeure floue pour les agents de liaison et les intervenants-parrain. L'intervention au Bunker a mieux fonctionné, éventuellement parce que l'intégration des agents de liaison avait été bien préparée.

Même si on constate des lacunes à propos de la formation, cela n'a pas empêché les jeunes d'intervenir en tant qu'agents de liaison (communication, écoute, connaissances, références etc.) auprès de leurs pairs. Le rôle exercé par les intervenants-parrain au niveau du suivi des agents de liaison, autant dans la ressource que dans la rue, a été indispensable.

Les informations rapportées dans les grilles d'observation et d'intervention par les agents de liaison et les travailleurs de rue décrivent la dure réalité à laquelle doivent faire face les jeunes fréquentant les rues du centre-ville. Faire de l'intervention en tant qu'agent de liaison dans un tel milieu ne semble pas évident, mais tout de même faisable. C'est ce que les résultats au niveau de l'intervention font ressortir.

6.4.7 Les effets généraux

En ce qui concerne les effets et les impacts du projet, les propos tenus lors des entrevues réalisées à la fin de projet, auprès des coordonnateurs, des intervenants-parrain, des agents de liaison, de l'organisatrice communautaire et de la responsable sont parfois convergents sur certains points, parfois divergents mais complémentaires sur d'autres. Chacun des participants précise sa position par des commentaires personnels.

Les répondants sont unanimes pour dire que le projet produit plus d'effets sur les agents de liaison que sur le milieu des jeunes du centre-ville. La responsable du projet est d'avis que le projet eu un impact extraordinaire sur les agents de liaison. Les intervenants-parrain estiment eux aussi que le projet a été très important pour les agents de liaison et que ceux-ci en ressortent avec un grand sentiment de réussite, surtout du fait d'avoir finalisé le projet. Lors de la fête de clôture au CLSC, l'ensemble des agents de liaison ont exprimé que le projet les aidés personnellement et qu'ils étaient très contents d'avoir été «jusqu'au bout pour une fois dans leur vie». Quatre mois après la fin du projet, lors de l'entrevue, ils réaffirment ce fait. Pour certains, l'apport personnel de cette expérience se traduit en termes de responsabilisation, comme en témoigne cet agent :

«Ça m'a permis de cheminer, de me responsabiliser, d'occuper mon temps d'une façon plus constructive finalement. Si j'avais pas fait le projet, je ne serais pas rendu où je suis présentement. Ça m'a responsabilisé. Ça m'a donné confiance en moi mais ça a dû me changer d'une façon ou d'une autre mais je ne m'aperçois pas comme tel¹⁰⁵.»

¹⁰⁵ Entrevue quatre mois après la fin de projet agents de liaison.

Pour d'autres, le projet a eu comme effet de les motiver à prendre les moyens pour se libérer de certaines dépendances. Ainsi, la coordonnatrice d'*En Marge* rapporte que l'expérience a été très bénéfique pour l'agente consommatrice de drogues par voie intraveineuse : «ça l'a aidée à cheminer énormément. Elle a pris conscience et elle s'est prise en main. Elle a fini par quitter le centre-ville et suivre une cure de désintoxe dans un organisme¹⁰⁶.»

En ce qui concerne les impacts du projet en terme de prévention des MTS et du SIDA sur le milieu fréquenté par les jeunes du centre-ville, les avis sont partagés. La responsable du projet et l'organisatrice communautaire estiment que c'est très difficile à évaluer.

Plus précisément l'organisatrice communautaire pense que le projet ne pouvait pas donner des effets immédiats sur le milieu des jeunes du centre-ville, qu'il s'agit d'un travail à long terme. Les coordonnateurs partagent ce point de vue, bien résumé par les propos de la coordonnatrice du Refuge des jeunes :

«L'intervention que les agents de liaison ont faite demeure très parcellaire. C'est une première, c'est un long cheminement et c'est une illusion que de penser qu'à court terme on va modifier les comportements quand on sait que chez les jeunes, ce n'est pas un problème de formation, d'information; c'est plutôt un problème d'estime de soi et d'identité. Avant d'en arriver à une intervention plus significative, il faut accorder plus de temps; c'est plutôt à long terme¹⁰⁷.»

De son côté, la coordonnatrice de Passages identifie des effets produits par la présence des agentes de liaison dans la ressource :

«Des filles chez nous, des résidentes qui ont manifesté un intérêt, qui ont su faire valoir leur expérience au sein de leur passage. La première chose que l'on sait est que les jeunes les regardent et les envient. Ça, c'est excellent. Juste ça, c'est le noeud du projet¹⁰⁸.»

Les agents de liaison vont eux aussi dans ce sens, affirmant que le projet et leurs interventions ont eu des effets sur le milieu, mais qu'il faut «accorder du temps au temps» pour voir les résultats. Leurs propos n'ont pas permis de décrire quels effets le projet a eus sur le milieu. Par contre, ils sont persuadés qu'un projet comme celui-ci peut aider les jeunes du centre-ville.

Le fait d'avoir parlé de la prévention au sein du projet a remis le sujet à l'ordre du jour dans les pratiques. Quant aux organismes partenaires, ils accordent maintenant plus

¹⁰⁶ Entrevue de fin de projet coordonnateurs.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

d'importance à la prévention des MTS et du SIDA dans leurs interventions. L'organisatrice communautaire, lors de l'entrevue de fin de projet, donne l'exemple de ce qui se produit au Bunker : «Les intervenants du Bunker, afin d'aider les agents de liaison dans leur travail, ont mis à leur disposition une boîte de condoms, puisque les jeunes fréquentant la ressource étaient gênés d'en demander»

Le travail de concertation – le «partenariat» – a été qualifié à l'unanimité par les coordonnateurs, la responsable du projet et l'organisatrice communautaire comme étant un des points forts du projet et un de ses effets inattendus.

Le travail de concertation se poursuit et l'ensemble des participants sont très satisfaits, surtout du fait d'avoir créé une table de concertation dans le centre-ville. D'après la responsable du projet, ce travail de concertation a permis de consolider les alliances entre les intervenants des organismes partenaires et a produit des retombées pour le CLSC. La responsable du projet rapporte que les intervenants des organismes partenaires l'appellent pour lui référer des jeunes et que de façon générale la Clinique des jeunes et le CLSC Centre-ville reçoivent plus de jeunes de la rue qu'auparavant.

En ce qui concerne les événements spéciaux, l'ensemble des participants sont en accord pour dire que les événements ont été un des points forts du projet. Rappelons que près de 165 jeunes du centre-ville ont été rejoints. Mais en ce qui concerne les impacts ou effets suscités par ces événements ils ont été minimes, selon les coordonnateurs, les intervenants-parrain et la responsable du projet. Seuls les propos de l'organisatrice communautaire, lors de l'entrevue de fin projet, permettent de dégager certains effets produits par les événements spéciaux. Celle-ci rappelle que les événements spéciaux ont créé un momentum dans le centre-ville et que les agents de liaison ont fait connaître le projet aux autres jeunes qui fréquentent ce territoire. L'événement à *En Marge 12- 17* a eu certains impacts pour le CLSC. La sexologue qui a participé à la rencontre reçoit de plus en plus de jeunes de la rue et des itinérants. Ces derniers ont été référés par des personnes impliquées dans le projet. Les événements spéciaux auraient donc eu des retombées en termes de nombre d'utilisateurs pour la Clinique des jeunes et les autres équipes du CLSC Centre-ville.

CHAPITRE 7 : DISCUSSION

Les résultats de l'étude permettent maintenant d'apporter des éléments de réponse aux questions de recherche, à savoir : Est-il possible d'adapter le modèle informel d'intervention par les pairs aux jeunes de la rue et de l'utiliser à des fins de prévention des MTS et du SIDA auprès des jeunes du centre-ville de Montréal? Un tel projet d'intervention par les pairs peut-il contribuer à prévenir les MTS et à modifier les comportements à risque de transmission du VIH et des autres MTS? Peut-on identifier d'autres effets d'un tel programme d'intervention sur les pairs aidants, les jeunes de la rue, les organismes participants et le milieu en général? La discussion qui suit portera respectivement sur ces trois points qui sont l'adaptation du modèle d'intervention par les pairs aux jeunes de la rue, l'atteinte des objectifs du projet d'intervention et les effets chez les participants. À la fin de la discussion, on considérera les limites de l'évaluation.

7.1 L'adaptation du modèle d'intervention par les pairs aux jeunes de la rue de Montréal

Les résultats obtenus tout au long du projet confirment la possibilité d'adapter le modèle d'intervention par les pairs au milieu de la rue, de même que la pertinence des adaptations apportées au modèle. Ils permettent aussi de préciser certaines conditions de mise en oeuvre de l'approche.

7.1.1 La vérification des hypothèses touchant l'adaptation du modèle

Les résultats révèlent que les hypothèses d'adaptation du modèle avancées suite à la pré-expérimentation ont été confirmées au plan du recrutement et de la formation. Par contre, des nuances méritent d'être apportées quant à l'intervention.

Le recrutement

Rappelons que l'extension de la limite d'âge au-delà de 18 ans devait permettre de recruter des garçons (hypothèse 1). Au total, 11 jeunes ont été recrutés. Il s'agit de six garçons dont un de 17 ans, deux de 18 ans et trois de 19 ans, et de cinq filles dont deux de 17 ans, deux de 18 ans et une de 20 ans.

Toutefois, les critères de sélection n'ont pas toujours été rigoureusement appliqués lors du recrutement des jeunes, ce qui peut être mis en relation avec le taux élevé de démission (plus de 50%). On observe que cinq jeunes seulement ont terminé le projet. Ces derniers, à l'exception d'une fille, avaient tous connu de près le mode de vie dans la rue et répondaient aux autres critères de sélection, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui ont démissionné. Le rapport étroit entre les critères de sélection et l'implication des jeunes appuie la pertinence de ces critères et donne à penser qu'il est possible d'espérer un taux moins élevé de démissions si on les applique à tous les candidats.

Le recrutement a été possible grâce à la grande collaboration des organismes communautaires qui ont référé les agents de liaison au projet. Ce mode de recrutement a permis d'avoir un groupe mixte et représentatif des jeunes du centre-ville. Ceci confirme la deuxième hypothèse du projet, suivant laquelle le recrutement via les ressources communautaires et d'autres jeunes de la rue devait permettre d'atteindre plus facilement le nombre minimal de participants (de six à huit) pour la mise en oeuvre du projet.

La formation

La troisième hypothèse touchait à l'organisation du travail, en fonction des dispositions et des besoins des jeunes. Les ajustements nécessaires en cours de projet ont été effectués en ce sens. Ceci ne s'est pas produit tel qu'il a été prévu, certaines circonstances reliées à la pratique ont produit des ajustements et ceci dans le but de respecter les dispositions et les besoins des jeunes et des intervenants-parrain. En tout les agents de liaison ont participé à 27 ateliers de formation d'une durée de quatre heures chacun. Trois de ces ateliers ont été consacrés au travail de rue.

La quatrième hypothèse, quant à la pertinence d'alterner la formation et le travail de rue, a été confirmée. Le fait d'avoir alterné la formation avec le travail terrain et la visite des ressources a suscité l'intérêt des agents de liaison. Le taux de présence hebdomadaire, autour de 80%, était plus que satisfaisant, tant pour la formation que pour l'intervention.

L'intervention

L'expérimentation faite par les agents de liaison confirme l'énoncé de l'hypothèse 5 sur la nécessité d'une période d'intervention plus longue, comparativement à la pré-expérimentation, afin de donner aux agents de liaison le temps nécessaire pour se faire connaître et apprivoiser les jeunes. Les résultats relatifs à l'intervention révèlent toutefois qu'il faudrait accorder encore plus de temps à chacune des phases de l'intervention, soit l'observation, l'expérimentation et la personnalisation de l'intervention.

La période d'intervention s'est échelonnée sur 12 semaines. Les agents de liaison ont effectué 12 sorties d'une durée de quatre heures, pour un total de 48 heures. En ce qui concerne l'événement spécial à l'intérieur de chaque ressource, les agents de liaison ont mis en moyenne 30 heures pour le préparer. Les agents de liaison ont clairement exprimé à l'évaluation de fin de projet qu'ils n'avaient pas eu assez de temps pour l'intervention et pour personnaliser cette dernière. Ils ont émis les mêmes commentaires à propos de l'organisation des événements spéciaux. L'hypothèse voulant qu'un maximum de temps soit accordé à l'intervention demeure donc juste et il faudrait en tenir compte dans le cadre d'un futur projet, surtout si l'on considère que la rue n'est pas facilitante pour créer des contacts.

La durée du projet n'a pas permis de vérifier la validité de tous les postulats contenus dans l'hypothèse 6 relative aux bénéfices d'une collaboration avec les ressources communautaire. Nous n'avons pas d'indices par exemple, sur les effets relatifs à la continuité et au renforcement

des messages. Par contre, cette collaboration s'est avérée effectivement utile pour répondre aux variations climatiques et aux fluctuations des clientèles. De plus, il semble qu'un plus grand nombre de jeunes ont pu être rejoints, notamment grâce aux événements spéciaux organisés à l'intérieur des ressources. Rappelons à ce sujet que les quatre activités spéciales ont attiré à elles seules près de 165 jeunes de la rue âgés de 15 à 24 ans.

7.1.2 Les conditions de mise en oeuvre

En ce qui concerne les objectifs d'implantation préconisés par le projet, ils ont tous été atteints et ce, pour chacune des composantes du projet (la planification, la mise en oeuvre d'un partenariat, le recrutement, la formation et l'intervention) ainsi que pour leurs sous-composantes (le rôle de l'organisatrice communautaire, des travailleurs de rue et des intervenants, le jumelage, l'encadrement et l'intégration des agents de liaison dans les ressources). Toutefois, les observations qui se dégagent pour chacune de ces dimensions démontrent que le modèle d'intervention n'était pas encore entièrement rôdé et demande toujours des ajustements. Chaque expérience prend une forme particulière et suscite de nouveaux aménagements. Tel est le cas pour ce projet d'intervention de la Clinique des jeunes du CLSC Centre-ville qui faisait suite à une pré-expérimentation sur le terrain de trois mois, et qui au moment de la rédaction de ce rapport se continuait par un troisième projet, finalisé à partir des leçons des deux premières expériences.

7.1.2.1 La planification et le partenariat

Un des aspects positifs du projet est la concertation réussie entre les organismes communautaires et publics oeuvrant auprès des jeunes de la rue. Pour la première fois, un projet de prévention des MTS et du SIDA réunissait autour d'une même table les diverses ressources tant communautaires que publiques impliquées auprès des jeunes de la rue du centre-ville. L'action concertée entre les ressources du Centre-ville a eu des retombées positives concernant les échanges, entre ces ressources, au niveau de la prévention des MTS et du SIDA. De plus, l'action concertée des organismes a aussi apporté certaines pistes à approfondir afin que l'ensemble des acteurs oeuvrant auprès des jeunes, et non seulement les agents de liaison, soient des agents de changement. Cette expérience de partenariat vaut donc la peine d'être poursuivie. On y reviendra dans la dernière section.

Toutefois, les effets qualitatifs de cette concertation, pourraient être améliorés en impliquant l'ensemble des acteurs au niveau de la planification, afin de leur donner un plus grand sentiment d'appartenance au sein d'un projet. Il apparaît également primordial de clarifier au point de départ les concepts utilisés, les objectifs poursuivis ainsi que de bien définir le rôle de chacun. Cela s'avère encore plus important lorsqu'il s'agit d'adapter une nouvelle forme d'intervention.

En effet, il est apparu dans les entrevues que le projet d'intervention n'était pas compris de la même façon par les différents acteurs. Plusieurs confusions sont demeurés tout au long du projet, quant aux objectifs de l'intervention et quant au rôle que les partenaires devaient exercer dans le cadre du projet. Un concept aussi central que celui d'agent de liaison est resté ambigu. Dans le projet d'intervention et dans le protocole de recherche, les auteurs n'ont pas clairement défini ce terme. Au départ, on parlait d'agent de liaison et dans la pratique, on en est souvent arrivés au concept d'aidant naturel. Ce glissement a créé une ambiguïté au niveau de l'intervention pour les agents de liaison et les intervenants-parrain. Concrètement, les agents de liaison ne savaient pas si ils devaient intervenir auprès de leurs amis ou bien auprès de leurs pairs.

Les intervenants-parrain et l'organisatrice communautaire se sont rencontrés une seule fois au cours du projet, pour parler de leur rôle et de celui des agents de liaison, et afin de préparer le jumelage et l'intégration des agents de liaison dans les ressources. Certains intervenants-parrain n'ont pas tiré de cette rencontre une compréhension claire du rôle des agents de liaison ni de leur propre rôle face à eux. Cette mauvaise compréhension a eu des effets sur l'objectif qui était de former les agents de liaison afin qu'ils interviennent auprès de leurs pairs sur la rue. Or, le travailleur du DMP Saint-Luc a amené l'agent de liaison dans le village gai, les travailleuses de rue de Passages ont amené les agentes dans le quartier de prostitution. En fait, ils les ont amenés dans les quartiers où ils travaillent et non dans les secteurs où les jeunes pouvaient rencontrer leurs pairs. De plus, ils se sont rendu compte que cela présentait certains

dangers pour les agents de liaison. Il est vrai que certains jeunes de la rue, pour survivre, se livrent à la prostitution. Mais les endroits choisis n'étaient pas fréquentés par les jeunes de la rue, dont on retrouve une grande concentration près du parc Berri. Suite aux premières expérimentations, les travailleurs de rue se sont toutefois réajustés.

L'expérience a aussi démontré que l'intégration des agents dans la ressource n'avait pas été suffisamment discutée entre l'organisatrice communautaire et les intervenants-parrain. La comparaison entre le Bunker et le Refuge est assez révélatrice à ce sujet. Le Bunker avait bien préparé l'intégration des agents de liaison et c'est pourquoi les interventions faites par ces derniers ont mieux fonctionné, comparativement à celles effectuées au Refuge. Le Refuge n'avait pas prévu faire du travail dans la ressource, ce qu'il a été néanmoins obligé de faire à la suite de réajustements en cours de projet. On n'avait donc pas préparé l'agent de liaison à ce type d'intervention et cette expérience, comparativement à celle du Bunker, a moins bien fonctionné, même si l'agent avait toutes les habiletés nécessaires pour l'intervention.

Ces erreurs de parcours montrent qu'une seule rencontre avec l'organisatrice communautaire était insuffisante pour préparer adéquatement le jumelage entre les intervenants-parrain et les agents de liaison et de bien cerner ce qui était désiré et possible comme intervention.

De plus, une répartition des rôles entre les acteurs, basée sur le respect mutuel et le souci de non-ingérence a donné lieu, de façon paradoxale, à une faible intégration des différentes composantes du projet. L'organisatrice communautaire a assumé la formation et le suivi général des agents de liaison. Les intervenants-parrain ont été responsables du travail terrain. Ils ont assumé l'encadrement des agents de liaison et les ont guidés dans leur travail sur la rue et dans leur ressource. Il aurait été préférable que l'organisatrice communautaire joue un rôle de coordination d'ensemble du projet pour éviter le manque de cohésion rencontré dans l'intervention-terrain. Il est à retenir, par conséquent qu'il est important de bien définir au départ, de façon réaliste et concertée le rôle de chacun des acteurs au sein du projet, et notamment celui de l'organisatrice communautaire.

7.1.2.2 Le recrutement

Le recrutement, tel qu'effectué, a permis d'avoir un groupe mixte et représentatif du centre-ville grâce à la collaboration des organismes partenaires; ce sont eux, en effet, qui ont référé les agents de liaison. Toutefois, même s'il y a eu consensus entre les partenaires au niveau des critères de sélection et du mode de recrutement, ni le processus ni les critères de sélection n'ont été respectés. Au total, 11 jeunes ont été impliqués et seulement cinq sont allés au bout du projet. Le profil des agents de liaison, même s'il est incomplet et inégal, permet de mieux comprendre le taux élevé de démissions, soit six jeunes sur 11. Ces démissions s'expliquent par plusieurs causes personnelles et divers facteurs reliés à l'environnement. Par contre, certains

problèmes, identifiables lors du recrutement, auraient dû être pris en compte en vertu des critères de sélection. Ainsi, deux garçons qui ont démissionné avaient en commun de ne pas avoir de projet de réinsertion et de ne pas avoir de recul face au mode de vie dans la rue. Le cas d'une jeune consommatrice de drogues injectables porte à croire pour sa part qu'il est effectivement risqué d'engager quelqu'un qui consomme des drogues (UDI) et confirme ce critère de sélection. De plus, elle n'avait pas non plus de projet de réinsertion. En ce qui concerne les cinq jeunes qui n'ont pas démissionné, à l'exception d'une fille, ils ont tous connu de près le mode de vie dans la rue mais, aujourd'hui, ils ont pris une distance et ont un projet devant eux.

Les propos mis de l'avant par l'ensemble des participants ainsi que les démissions confirment qu'il faut respecter rigoureusement les critères de sélection dégagés suite à la pré-expérimentation. Le respect de ces critères pourrait assurer un taux moins élevé de démissions.

7.1.2.3 La formation

Le programme de formation a été fort apprécié par les agents de liaison. La formule d'alternance entre la formation, le travail dans la rue et la visite des ressources a su susciter l'intérêt des agents de liaison. Les ateliers sur l'estime de soi leur ont donné confiance en eux et ils ont appris à se valoriser. Leur valorisation a été accrue par le fait de participer à un projet qui leur donnait le sentiment, pour une fois, d'être des personnes importantes et utiles, sentiment lié aussi à la reconnaissance de leurs pairs, pour qui les agents de liaison représentaient un modèle.

Les ateliers sur les MTS et le SIDA et la visite des ressources ont par ailleurs permis aux agents de liaison d'acquérir de nouvelles connaissances. La formation leur a également permis de développer les habiletés nécessaires à l'exercice du rôle d'agent de liaison (communication, entraide, diffusion d'informations, références). En ce qui concerne la question à savoir si les agents de liaison, suite à la formation, ont changé leurs comportements et opté pour des comportements sécuritaires, les résultats obtenus n'ont pas permis une vérification claire et précise, puisque quatre agents sur cinq se protégeaient déjà avant même de suivre la formation. Un seul agent n'a pas opté pour des comportements sécuritaires, même s'il était conscient des dangers encourus.

La formation reçue par les agents de liaison a été développée par l'organisatrice communautaire lors de la pré-expérimentation. Une de ses faiblesses a été de ne pas avoir préparé suffisamment les agents de liaison pour véhiculer des messages de prévention en lien avec les objectifs du projet : aucune session de formation n'a été donnée sur la façon de faire passer des messages de prévention. De plus, la répartition du temps accordé à la formation par rapport à l'intervention était trop inégale. Les agents de liaison ont participé à 27 ateliers de formation d'une durée de 4 heures, ce qui représente 81 heures de formation. Au niveau du travail terrain, tant pour la période d'observation que pour l'intervention, les agents de liaison ont fait 12 sorties d'une durée de quatre heures, ce qui représente un total de 48 heures. L'autre

période de temps que les agents de liaison ont accordée à l'intervention a été celui consacré à la préparation de l'événement spécial, en moyenne 30 heures par agent. Dans leur bilan, les agents de liaison ont exprimé que trop peu de temps avait été accordé à l'intervention dans le cadre du projet et pour la préparation de l'événement spécial.

7.1.2.4 L'intervention

Tel que mentionné plus haut, la période allouée à l'intervention a été trop courte. Trop peu de temps a été accordé pour chacune des phases, soit l'observation, l'expérimentation et la personnalisation de l'intervention. Par ailleurs, les horaires de sortie pour les agents qui sont intervenus dans la rue n'étaient pas adéquats (trop de bonne heure). La rue n'est pas facilitante pour créer des contacts et l'ensemble des agents de liaison n'ont pas eu assez de temps pour personnaliser leur intervention. De plus, comme la formation n'avait pas suffisamment bien préparé les agents de liaison pour le travail dans la rue, ils avaient de la difficulté à identifier ce qu'ils devaient faire et le but de l'observation et de l'intervention. En ce qui concerne l'intervention, les agents ont trouvé difficile de parler de prévention des MTS et du SIDA, la rue ne favorise pas de tels échanges.

En fait, l'intervention dans la rue n'a été qu'en partie concluante. Les agents de liaison avaient une compréhension plutôt vague de l'intervention de la rue, comme il n'est pas facile de créer des contacts dans la rue et qu'ils ne pouvaient voir de résultats concrets, cette compréhension ne s'est pas précisée. Ils ont également trouvé difficile d'observer un milieu qui leur était familier et ils n'ont pas trouvé cela très intéressant.

Le travail des agents à l'intérieur de la ressource a été plus concret et plus facile. En effet, les jeunes fréquentant les rues se dirigent vers les ressources pour obtenir divers services et aussi pour prendre un «*break*» de la rue. Ainsi, les agents n'ont pas besoin de leur courir après puisque la ressource les met à leur disposition. On note donc que l'intervention à l'intérieur des ressources semble mieux fonctionner que dans la rue.

Malgré les diverses lacunes soulevées ci-dessus, à propos de la formation et des diverses difficultés rencontrées par les agents de liaison au niveau du travail terrain, les résultats sur le travail terrain démontrent que les agents de liaison, malgré tout, sont parvenus à informer, référer et aider leurs pairs. La formation les a bien outillés à cet égard. Les interventions faites par les agents de liaison ont consisté à établir un contact et ils ont effectué avec succès des interventions spécifiques telles que de référer et d'aider leurs pairs, de faire de l'accompagnement dans diverses situations, de distribuer des condoms et de faire de l'écoute active. Ils sont également arrivés à passer certains messages de prévention comme de ne pas jeter les seringues et les condoms par terre.

7.2 L'atteinte des objectifs du programme d'intervention

Parmi les quatre objectifs visés par le programme d'intervention, deux ont été partiellement atteints : rejoindre les jeunes de la rue et les informer sur les moyens de protection sécuritaires face au VIH et aux autres MTS et sur les ressources socio-sanitaires disponibles. En plus des quatre événements spéciaux organisés et réalisés par les agents de liaison, qui ont permis de rejoindre près de 165 jeunes, les agents de liaison ont rejoint au total 57 jeunes dans le cadre des interventions durant la période d'observation et d'intervention¹⁰⁹. Parmi celles-ci, 20 ont consisté à établir un contact, 17 ont été qualifiées de générale et il y a eu 20 interventions plus spécifiques : référence (9), hébergement (5), distribution de condoms (5) et accompagnement (1).

Une des limites de cette recherche est que les outils de cueillette d'information n'ont pas permis de vérifier clairement quels ont été les effets et les impacts des interventions faites par les agents de liaison sur le milieu. Les seules données à cet effet sont les propos tenus par les participants lors des entrevues de fin de projet et les liens effectués entre les données de la formation et de l'intervention. L'analyse de ces données tend à montrer que les deux autres objectifs du programme d'intervention, soit véhiculer des messages de prévention et changer les comportements et la norme du milieu (dans le sens d'adopter des comportements sécuritaires), n'ont pu être atteints. Deux facteurs expliquent ce fait, d'une part, la formation, et, d'autre part, les conditions de travail sur le terrain.

Le programme de formation n'a pas suffisamment bien préparé les agents de liaison à véhiculer des messages de prévention en lien avec les objectifs du projet. En fait, tout au long de la formation il n'y a pas eu un seul atelier sur les façons de parler de protection et de prévention ou de véhiculer des messages de prévention. Les problèmes liés à cette carence se sont révélés au moment des événements spéciaux et lors de la période d'intervention.

Par ailleurs, les agents de liaison, lors de leur travail sur le terrain, ont trouvé difficile de parler du SIDA et des MTS. Selon un des agents, ces sujets faisaient fuir les jeunes. Lors de l'entrevue réalisée quatre mois après la fin du projet, on a demandé aux agents de liaison s'il serait bon, dans le cadre d'un projet comme celui-ci, d'essayer de passer les messages de prévention plus directement (ex: faites attention à vos seringues). Leur réponse a été sans équivoque : d'emblée et unanimement, ils se sont dits entièrement en désaccord. Ils sont d'avis que l'intervention ne peut se faire d'une façon directe puisque «c'est très difficile de faire comprendre à quelqu'un qui a les deux pieds dedans et si la personne est bien là dedans, on ne peut rien faire».

Les interventions des agents de liaison n'ont donc pas été suffisantes pour changer les comportements et la norme du milieu. Ceci nous amène à remettre en question l'objectif du

¹⁰⁹ Il s'agit des contacts suffisamment significatifs pour que les agents de liaison remplissent une grille d'observation et d'intervention.

projet de changer les comportements et la norme du milieu. Compte tenu de la réalité de la rue et des diverses situations dans lesquelles les jeunes de la rue se retrouvent, demander aux agents de liaison de changer les comportements et la norme du milieu était de toute évidence, un objectif difficile à atteindre. Surtout qu'il s'agissait d'une expérimentation et que très peu de temps pouvait être consacré à l'intervention. Cependant, malgré les diverses difficultés et obstacles rencontrés par les agents de liaison lors de leurs interventions, les résultats relatifs au travail sur le terrain démontrent que ces jeunes sont arrivés à réaliser une grande partie de leur tâche, pour ce qui est d'informer, de référer et d'aider leurs pairs. Par contre, ils n'ont pas pu changer la norme du milieu. Un tel objectif ne pouvait pas être atteint dans le temps alloué au projet, puisqu'il implique une continuité de l'action et une exposition soutenue à l'intervention. Il contribue cependant à orienter le projet dans une perspective plus large qui va au delà de l'information et des messages orientés vers l'individu.

7.3 Les effets suivant le type d'acteurs

7.3.1 Les effets sur les agents de liaison

Les répondants sont unanimement d'accord pour dire que le projet a produit des effets bénéfiques sur les agents de liaison. L'ensemble des agents de liaison ont exprimé que le projet les a aidés personnellement et qu'ils étaient très contents d'avoir été «jusqu'au bout, pour une fois dans leur vie». Tel que mentionné dans le point portant sur la formation, les ateliers sur l'estime de soi leur ont donné confiance en eux. Leur valorisation a été accrue par le fait de participer à un projet qui leur donnait le sentiment d'être importants, utiles et reconnus par leurs pairs. Pour certains, l'apport personnel de cette expérience se traduit en termes de responsabilisation. Parmi les cinq agents de liaison, deux suivent actuellement une formation de réinsertion au Bunker et une agente poursuit toujours ses cours au cégep. Ces trois agents ont arrêté de fréquenter les rues du centre-ville. Parmi ces cinq agents, seulement deux n'ont pas été réinsérés, une des filles ayant cessé de suivre ses cours au Cégep.

Pour d'autres, le projet a eu comme effet de les motiver à prendre les moyens pour se libérer de leurs dépendances. Ainsi, l'expérience a été très bénéfique pour l'agente consommatrice de drogues par voie intraveineuse, même si elle n'a pas complété le projet. Suivant la coordonnatrice de la ressource, «ça l'a aidée à cheminer énormément. Elle a pris conscience et elle s'est prise en main. Elle a fini par quitter le centre-ville et suivre une cure de désintoxication dans un organisme.»

7.3.2 Les effets sur les jeunes de la rue et le milieu en général

L'ensemble des répondants sont d'avis que les interventions faites par les agents de liaison n'ont pas produit les effets escomptés auprès de leurs pairs du centre-ville. Le projet a certes permis de rejoindre les jeunes de la rue, mais a peu permis de véhiculer des messages de

prévention, et de changer les comportements et la norme du milieu, dans le sens d'adopter des comportements sécuritaires. Deux facteurs expliquent ce fait : d'une part les lacunes de la formation, et d'autre part l'organisation du travail sur le terrain.

On a décrit plus haut quelles avaient été les lacunes de la formation quant à la préparation au travail sur le terrain. L'organisation du travail renvoie pour sa part au temps trop court alloué à l'intervention et à l'horaire des sorties (trop tôt en soirée), mal adapté au rythme de vie des jeunes de la rue. Ainsi, même si les agents de liaison, lors de leurs interventions, sont arrivés à informer, référer et aider leurs pairs, ces interventions n'ont pas été suffisantes pour changer les comportements et la norme du milieu.

Par ailleurs, certaines observations donnent à penser que l'objectif de référer les jeunes aux services de santé a été partiellement atteint. La responsable du projet rapporte que les intervenants des organismes partenaires l'appellent pour lui référer des jeunes et que de façon générale, la Clinique des jeunes et les autres équipes du CLSC Centre-ville reçoivent plus de jeunes qu'auparavant, dont certains référés par les agents de liaison. L'organisatrice communautaire rappelle que les événements spéciaux ont créé un momentum dans le centre-ville et que les agents de liaison ont fait connaître le projet aux autres jeunes qui fréquentent le territoire. L'événement spécial à *En Marge* a eu certains impacts pour le CLSC. La sexologue qui a participé à la rencontre reçoit de plus en plus des jeunes de la rue et des itinérants, référés par des personnes impliquées dans le projet. Les événements spéciaux auraient donc eu des retombées en termes de nombre d'usagers pour la Clinique des jeunes et pour l'équipe SIDA du CLSC Centre-ville. Enfin, il faut souligner la notoriété que le projet s'est progressivement acquise depuis 1993. Un nombre grandissant de jeunes auront été touchés par le projet, l'engagement des pairs est de plus en plus significatif et le projet d'intervention par les pairs est devenu une ressource pour le milieu.

7.3.3 Les effets sur les organismes participants

Le travail sous forme de «partenariat» a produit certains effets non prévus pour les organismes partenaires. Les retombées en terme d'effets indirects concernent surtout les échanges au niveau de la prévention du SIDA et des MTS. En effet, les coordonnateurs ont constaté que la sensibilisation et la prévention des MTS-SIDA n'étaient pas tellement présentes dans leur pratique. Le fait d'avoir parlé de la prévention au sein du projet a remis le sujet à l'ordre du jour. Ces échanges leur ont permis de se questionner, en tant qu'organisme, sur la prévention du SIDA et des MTS, sur les approches que les autres organismes utilisent de même que sur les formes et la prévention de la toxicomanie chez les jeunes de la rue. De ces rencontres, est ressortie l'idée de poursuivre la réflexion avec d'autres organismes communautaires, en formant une table de concertation. Quatre rencontres ont déjà eu lieu et d'autres organismes se sont joints à la table. Une subvention a été obtenue afin de soutenir la

poursuite des échanges. Ce travail de concertation a donc permis de consolider les alliances entre les intervenants des organismes partenaires.

7.4 Les limites de l'évaluation

Cette discussion des résultats signale certaines limites de la présente évaluation. La première concerne l'évaluation des effets de l'intervention et s'explique en grande partie par le fait que, tributaire des aléas de l'intervention et de son financement, on doit évaluer un projet moins rodé que prévu. En effet, au moment où débute l'évaluation en juin 1995, le projet n'a fait l'objet que d'un rodage terrain de trois mois (mars à juin 1994) dans le cadre de la pré-expérimentation, suivie d'une période d'inactivité d'une année. L'essentiel des efforts du promoteur sont donc consacrés à l'implantation et au rodage du modèle d'intervention par les pairs, ce qui a amené l'évaluation à privilégier le processus d'implantation. De plus, le projet reçoit un financement limitant à six mois la participation des agents de liaison. Ainsi, faute de temps suffisant pour l'intervention, ils s'avère irréaliste d'identifier des effets à moyen terme comme les changements de comportements et de la norme du milieu.

Une deuxième limite tient aux outils utilisés pour documenter l'intervention et savoir dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Même si l'approche qualitative et les outils utilisés pour documenter les trois premières phases du projet se sont avérés adéquats, ils n'ont pas été suffisants pour la quatrième, la phase d'intervention. Les grilles d'observation et d'intervention devaient être remplies par les agents de liaison lors de contacts «significatifs». Or, on a noté qu'au plus une cinquantaine ont été considérés comme tels et ont fait l'objet de rapport des agents de liaison pour l'ensemble du projet. Ceci laisse dans l'ombre le nombre total de jeunes «contactés» par le travail terrain, le nombre de jeunes «informés», «aidés», les sujets abordés, le type d'intervention (références, accompagnements, nombre de condoms distribués). Cette situation reflète à la fois le manque de rodage de l'intervention et le fait que les outils existants, malgré leur pertinence, ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre du projet. Ceci est particulièrement vrai pour les événements spéciaux dont on n'a pu évaluer les retombées (ex. : revenir à l'organisme, discussion plus poussée avec l'agent de liaison, etc.). Pour palier à cette situation à l'avenir, il serait opportun que le promoteur développe un outil de monitoring de l'intervention à partir de ceux utilisés par les groupes qui font du travail de rue ou de milieu.

Une autre interrogation concerne la stratégie retenue pour cerner l'atteinte des objectifs et les effets de l'intervention sur les jeunes et sur le milieu. Par exemple, les jeunes ont-ils été informés des risques des MTS et du VIH, des moyens de protection? Comment réagissent-ils au message, au projet? Même si les objectifs d'intervention ne sont pas encore atteints, progressons-nous dans cette direction? On se rappellera que dans l'expérience de San Diego, Podschun (1993) adopte aussi une approche qualitative mais s'adresse aux jeunes rejoints par le

programme au moyen de *focus group* et d'entrevues de suivi à trois et six mois pour identifier les changements de comportements dans les normes du groupe. De plus, l'agent de liaison note chaque jour dans son journal d'*outreach* l'information sur les comportements sécuritaires des jeunes rencontrés lors du travail terrain. De son côté, Laurendeau (1992) utilise un questionnaire auprès des jeunes et des adultes du milieu pour mesurer la notoriété du projet. Diverses considérations éthiques, comme l'obligation d'obtenir le consentement des parents dans le cas de mineurs, et pratiques, comme l'important roulement des jeunes dans le centre-ville, la difficulté d'échantillonnage et des limites budgétaires, nous ont dissuadé d'interroger les jeunes visés par l'intervention. Cependant, ce choix limite notre connaissance de la réalité des jeunes du milieu et des effets qu'a eus sur eux l'intervention. Cependant, l'information fournie par les intervenants des ressources partenaires et par les agents de liaison nous permettent de reconnaître d'une façon indirecte comment ces derniers réagissent à l'intervention.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette recherche révèlent que le programme d'intervention par les pairs mis sur pied par la *Clinique des jeunes* St-Denis du CLSC Centre-ville peut encore faire l'objet d'ajustements. Ce bilan global n'est pas surprenant en soi, vu qu'il s'agit d'un programme expérimental. La notion d'expérimentation implique dans son essence même, essais et mises au point, à partir des forces et faiblesses décelées lors d'une évaluation continue de nature formative. Lors de leur évaluation d'une intervention par les pairs réalisée en milieu scolaire, Tourigny et al. (1989) ont bien identifié la distinction à faire entre un programme en expérimentation et un programme rodé, ainsi que les formes d'évaluation appropriées, formative dans le premier cas, d'impact dans le second :

«L'expérience tend à démontrer qu'une période d'une année ou deux s'avère nécessaire pour bien roder le programme. A cet effet, l'évaluation formative semble un outil privilégié. [...] Une fois le projet bien implanté, une évaluation de son impact devient alors pertinent (p. 82).»

Dans le cas présent, on peut avancer que la forme d'évaluation des effets appliquée au programme d'intervention par les pairs était prématurée puisque ce programme n'était pas encore parvenu à maturité. Comme on a pu le voir, les résultats sur l'atteinte des objectifs ne sont que partiellement concluants. Si l'on en reste à ce niveau, sans considérer qu'une évaluation d'impact était probablement prématurée, on pourrait estimer qu'un tel programme devrait être mis de côté. Ce serait à notre avis évacuer les possibilités ouvertes par cette expérience et négliger ses acquis. Par exemple, les interventions faites par les agents de liaison dans le cadre du projet ont démontré que, malgré tout, ils ont pu faire un travail intéressant auprès de leurs pairs; de plus, l'action concertée des organismes apporte aussi certaines pistes à approfondir et révèle l'intérêt de l'investissement dans un projet commun.

À ce stade-ci, nous nous situerons donc dans une perspective plutôt formative. Dans un premier temps, nous présenterons les conditions que nous jugeons essentielles à la réussite d'un tel projet. Nous formulerons par la suite des recommandations dans le but d'améliorer le programme d'intervention et de continuer sa mise au point. Les recommandations concernent chacune des composantes du projet, à savoir : la planification, le recrutement, la formation et l'intervention, ainsi que des éléments de structure comme le rôle de l'organisatrice communautaire, des intervenants des ressources (intervenants-parrain et coordonnateurs), le jumelage, l'encadrement et l'intégration des agents de liaison dans les ressources.

À la lumière de l'ensemble des données recueillies dans cette recherche, nous estimons que le modèle d'intervention par les pairs constitue une approche originale, valable et adaptée au

milieu des jeunes de la rue du centre-ville. Il peut contribuer à la prévention de la transmission des MTS et du VIH, en autant que certaines conditions soient respectées.

Conditions de réussite

L'implantation de l'intervention demande du temps pour préparer et mettre en oeuvre le programme. Puisque le projet s'insère dans le cadre des activités de cinq organismes qui desservent les jeunes de la rue au centre-ville, il faut prendre le temps de bâtir la concertation nécessaire. Une fois l'intervention située dans un cadre et planifiée, la mise en place du modèle exige du temps pour recruter et former les jeunes, deux phases cruciales pour le succès de l'intervention. En effet, choisir des jeunes qui ont vécu la rue, ont pris le recul nécessaire et ont les habiletés de communication et le leadership recherchés prend du temps. Même si on alterne formation et intervention, le jeune a besoin, au départ, d'un certain temps de formation et de familiarisation avec l'intervention avant d'être en mesure d'intervenir auprès de ses pairs. Disposer de plus de temps est l'une des principales conclusions de la pré-expérimentation, reprise par la présente évaluation. À ce propos, nous partageons les conclusions de Tourigny et al. (1989), à l'effet qu'il faut compter sur une à deux années pour roder le programme. De plus, nous estimons qu'il faudrait encore plus de temps pour en récolter les fruits dans le milieu en terme de changement de norme et de comportements, soit environ trois à quatre années. Contrairement aux interventions ponctuelles, l'intervention par les pairs repose sur une présence, en continuité et une durée dans le milieu jusqu'à maintenant. Cette condition a fait défaut en partie au projet évalué.

Deuxième condition de réussite, la mise en oeuvre du modèle devrait se centrer sur l'intervention dans le milieu. L'alternance des périodes de formation et d'intervention fait en sorte qu'on accorde une importance égale sinon plus grande à la formation et qu'on a tendance à la considérer comme une fin en soi. Comme il s'agit d'un projet d'action, le contenu et le temps consacré à la formation devraient être déterminés en fonction de l'intervention sur le terrain, pour faire en sorte que les jeunes aient les outils pour jouer leur rôle mais aussi qu'ils aient le plus de temps possible pour intervenir. Il est compréhensible d'intensifier le temps consacré à la formation durant les deux premiers mois du projet, de façon à ce que les jeunes reçoivent les connaissances et les outils nécessaires pour remplir leur nouveau rôle. Par la suite, l'essentiel du temps du projet devrait cependant être consacré aux activités d'intervention sur le terrain. Pour éviter d'alourdir la tâche des intervenants-parrains, le travail d'encadrement et de supervision des jeunes durant ces périodes devrait être partagé entre ces derniers et l'organisatrice communautaire qui coordonne le projet.

Troisième condition, le concept d'intervention par les pairs et le rôle d'agent de liaison devraient être clarifiés dès le départ pour tous les acteurs du projet. Le rôle d'agent de liaison consiste d'abord à être présent dans le milieu des jeunes, parfois dans des milieux inaccessibles

aux intervenants, à établir des relations interpersonnelles avec les jeunes, à écouter, à donner certaines informations de base à véhiculer des messages de prévention et à référer aux organismes d'aide. Le fait de se situer dans le cadre des activités d'organismes accueillant les jeunes de la rue du centre-ville facilite ces contacts et permet d'organiser des activités spécifiques de prévention des MTS et du VIH. Il permet de rejoindre les jeunes en difficulté, de véhiculer un message de prévention et d'influencer le milieu. Le concept d'agent de liaison souligne la fonction de lien entre les jeunes rejoins et les ressources d'aide existantes. Un des autres buts du modèle est d'augmenter la qualité du réseau de soutien des adolescents par la présence de jeunes leaders ou modèles qui ont déjà vécu la rue et ses problèmes et qui s'en sont sortis.

De la même manière, une fois le rôle des agents de liaison bien défini, il importe de bien clarifier les rôles respectifs des intervenants-parrain et de l'organisateur/organisatrice communautaire.

Enfin, il serait important que les jeunes s'approprient de plus en plus le projet de façon à atteindre les objectifs visés par les moyens les plus appropriés. Compte tenu de la courte durée de l'intervention jusqu'à maintenant, les jeunes n'ont pas encore pu personnaliser leur intervention ni donner toute leur mesure quant à la mise en place d'activités adaptées aux différents sous-groupes de jeunes à rejoindre et aux objectifs de changer la norme du milieu. Nous estimons qu'il serait pertinent de favoriser la prise en charge des projets de prévention du VIH et des MTS comme l'ont fait certains milieux UDI (voir la recension des écrits). En conséquence, la formation devrait accorder une grande importance à l'appropriation (*empowerment*) chez les jeunes agents de liaison et les préparer à s'approprier davantage l'ensemble du projet.

RECOMMANDATIONS

La planification et la mise en oeuvre du partenariat

Étant donné que :

- l'ensemble des participants sont très satisfaits de la planification, mais que la planification d'un projet basé sur une action concertée, surtout lorsqu'il s'agit d'adapter une nouvelle forme d'intervention, demande que les concepteurs prennent le temps nécessaire afin d'expliquer clairement les buts, les objectifs visés par l'intervention, le rôle de chacun des acteurs à l'intérieur du projet et de bien définir les concepts de sorte qu'il y ait une meilleure appropriation du projet par les partenaires.

Il est recommandé :

- de conserver cette même formule, tout en impliquant dès le départ, l'ensemble des participants pour la planification de chacune des phases soit : la planification, le recrutement, la formation, l'intervention.

Le recrutement

Étant donné que :

- le mode de recrutement a donné les résultats espérés au niveau de l'implication des divers partenaires dans le processus de recrutement des agents de liaison;
- les acteurs ont trouvé les délais trop courts, qu'ils se sont sentis pressés d'agir et qu'ils ont eu des doutes quant au choix des agents de liaison;
- le deuxième recrutement effectué à partir des agents de liaison, n'a pas donné les résultats attendus;
- les critères de sélection n'ont pas toujours été respectés, ce qui peut-être relié à la démission de plus de 50% des agents de liaison;

Il est recommandé :

- de maintenir les deux modes de recrutement tels qu'ils ont été conçus et appliqués dans le cadre du projet, soit sur référence des organismes ou par appel de candidatures;
- d'accorder au moins quatre semaines à la procédure de recrutement
- de faire un deuxième recrutement pour remplacer les abandons et les démissions, à la condition que ce second recrutement se fasse à l'intérieur du premier mois du projet, et qu'il soit effectué par les organismes partenaires plutôt que par les agents de liaison;
- de respecter rigoureusement les critères de sélection élaborés aux fins d'éviter un taux élevé de démissions. Ces critères de sélection sont les suivants :

Avoir connu la rue, mais ne plus y être et avoir développé un sens critique face à ce mode de vie, avoir un contrôle sur sa consommation de drogues, et ne pas consommer de drogues injectables, avoir une bonne capacité de s'exprimer, du leadership, du charisme et une certaine stabilité au niveau des conditions de vie, avoir un intérêt pour la prévention du VIH et des MTS, et de l'intérêt pour suivre les formations (ce critère a été ajouté lors de la première réunion de concertation du projet 96-97).

La formation

Étant donné que :

- le fait d'avoir alterné les ateliers de formation avec le travail terrain et la visite des ressources a suscité l'intérêt des participants;
- le rôle des agents de liaison et celui des travailleurs de rue n'ont pas été suffisamment clairs; et que plusieurs ambiguïtés sont demeurées entre la notion d'aidant et celle d'agent de liaison;
- la formation a bien préparé les agents de liaison à faire de l'écoute et de l'accompagnement, mais pas suffisamment bien pour réaliser le travail de rue et les événements spéciaux;
- aucun atelier de formation n'a été donné sur les façons de transmettre des messages de prévention en lien avec les objectifs du projet;
- les travailleurs de rue ont exercé un grand rôle au niveau de l'intervention sur le terrain, sans avoir été mis au courant du contenu de la formation;

Il est recommandé :

- de conserver la formule d'alternance formation-travail sur le terrain;
- de bien définir le rôle d'agent de liaison dès le début du projet;

- d'accompagner la formation de mises en situations;
- d'organiser plus d'ateliers en lien avec les objectifs préconisés par l'intervention soit, de véhiculer des messages de prévention;
- de donner des ateliers sur la planification et l'organisation d'un événement spécial;
- de conserver les ateliers que les agents de liaison ont trouvé les plus adéquats pour le projet : ceux sur le SIDA et les MTS, la communication, l'estime de soi. Comme les agents de liaison ont une faible estime de soi et que les ateliers sur l'estime de soi les ont beaucoup aidés, ils pourraient prendre plus de place. Par contre, les ateliers traitant du suicide semblent devoir être reconsidéré vu leur impact négatif sur les agents de liaison;
- de maintenir seulement la visite des ressources, les plus pertinentes par rapport aux objectifs du projet;
- d'impliquer les intervenants-parrain au niveau des ateliers de formation et de les faire participer au niveau du contenu de ces ateliers.

L'intervention

Étant donné que :

- l'organisation du travail sur le terrain a produit un certain désintéressement chez les agents de liaison : Ils ont trouvé long un bloc de 4 heures; que le travail débutait trop tôt en début de soirée; que la présence irrégulière des agents de liaison dans la rue (une fois durant quelques heures par semaine) ne favorisait pas les contacts;
- également que la période allouée à l'intervention a été trop courte;
- l'intervention dans la rue est demeurée floue pour les agents de liaison et les intervenants-parrain puisqu'il n'y a pas eu de résultats concrets;
- les événements spéciaux se sont avérés être une activité fructueuse pour atteindre les objectifs visés par l'intervention;
- la rue n'est pas facilitante pour créer des contacts contrairement à l'intervention dans les ressources;
- qu'il ne convient pas d'amener les agents de liaison dans les endroits à risque pour eux;
- Que la qualité de l'intégration des agents de liaison dans les ressources s'est révélée déterminante pour la qualité des interventions.

Il est recommandé :

- de réaménager l'organisation du travail terrain en priorisant le temps de présence sur le terrain des agents de liaison aux heures les plus significatives;
- de ne pas couper le travail terrain par l'événement spécial puisqu'il empêche les agents de liaison de poursuivre leur travail d'observation et d'intervention-terrain. Prévoir ces

événements dans un temps plus éloigné du début du projet, en consacrant plus de temps à leur préparation;

- de privilégier l'intervention dans les ressources;
- de prévoir un plus grand nombre d'événements spéciaux puisqu'ils permettent de rejoindre plus de jeunes; clarifier les objectifs de ces événements et outiller les agents de liaison en fonction de ces objectifs.
- de développer diverses activités régulières de prévention dans le milieu en s'inspirant de la formule des événements spéciaux mais avec un caractère moins exceptionnel.

Les rôles et responsabilités de l'organisatrice communautaire et des intervenants des ressources

Étant donné que :

- l'on a déploré une articulation insuffisante entre le travail de l'organisatrice communautaire et l'intervention-terrain;
- le rôle des intervenants-parrain a été très important dans l'intervention autant, dans les ressources que dans la rue et qu'en pratique ce sont eux qui ont guidé et ont assumé le suivi et l'encadrement terrain des agents de liaison;
- certains intervenants-terrain n'avaient pas une bonne compréhension de leur rôle ni de celui des agents de liaison; une seule rencontre ayant eu lieu entre eux et l'organisatrice communautaire afin de préparer le travail terrain;
- la nécessité de respecter les limites de disponibilité des intervenants-parrain.

Il est recommandé :

- de renforcer le rôle de l'organisatrice communautaire pour ce qui est de la coordination de l'ensemble des activités du projet.
- de partager entre les intervenants-parrain et l'organisatrice communautaire la responsabilité d'encadrer le travail terrain des agents de liaison dès le début du projet;
- de prévoir un nombre et un contenu adéquats de rencontres entre l'organisatrice communautaire et les intervenants-parrain afin de clarifier les objectifs d'intervention et les rôles de chaque acteur.

Le jumelage, l'encadrement et l'intégration des agents de liaison dans les ressources.

Étant donné que :

- l'expérience négative de jumelage avec des intervenants extérieurs à la ressource partenaire lorsque cette ressource ne fait pas de travail de rue ;
- les difficultés créées par des changements de travailleur de rue en cours de projet.

Il est recommandé :

- de bien préparer l'intégration des agents de liaison à l'intérieur de la ressource, de définir leur rôle et ce qu'ils doivent faire à l'intérieur de la ressource;
- d'accorder plus de temps au niveau planification afin de mieux préparer le jumelage entre les travailleurs de rue et les agents de liaison. Et prendre plus de temps pour expliquer aux intervenants-parrain en quoi consiste leur travail avec les agents de liaison;
- de ne pas jumeler un agent de liaison à un travailleur de rue qui ne fait pas partie de l'organisme parrain et de ne pas changer d'intervenant en cours de projet.

L'évaluation et la recherche

Recommandations générales :

Étant donné que :

- les outils de collecte de données pour l'évaluation ont permis de bien documenter l'implantation du projet, mais que celui-ci semble maintenant stabilisé;
- certains de ces outils se sont avérés des soutiens intéressants pour la formation et l'intervention;
- ces outils et la stratégie générale d'évaluation sont moins appropriés pour évaluer les effets du projet sur les jeunes et le milieu.

Il est recommandé :

- de conserver les outils de collecte de données qui peuvent être utiles au suivi opérationnel du projet et peuvent être intégrés à la formation et à l'intervention;
- de maintenir certains mécanismes de rétroaction sur le projet (les entrevues de fin de projet, par exemple) de prévoir les frais afférents dans le budget régulier de fonctionnement (environ 500 \$ par entrevue);
- de considérer la possibilité de développer un protocole d'évaluation de l'efficacité du projet, incluant une stratégie de financement.

Commentaire final

Une dernière remarque concerne la portée du modèle, qui nous apparaît plus large que la prévention de la transmission du VIH et des autres MTS. Nous savons que les agents de liaison abordent les jeunes à partir de leurs préoccupations immédiates, reliées à des questions de survie, de mal de vivre, de toxicomanie, et que c'est à travers ces contacts que se tissent des liens de confiance qui permettent d'aborder la prévention des MTS et du VIH. Ce projet ne pourrait-il pas également contribuer à d'autres buts comme par exemple la prévention et la réduction de la toxicomanie dans ce milieu? Le modèle d'intervention par les pairs a pour but entre autres d'améliorer la qualité du réseau de soutien des jeunes, comment utiliser son potentiel dans d'autres actions menées dans ce milieu? La perspective d'une prise en charge du projet et d'une certaine organisation des jeunes que permet le modèle d'intervention par les pairs amène à se

poser la question si ce modèle pourrait être bénéfique à d'autres actions menées auprès des jeunes du centre-ville? On se rappellera à cet effet qu'un des autres buts du modèle est d'augmenter la qualité du réseau de soutien des adolescents par la présence de jeunes leaders ou modèles qui ont déjà vécu la rue et ses problèmes et qui s'en sont sortis.

POSTFACE

L'intervention des agents de liaison décrite dans ce rapport s'est terminée à la fin novembre 1995. L'intervention a repris à la mi-juin 1996 avec huit autres jeunes grâce au renouvellement de la subvention dans le cadre du fonds pour les projets de prévention de la transmission du VIH et autre MTS 1995/1996 de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-centre. Plusieurs des recommandations de la recherche, déjà disponibles au moment de la demande de renouvellement du projet à cause du caractère formatif de l'évaluation, ont été incorporées au projet. Dès le début du projet, la planification de l'ensemble des activités s'est faite en étroite collaboration avec les quatre partenaires, en particulier les activités de formation et d'intervention. Afin de prioriser l'intervention, les agents de liaison sont engagés pour une période de 35 semaines (mi-juin 1996 à mi-février 1997) sur les 52 que dure le projet, à raison 12 heures par semaine réparties en trois blocs de quatre heures chacun : 1- formation, 2- préparation de l'intervention et 3- intervention. Les agents de liaison de l'an dernier ont participé au recrutement et à la sélection des agents de liaison et le projet accorde une grande importance à la participation des agents de liaison à toutes les phases du projet.

Dès leur engagement, les jeunes ont été jumelés à un des quatre organismes partenaires et ont commencé à préparer les activités d'intervention à venir avec leur intervenant-parrain. Les partenaires se sont entendus sur le contenu de la formation de base, indispensable pour l'action, et ce contenu a été livré de façon plus intensive durant les six premières semaines, à raison de huit heures par semaine. Ensuite, le projet a privilégié l'intervention à raison de huit heures par semaine (blocs 2 et 3 : préparation et intervention) et ce temps a été augmenté à partir de la deuxième moitié du projet en utilisant les heures de certaines périodes de formation rendues disponibles. Deux ateliers ont été organisés sur la façon de promouvoir le message de prévention des MTS et du VIH et plusieurs ateliers ont permis aux jeunes de connaître des outils de sensibilisation existants. Enfin, une attention spéciale a été accordée à l'intégration des deux jeunes agents de liaison dans chacune des ressources à laquelle ils étaient jumelés. Comme on peut le constater les cinq partenaires du projet se sont déjà appropriés plusieurs des recommandations de ce rapport, ce dont nous sommes particulièrement fiers.

À la fin d'octobre 1996, les partenaires ont également présenté une demande de renouvellement de la subvention dans le cadre du concours 1996/1997 des subventions pour les projets de prévention du VIH et autres MTS de la Régie régionale. Le projet propose une continuité pour une autre année du modèle mis en oeuvre actuellement avec certaines améliorations mineures suggérées suite au bilan effectué à la mi-projet. Ainsi, les partenaires envisagent d'offrir aux jeunes du projet en cours de continuer dans le prochain projet, compte tenu de leurs acquis de formation et d'intervention auprès des jeunes du milieu, d'explorer la possibilité de cibler de façon plus particulière les jeunes UDI et ceux qui font de la prostitution

masculine et de mettre encore plus l'accent sur la participation active des jeunes, sur l'*empowerment* et sur la formation à la promotion du message de prévention. Déjà, après six mois d'intervention dans le cadre du projet en cours (la suite du projet évalué), on peut constater le *rodage progressif* du modèle et son ajustement à la réalité du milieu. La démarche amorcée par la recherche semble donc avoir été reprise par la *Clinique des jeunes* St-Denis du CLSC des Faubourgs et ses partenaires et livrer des fruits très prometteurs.

RÉFÉRENCES

- Auger, S., Thomas, R., Guay, M., Longpré, D., Otis, J., Lonergan, G. (1991) Evaluation of a project to promote condom accessibility with high school drop-outs. Florence: Abstracts of the VII International Conference on AIDS, June.
- Blain, G.H., Brusko, M. (1985) Starting a peer counseling program in the high school. Journal of School Health, 55, 3: 16-118.
- Boraks, N., Allen, A.R. (1977) A program to enhance peer tutoring. The Reading Teacher, February: 479-484.
- Broadhead, R.S., Heckathorn, D.D., Grund, J.-P. C., Stern, L.S., Anthony, D.L. (1995) Drug users versus outreach workers in combating aids: Preliminary results of a peer-driven intervention. The Journal of Drug Issues, 25, 3: 531-564.
- Boyer, S. (1982) Peer ears for adolescents. Practice Digest, 5, 1: 28.
- Boyer, S. (1984) Peer ears. Children Today, July-August: 21-23.
- Buck, M.R. (1977) Peer counseling in an urban high school setting. Journal of School Psychology, 15, 4: 362-366.
- Caron, F., Newell, M., Otis, J., Lambert, J. (1990) The AIDS travelling road show: evaluation of a peer education program on AIDS awareness and prevention in the high school. San Francisco: Abstracts of the VI International Conference on AIDS, June.
- Carr, R.A. (1984) Le counseling par les pairs. Ottawa: Emploi et immigration Canada.
- Cassel, R.N. (1992) Peer counseling using cognitive education to prevent high risk youth from drug abuse. Psychology, A Journal of Human Behavior, 29, 1: 39-43.
- Clark, R.E. (1972) Reference Group Theory and Delinquency. New York: Behavioral Publication.
- Cloutier, R., Kishchuk, N., Richard, L. (1993) Tête à queue, un magazine en prévention du sida auprès des jeunes de la rue. Rapport synthèse. Unité de santé publique, Hôpital générale de Montréal.
- CLSC St-Michel; Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain; Centre québécois de coordination sur le Sida (1991) Théâtre d'intervention, "Projet de prévention des MTS et du SIDA".
- Conférence internationale sur le Sida (1991) Aids 1991 summary. Florence: Philadelphia Sciences Group Publication.
- Cormier, D., Brochu, S., Bergevin, J.P. (1991) Prévention primaire et secondaire de la toxicomanie. Montréal: Méridien.
- Côté, M.M. (1988) Les jeunes de la rue à Montréal, une étude d'ethnologie urbaine. Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Montréal, Faculté des études supérieures.

- Côté, M.M. (1989) Fuites et stratégies de survie des jeunes de la rue à Montréal. Santé mentale au Québec, XIV, 2: 150-157.
- Delworth, U., Moore, M., Millick, J., Leone, P. (1974) Training student volunteers. Personnel and Guidance Journal, 53, 1: 57-61.
- Denis, J.L., Champagne, F. (1990) L'analyse de l'implantation: modèles et méthodes. La revue canadienne d'évaluation de programme, 5, 2: 47-67.
- Diclemente, R.J. (1991) Predictors of HIV-preventive sexual behavior in a high-risk adolescent population: The influence of perceived peer norms and sexual communication in incarcerated adolescents' consistent use of condoms. Journal of Adolescent Health, 12: 385-390.
- Dietz, P. (1991) Youth reaching youth implementation guide: A peer program for alcohol and other drug use prevention. Administrative Nuts and Bolts: Agency Policies: 17-20.
- Dietz, P. et coll. (1991) Youth-Reaching-Youth Implementation Guide: A Peer Program for Alcohol and Other Drug Use Prevention. Washington.
- Feldman, R.A. et coll. (1983) The St. Louis Conundrum the Effective Treatment of Antisocial Youths. New Jersey: Prentice-Hall Inc.
- Fink, A.M., Grandjean, P., Martin, M.G., Bertolini, B.G. (1978) Service delivery and high school peer counseling systems. Personnel and Guidance Journal, October: 80-83.
- Fiset, C. (1992) Programme de pairs aidants et prévention de la toxicomanie. Sobriété du Canada.
- Flowers, J.V., Booraem, C., Miller, T.E., Iverson, A.E., Copeland, J., Furtado, K. (1991) Comparison of the results of a standardized aids prevention program in three geographic locations. Aids Education and Prevention, 3: 189-196.
- Fortier, J., Roy, S. (1996) «Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques» Cahiers de recherche sociologique, 27 : 127-153.
- Fournier, L., Mercier, C. (1996) Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype. Montréal : Les Editions du Méridien.
- Gordon, J.S. (1981) Reaching Troubled Youth: Runaways and Community Mental Health. Maryland.
- Goulart, M., Madover, S. (1991) An AIDS prevention program for homeless youth. Journal of Adolescent Health, 12, 7: 573-575.
- Gruver, G.G. (1971) College students as therapeutic agents. Psychological Bulletin, 76, 2: 111-127.
- Hamburg, B.A., Varenhorst, B.B. (1972) Peer counseling in the secondary schools: A community mental health project for youth. American Journal of Orthopsychiatry, 42, 4: 566-581.

- Hébert, J. (1986) Le groupe de pairs comme moyen de prévention de la délinquance juvénile. Université de Montréal, École de service social.
- Hudson, R.A., Petty, B.A., Freeman, A.C., Haley, C.E., Krepcho, M.A. (1989) Adolescent runaways' behavioral risk factors, knowledge about AIDS and attitudes about condom usage. Montreal: Abstracts of the V International Conference on AIDS, June.
- Jay, M.S., DuRant, R.H., Shoffitt, T., Linder, C.W., Litt, I.F. (1984) Effect of peer counselors on adolescent compliance in use of oral contraceptives. Pediatrics, *73*, 2: 126-131.
- Kirby, D., Waszak, C., Ziegler, J. (1991) Six school-based clinics: Their reproductive health services and impact on sexual behavior. Family Planning Perspectives, *23*, 1: 6-16.
- Kishchuk, N., Robitaille, C., Richard, L. (1994) Revue de littérature. Unité de santé publique, Hôpital générale de Montréal.
- Klein, M.W. (1971) Street Gangs and Street Workers. New York: Behavioral Publication.
- Lacroix, L. (1983) Perception des adolescents face aux caractéristiques et aux comportements des membres de leur réseaux de soutien naturel. Montréal: Université McGill.
- Lamontagne, Y., Garceau-Durand, Y., Blais, S., Elie, R. (1987) La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri. Presses de l'Université du Québec.
- Lamontagne, Y., Garceau-Durand, Y., Elie, R., Blais, S. (1988) Les jeunes itinérants de Montréal: une enquête transversale. Revue canadienne de psychiatrie, *33*, 8: 716-722.

- Laurendeau, M.-C., Perreault, R., Allard, M. (1992) Les jeunes et l'entraide. Guide d'implantation d'un programme de soutien entre pairs chez les jeunes de 12 à 16 ans. Ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec le Département de santé communautaire de l'hôpital général de Montréal.
- Leblanc, J. (1994) C'est dans la rue que ça se passe". Un projet novateur sur l'intervention par les pairs. Montréal: Clinique des Jeunes St-Denis CLSC Centre-ville.
- Légaré et al. (1987) Multi-jeunesse: Groupes d'entraide en sexualité et planification des naissances. Rimouski: DSC du Centre hospitalier régional de Rimouski.
- Levinson, B. M. (1967). "Mental deficiency on skid row ." Psychological Rep 20: 291-294.
- Lezak, A. D. (1985). Synopses of NIMH-Funded Research Projects on the Homeless Mentally Ill, National Institute of Mental Health (NIMH).
- Lezak, A. D. (1986). Synopses of National Institute of Mental Health Community Support Program Service Demonstration Grants for Homeless Mentally Ill Persons. Rockville, MD, National Institute for Mental Health (NIMH).
- Limoges, J. (1982) S'entraider. Montréal: Édition de l'Homme.
- Long, L. A. (1988). Helping Homeless Families: A Training Curriculum, LaGuardia Community College.
- Loy, P., Norland, S. (1981) Parent and peer influences on adolescents' gender expectations. Youth & Society, 13, 2: 175-187.
- Manoov, A. and L. Lowther (1983). "A health care approach for hard-to-reach adolescent runaways." Nurs Clin N Am, 18: 333-342.
- Marcos, L. R. and N. L. Cohen (1986). "Taking the suspected mentally ill off the streets to public general hospitals." New England J Med, 315, 18: 1158-1161.
- McDowell, C.A. (1983) Adolescent perceptions of held-intended acts of peer helpers. Canadian Counsellor/Conseiller Canadien, 18, 1: 21-30.
- Moore, L.D., Wenger, L.D. (1995) The social context of needle exchange and user self-organization in San Francisco: Possibilities and pitfalls. The Journal of Drug Issues, 25, 3: 583-598.
- Nadeau, B. (1986) Recherche exploratoire sur l'implantation d'un réseau d'entraide en milieu scolaire. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Oster, R.A. (1983) Peer counseling: Drug and alcohol abuse prevention. Journal of Primary Prevention, 3, 3: 188-199.
- Otis, J. (1992) Étude des déterminants psycho-sociaux des comportements sexuels sécuritaires des adolescents et adolescentes fréquentant les organismes communautaires du territoire du département de santé communautaire de l'hôpital Charles Lemoyne. Document synthèse à l'intention des intervenants. Université du Québec à Montréal pour le DSC de l'Hôpital Charles Lemoyne dans le cadre du programme de prévention MTS-SIDA.

- Paton, M.Q. (1980) Qualitative evaluation and research methods. Beverly Hills: Sage Publications.
- Podschun, G.D. (1993) Teen peer outreach-street work project: HIV prevention education for runaway and homeless youth. Public Health Reports, 108, 2: 150-155.
- Poulin, B., Vigneault, M. (1986) L'aide entre cégepiens: aperçu théorique et pratique. Laval: Collège Montmorency.
- Power, R., Jones, S., Kearns, G., Ward, J., Perera, J. (1995) Drug user networks, coping strategies, and HIV prevention in the community. The Journal of Drug Issues, 25, 3: 565-581.
- Radford, J.L., King, A.J.C., Warren, W. (1989) Les jeunes des rues et le sida. Étude financée par le centre fédéral sur le sida. Programme national de recherche et de développement en matière de santé. Santé et Bien-être social Canada.
- Richard, L., Gris, Kishchuk, N., Cloutier, R., Bonney, D. (1996) La prévention du sida chez les jeunes non intégrés au réseau scolaire : évaluation du projet *Tête à queue*. The Canadian Journal of Program Evaluation, 11, 1: 95-110.
- Rotheram-Borus, M.-J. et coll. (1991) Reducing HIV sexual risk behaviors among runaway adolescents. Journal of the American Medical Association, 266, 9: 1237-1241.
- Roy, M.-R. (1985) Qui aide l'adolescent? L'infirmière canadienne, décembre: 28-29.
- Roy, E., Morrissette, C., Campeau, D. (1995) Développement et support à l'action communautaire dans la réorientation des services en prévention MTS/VIH chez les jeunes à Montréal-centre, phase 1, Bilan des services en promotion et prévention des MTS/VIH offerts par les promoteurs de projets ayant reçu un octroi de la Régie de la santé et des services sociaux en 1993-1994. Montréal: Unité de santé publique, RRSSSM-C.

- Roy, E., Haley, N., Boivin, J.-F., Frappier, J.-Y., Claessens, C. (1996) Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence. Rapport final, Montréal : Unité de santé publique. (Groupe de recherche sur les jeunes de la rue et l'infection au VIH). RRSSSM-C.
- Rubenstein, E., Panzarine, S., Lanning, P. (1990) Peer counseling with adolescent mothers: A pilot program. The Journal of Contemporary Human Services, 71, 3: 136-141.
- Santé et Bien-être social Canada (1988) Supplément, maladies transmises sexuellement au Canada 1986, Rapport hebdomadaire des maladies au Canada, Vol. 14, SIF.
- Scott, S.H., Warner Jr, R.W. (1974) Peer counseling. Personnel and Guidance Journal, 53, 3: 228-231.
- Siegel, K., Grodsky, P.B., Herman, A. (1986) AIDS risk-reduction guidelines: A review and analysis. Journal of Community Health, 11, 4: 233-243.
- Slap, G.B., Plotkin, S.L., Khalid, N., Michelman, D.F., Forke, C.M. (1991) A human immunodeficiency virus peer education program for adolescent females. Journal of Adolescent Health, 12: 434-442.
- Strip, C., Swassing, R., Kidder, R. (1991) Female adolescents counseling female adolescents: A first step in emotional crisis intervention. Roeper Review, 13, 3: 124-128.
- Sweeney, P., Lindegren, M.L., Buehler, J.W., Oronato, I.M., & Janssen, R.S. (1995) Teenagers at risk of human immunodeficiency virus type 1 infection. Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine, 149, 521-528.
- Thornburg, H.D. (1981) Adolescent sources of information on sex. The Journal of School Health, April: 274-277.
- Tourigny, M., Laurendeau, M.-C., Gagnon, G., Beaugard, F. (1989) Évaluation d'un programme de pairs aidants implanté auprès de deux populations étudiantes, en concertation avec les ressources du milieu. DSC Hôpital général de Montréal.
- Trautmann, F. (1995) Peer support as a method of risk reduction in injecting drug-user communities: Experiences in Dutch projects and the "European peer support project". The Journal of Drug Issues, 25, 3: 617-628.
- Vernon, M.E.L. (1988) Promoting health awareness among adolescents. Children Today, January-February: 20-24.
- Ville de Montréal-MSSS (1993) Réflexions sur la situation des jeunes sans abri. Rapport du comité de travail à l'attention du comité de suivi du Plan conjoint sur l'itinérance.
- Vorrath, H.H., Brendtro, L.K. (1985) Positive Peer Culture. Chicago: Aldine Publishing Company.
- Wallot, C. (1992) Les jeunes sans abri. Montréal: Consortium de formation sur la défense des droits humains de l'Université McGill.

- Yeaton, W.H., Sechrest, L. (1981) Critical dimensions in the choice and maintenance of successful treatments. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 49, 2: 156-167.
- Yin, R.K. (1989) Case Study Research, Design and Methods. Sage Publications, 2e édition révisée.
- Zimmerman, R.S., Langer, L.M., Starr, R., Enzler, N. (1991) Evaluation of a theory-based high-school AIDS Prevention Unit: the impact of teacher vs peer education, lecture vs discussion and an HIV/AIDS awareness campaign on knowledge, attitudes and awareness. Florence: Abstracts of the VII International Conference on AIDS, June.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1

Instruments de collecte des données

Grille d'observation des agents de liaison

—

Qu'est-ce que vous avez fait?

—

Situations et gens rencontrés :

—

Y a-t-il eu une intervention spécifique? Si oui, donnez des détails.

Quelle est ton impression sur la sortie avec les agents de liaison? (Apprentissage acquis, satisfaction et/ou difficultés, etc.)

Autres commentaires :

Nom de l'intervenant-parrain _____

Grille d'intervention des agents de liaison

Date: _____

Jeune(s) rencontré(s): _____

Sexe: _____

Âge: _____

Durée de: _____ à _____

Endroit: _____

Raisons de l'intervention (de quoi avez-vous parlé?)

- Protection MTS _____
- Demande de condom _____
- Protection Sida _____
- Etablir un contact _____
- MTS _____
- Drogue, alcool _____
- Prostitution _____
- Suicide _____
- Fugue _____
- Info-grossesse _____
- Mal de vivre _____
- Problème d'hébergement _____
- Démarches: Travailleur social _____
- Bien-être _____
- Emplois _____
- École _____
- Carte d'assurance sociale _____
- Carte d'assurance maladie _____
- Informations diverses, précisez _____

À qui as-tu référé cette personne?

- Travailleur de rue _____
- CLSC _____
- Clinique des jeunes _____
- Cactus _____
- En Marge _____
- Passage _____
- Bunker _____
- L'Alternative _____
- L'équipe Sida _____
- Travailleur social _____
- Michel Mireault et son _____
- équipe _____
- Autres _____

Détails de l'intervention

Décris en détails comment le contact avec la ou le jeune s'est passé. Dans quelle ambiance? Est-ce que la ou le jeune était timide, gêné ou ouvert à se confier? Est-ce qu'elle ou il manifestait de la résistance? Raconte nous son histoire.

—
Comment tu t'es senti là-dedans?

—
D'après toi, est-ce que la formation reçue t'a permis de mieux intervenir? À quel niveau?

—
As-tu observé des changements entre la première rencontre et aujourd'hui?

Annexe 2

Formulaire de consentement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Procédures de collecte des données

Tableau 2 : Niveau de connaissances (VIH-SIDA) chez les agents de liaison

Tableau 3 : Interventions des agents de liaison

\celine\rapport\jeune.

Schéma d'entrevue

Agents de liaison

Partie 1 : La formation

Comment évaluez-vous la formation que vous avez reçue? (pertinence, ce que vous avez aimé le plus et le moins,)

D'après vous, la formation reçue vous a-t-elle bien préparés pour faire le travail? (l'intervention d'aidant naturel, d'agent de référence)

- Domaine où vous vous sentiez mieux préparé
- Domaines où la formation était insuffisante ou inadéquate

Quelles sont vos suggestions pour améliorer la formation? (ex: plus grande intervention des intervenants-parrains dans le contenu, etc.)

Pour un futur projet, seriez-vous en accord avec l'idée de suivre certains ateliers de formation dans les ressources plutôt qu'au CLSC?

Partie 2: Le terrain

2.1 L'observation

Est-ce que votre rôle d'agent de liaison ou d'aidant naturel durant la période d'observation était bien défini?

Durant la période d'observation, y a-t-il eu des circonstances qui ont affecté votre motivation?

La période de temps accordée à l'observation a-t-elle été trop longue ou trop courte?

2.2 L'intervention

Tout au long du projet, quelles ont été vos plus grandes satisfactions lors du travail terrain?

- dans la rue
- dans la ressource

Qu'est-ce que vous avez aimé le moins lors du travail terrain?

- dans la rue
- dans la ressource

Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées au niveau de l'intervention?

- dans la rue
- dans la ressource

Quel bilan faites-vous de votre expérience avec les intervenants-parrains?

- dans la rue: aspects positifs, négatifs
- dans la ressource: aspects positifs, négatifs

Durant la période d'intervention, avez-vous rencontré certains dangers pour votre bien-être physique et psychologique? Élaborez avec des exemples, circonstances, conséquences, résolutions.

Le fait de fréquenter le milieu de la rue a-t-il produit des effets inattendus, désirés ou non? Élaborez avec des exemples, circonstances, conséquences, résolutions.

La période consacrée à l'intervention était-elle adéquate par rapport aux autres activités? (formation)

L'intervention a-t-elle été plus facile à l'intérieur de la ressource ou dans la rue?

Dans un futur projet, comment voyez-vous l'intervention sur le terrain?

Partie 3: L'organisation

3.1 La planification

En ce qui concerne votre travail avec les intervenants-parrain, est-ce que la fréquence des activités et horaire étaient adéquate?

Comment avez-vous réagi aux règles imposées dans le cadre du projet? (ex: ponctualité, consommation, sanction)

D'après vous, ce projet représentait-il un travail?

Pour un futur projet, comment voyez-vous l'arrimage entre les ateliers de formation et l'intervention (plus au moins d'ateliers, plus au moins de travail terrain, plus au moins d'événement spéciaux, plus au moins de travail dans la ressource ou plus ou moins de travail dans la rue plus ou moins d'heures de travail?)

Si vous avez rencontré des problèmes personnels avez-vous eu un soutien à l'intérieur du CLSC?

Que pensez-vous des formulaires que vous avez eus à remplir? Questionnaire? Journal de bord? Grilles?

Auriez-vous aimé avoir plus de créativité dans le cadre de la formation.

3.2 Le recrutement et la participation

Face au processus d'entrevue comment vous avez réagi?

- Mécanisme de recrutement

La démission de certains jeunes était-elle prévisible?

- Pourquoi l'ont-ils fait?
- Fallait-il les remplacer?

Après cette expérience, avez-vous des suggestions concernant les critères de recrutement pour un futur projet?

Comment expliquez-vous vos absences durant le projet? (manque de motivation ou d'intérêt, contraintes personnelles)

Qu'est-ce qui a nuit à votre rendement tout au long du projet? (situation de précarité, formation, motivation)

3.3 Le jumelage avec les intervenants-parrain et les agents de liaison

Le jumelage avec les intervenants-parrain était-il adéquat? Comment l'améliorer?

Le jumelage entre deux agents de liaison était-il adéquat? Les différences de personnalité ont-elles produit des tensions, du désintérêt, etc..

- Est-ce une idée à retenir? Comment l'améliorer?

Partie 4: Impact

Quels ont été les impacts de vos interventions en tant qu'agent de liaison sur le milieu des jeunes du centre-ville?

Schéma d'entrevue Intervenants-parrain

Partie 1 : Le terrain

Quelle a été votre expérience avec les jeunes?

- Dans la rue? aspects positifs, négatifs (danger de retomber, perturbe leur travail, métier trop complexe pour eux...)

- Dans la ressource? aspects positifs, négatifs
statut du jeune dans la ressource

D'après votre expérience avec les agents de liaison, quelles ont été leurs principales difficultés au niveau de l'intervention?

- Dans la rue?
- Dans la ressource?

Durant la période d'observation et d'intervention, ont-ils rencontré certains dangers pour leur bien-être physique ou psychologique?

documenter, exemples, sources, conséquences, résolutions

Le fait de fréquenter le milieu de la rue a-t-il produit des effets inattendus, désirés ou non désirés chez les jeunes (ex.: consommation, prostitution)?

documenter, exemples, sources, conséquences, résolutions

Durant la période d'observation et d'intervention, y a-t-il eu des circonstances qui ont affecté la motivation, l'implication des agents de liaison?

Comment les jeunes ont-ils réagi aux règles imposées (cf. consommation par ex.)?

Avez-vous eu l'impression que les jeunes considéraient ce projet comme un travail?

- Qu'ils se prenaient pour des intervenants-parrain?
- Si oui, avec quelles conséquences?

Quelles ont été, à votre avis, les plus grandes satisfactions des jeunes lors du travail terrain?
différence rue, ressource?

Quelles ont été les vôtres?

Qu'est-ce que les jeunes ont aimé le moins lors du travail terrain?

- Dans la rue?
- Dans la ressource?

Et vous?

- Dans la rue?
- Dans la ressource?

Dans un futur projet, comment voyez-vous l'intervention sur le terrain?

Partie 2 : La planification

En ce qui concerne la planification et l'organisation du projet en général, est-ce que la fréquence des rencontres était adéquate?

Comment évaluez-vous les relations avec la Clinique des jeunes et le CLSC?

En ce qui concerne votre travail avec les agents de liaison, est-ce que la fréquence des activités et l'horaire étaient adéquats?

Est-ce que la part consacrée au terrain était adéquate par rapport aux autres activités (formation)?

Comment avez-vous réparti le temps entre le travail de rue et la présence dans la ressource?

- Quelle recommandation feriez-vous à ce propos?

2.1 Le recrutement et la participation

Pour le recrutement, deux approches sont possibles : la sélection par la ressource ou l'appel de candidatures. Laquelle vous semble préférable? Pourquoi?

La période de recrutement a-t-elle été assez longue?

Après cette expérience, avez-vous des suggestions concernant les critères de recrutement?

La démission de certains jeunes était-elle prévisible?

- Pourquoi l'ont-ils fait?
- Faut-il les remplacer? Comment?

Comment expliquer les absences des agents de liaison (manque de motivation, contraintes personnelles, conditions de vie)?

La précarité de leurs conditions de vie, de leur statut a-t-elle influencé leur «rendement» lors de la formation et du travail sur le terrain?

Partie 3 : La formation

Étiez-vous au courant du contenu de la formation reçue par les agents de liaison?

- Comment la trouvez-vous?
- Avez-vous des suggestions pour la compléter?
- Les intervenants-parrain devraient-ils être impliqués?

D'après-vous, les agents de liaison étaient-ils bien préparés pour intervenir et faire le travail d'aidant naturel, d'agent de référence?

- Domaines où les mieux préparés?
- Domaines où la formation insuffisante ou inadéquate?

Partie 4 : Le jumelage avec les intervenants-parrain

Le jumelage avec les intervenants-parrain était-il adéquat?

- Comment l'améliorer?

Le jumelage entre deux agents de liaison était-il adéquat? Les différences de leur personnalité ont-elles produit des tensions, du désintérêt, etc.

- Est-ce une idée à retenir? Comment l'améliorer?

Partie 5 : L'impact

Avez-vous constaté des impacts des agents de liaison sur d'autres jeunes?

documenter, exemples

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur le milieu des jeunes du centre-ville?

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur votre organisme?

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur votre travail?

Le fait qu'il y ait eu une recherche associée à ce projet a-t-il eu un impact sur votre travail? Si oui, lequel?

Partie 6 : Recommandations

Quelles recommandations feriez-vous pour la poursuite du projet?

Schéma d'entrevue

Coordonneurs des ressources

Partie 1: L'organisation

1.1 La planification

En ce qui concerne la planification et l'organisation du projet en général, est-ce que la fréquence des rencontres était adéquate?

En ce qui concerne le travail avec les intervenants-parrain et les agents de liaison, est-ce que la fréquence des activités et l'horaire étaient adéquats?

Comment avez-vous reparti le temps entre le travail de rue et la présence dans la ressource?

- Quelle recommandation feriez-vous à ce propos?

D'après vous, comment les agents de liaison ont réagi aux règles imposées dans le cadre du projet? (ex: ponctualité, consommation, sanction)

1.2 Le recrutement et la participation

Pour le recrutement, deux approches sont possibles: la sélection par la ressource ou l'appel de candidatures. Laquelle vous semble préférable? Pourquoi?

La période de recrutement a-t-elle été assez longue?

Après cette expérience, avez-vous des suggestions concernant les critères de recrutement pour un futur projet?

La démission de certains jeunes était-elle prévisible?

- Pourquoi l'ont-ils fait?

- Fallait-il les remplacer?

Comment expliquer les absences des agents de liaison durant le projet? (manque de motivation ou d'intérêt, contraintes personnelles)

La précarité de leurs conditions de vie, de leur statut a-t-elle influencé sur leur "rendement" lors de la formation et du travail sur le terrain"

1.3 La formation

Étiez-vous au courant du contenu de la formation reçue par les agents de liaison?

- Comment la trouvez-vous?
- Avez-vous des suggestions pour la compléter?
- Les intervenants-parrain devraient-ils être impliqués?

D'après vous, les agents de liaison étaient-ils bien préparés pour faire intervenir et faire le travail d'aidant naturel, d'agent de référence)

- Domaine où les mieux préparé
- Domaines où la formation était insuffisante ou inadéquate

1.4 Le jumelage avec les intervenants-parrain et les agents de liaison

Le jumelage avec les intervenants-parrain était-il adéquat? Comment l'améliorer?

Le jumelage entre deux agents de liaison était-il adéquat? Les différences de personnalité ont-elles produit des tensions, du désintérêt, etc..

- Est-ce une idée à retenir? Comment l'améliorer?

1.5 Le terrain

La période de temps accordée à l'observation et à l'intervention a-t-elle été trop longue ou trop courte?

Est-ce que le rôle d'agent de liaison ou d'aidant naturel durant la période d'observation et d'intervention pour les jeunes était claire?

Le fait de fréquenter le milieu de la rue a-t-il produit des effets inattendus, désirés ou non pour les agents de liaison? Élaborez avec des exemples (circonstances, conséquences, résolutions).

Tout au long du projet, quelles ont été les plus grandes satisfactions/insatisfactions lors du travail terrain?

- Pour les intervenants-parrain
- Pour les agents de liaison

Dans un futur projet, comment voyez-vous l'intervention sur le terrain?

Partie 2: Impact

Avez-vous constaté des impacts des agents de liaison sur d'autres jeunes?

- Documenter, exemples

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur le milieu des jeunes du centre-ville?

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur votre travail?

Partie 3: Le partenariat

Comment évaluez-vous le travail réalisé avec la clinique des jeunes et le CLSC?

Comment évaluez-vous l'encadrement du projet par la clinique des jeunes et le CLSC?

Votre organisme a-t-il été suffisamment impliqué dans les prises de décision?

Comment a circulé l'information?

En ce qui concerne la planification et l'organisation du projet en général, est-ce que la fréquence de rencontres était adéquate?

Quelles modifications pourrait-on apporter au partage des tâches et des responsabilités?

(Si nécessaire, retour sur le recrutement, formation, intervention, encadrement)

Quelles est l'importance relative de ce projet pour votre organisme? En termes d'objectifs, de programmation, d'allocation des ressources?

- Prévoyez-vous changer cette répartition?

Y aurait-il d'autres organismes ou personnes à impliquer dans le projet?

3.1 Général

Quelle est l'importance que votre organisme a accordée au projet d'intervention et de prévention par les pairs?

Quelles ont été vos satisfactions/insatisfactions par rapport à vos attentes?

Quelles ont été les satisfactions/insatisfactions pour votre organisme?

Est-ce que les coûts et l'implication du projet ont été compatibles avec la mission et les objectifs de votre organisme?

Partie 4: La suite du projet

Votre organisme avait-il déjà des activités concernant la prévention en général?

- La prévention du SIDA?
- La prévention des toxicos?

Si oui, projets, activités passées, en cours (expériences les plus importantes, intéressantes)

Pensez-vous que le projet devrait rester centré sur les MTS-SIDA? (Vs promotion ou prévention générale)

L'action de concert implique une entente commune du mode d'intervention entre les partenaires. Quelle importance accorderiez-vous à cette approche préconisée par le CLSC dans le cadre d'un futur projet? (prévention et changement des normes du milieu)

Schéma d'entrevue
Organisatrice communautaire
et
Responsable du projet

Partie 1: L'organisation

1.1 La planification

Quel est ton point de vue personnel concernant la planification et l'organisation du projet en général?

- Quelles sont tes recommandations pour la planification et l'organisation du prochain projet?

En ce qui concerne le travail avec les intervenants-parrain et les agents de liaison, est-ce que la fréquence des activités et l'horaire étaient adéquats?

D'après vous, comment les agents de liaison ont réagi aux règles imposées dans le cadre du projet? (ex: ponctualité, consommation, sanction)

1.2 Le recrutement et la participation

Contenu des discussions qu'on a eu sur le recrutement qu'elles sont tes grandes conclusions à ce sujet?

- Après cette expérience, avez-vous des suggestions concernant les critères de recrutement pour un futur projet?

Pour le recrutement, deux approches sont possibles: la sélection par la ressource ou l'appel de candidatures. Laquelle vous semble préférable? Pourquoi?

La période de recrutement a-t-elle été assez longue?

La démission de certains jeunes était-elle prévisible?

- Pourquoi l'ont-ils fait?
- Fallait-il les remplacer?

Comment expliquer les absences des agents de liaison durant le projet? (manque de motivation ou d'intérêt, contraintes personnelles)

La précarité de leurs conditions de vie, de leur statut a-t-elle influencé sur leur "rendement" lors de la formation et du travail sur le terrain"

Partie 2 : La formation

Quel est ton point de vue personnel sur les étapes de la formation du projet?

- Quelles sont tes recommandations pour le prochain projet?

En ce qui concerne le contenu de la formation reçue par les agents de liaison?

- Comment la trouvez-vous?
- Avez-vous des suggestions pour la compléter?
- Les intervenants-parrain devraient-ils être impliqués?

D'après vous, les agents de liaison étaient-ils bien préparés pour faire intervenir et faire le travail d'agent de liaison, (d'agent de référence)

- Domaine où les mieux préparé
- Domaines où la formation était insuffisante ou inadéquate

Partie 3 : Le jumelage avec les intervenants-parrain et les agents de liaison

Sur quoi a été basé le jumelage des agents de liaison avec les intervenants-parrain et les ressources?

- Quelles sont tes recommandations pour le prochain projet?

Le jumelage avec les intervenants-parrain était-il adéquat? Comment l'améliorer?

Le jumelage entre deux agents de liaison était-il adéquat? Les différences de personnalité ont-elles produit des tensions, du désintérêt, etc..

- Est-ce une idée à retenir? Comment l'améliorer?

Partie 4 : Le terrain

4.1 L'observation et l'intervention

Quel est ton point de vue personnel du travail terrain des agents de liaison et des intervenants-parrain pendant les phases d'observation et d'intervention?

- Quelles sont tes recommandations pour le prochain projet?

La période de temps accordée à l'observation et à l'intervention a-t-elle été trop longue ou trop courte?

Est-ce que le temps accordé au travail terrain était adéquat par rapport au temps accordé à la formation?

Durant la période d'observation et d'intervention, les agents de liaison ont-ils rencontré certains dangers pour leur bien-être psychique ou psychologique?

- Documenter, exemples, sources, conséquences, résolutions

Le fait de fréquenter le milieu de la rue a-t-il produit des effets inattendus, désirés ou non désirés chez les jeunes (ex: consommation, prostitution)?

- Documenter, exemples, sources, conséquences, résolutions

Quelles ont été les principales difficultés que les agents de liaison ont rencontré au niveau de l'intervention?

- Dans la rue?
- Dans les ressources?

Tout au long du projet, quelles ont été les plus grandes satisfactions/insatisfactions lors du travail terrain?

Qu'est-ce que les agents de liaison ont aimé le moins lors du travail terrain?

- Dans la rue?
- Dans les ressources?

Est-ce que le rôle d'agent de liaison ou d'aidant naturel durant la période d'observation et d'intervention pour les jeunes était clair?

Dans un futur projet, comment voyez-vous l'intervention sur le terrain?

Comment est-ce que les ressources ont adapter le travail d'intervention avec les agents de liaison?

Avez-vous des recommandations pour l'an prochain?

Partie 5: Impact

Quelles sont tes observations personnelles sur les impacts du projet ?

- Sur le milieu en général?
- Les ressources communautaires?
- sur les agents de liaison?
- sur les jeunes du milieu?

Comment dans un futur projet pourrions-nous améliorer les impacts en termes de prévention VIH et MTS?

Quel impact a eu sur le milieu, l'action concertée entre les 5 organismes partenaires en terme de prévention du VIH et les MTS?

Avez-vous constaté des impacts des agents de liaison sur d'autres jeunes?

- Documenter, exemples

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur le milieu des jeunes du centre-ville?

Les interventions des agents de liaison ont-elles eu des impacts sur votre organisme?

Partie 6: Le partenariat

Quel est ton point de vue personnel sur le partenariat vécu à l'intérieur du projet?

- Quelles sont tes recommandations sur le partenariat pour le prochain projet?

Comment évaluez-vous le travail réalisé avec les organismes communautaires?

Comment évaluez-vous le travail réalisé par les intervenants-parrain?

Comment évaluez-vous l'encadrement du projet par la clinique des jeunes et le CLSC?

Les organismes partenaires ont-ils été suffisamment impliqués dans les prises de décision?

Quelles modifications pourrait-on apporter au partage des tâches et des responsabilités?

(Si nécessaire, retour sur le recrutement, formation, intervention, encadrement)

Quelles est l'importance relative de ce projet pour votre organisme? En termes d'objectifs, de programmation, d'allocation des ressources?

- Prévoyez-vous changer cette répartition?
- Quels rôles respectifs devraient assumer la CDJ du CLSC et les organismes communautaires dans le futur projet?
- Un organisme communautaire devrait-il et pourrait-il assumer le leadership du projet?

Partie 7: La suite du projet

Pensez-vous que le projet devrait accorder plus de place aux autres problématiques vécues par les jeunes de la rue, plutôt de rester centré sur les MTS et le SIDA?

Quel leadership la Clinique des jeunes et le CLSC devrait assumer dans le cadre du futur projet?

- Quel devrait être le rôle primordial de l'organisatrice communautaire dans le futur projet?
- Quel devrait être le rôle de la responsable du projet dans le futur projet?
- Un tel projet serait-il viable dans un autre milieu que le centre-ville?